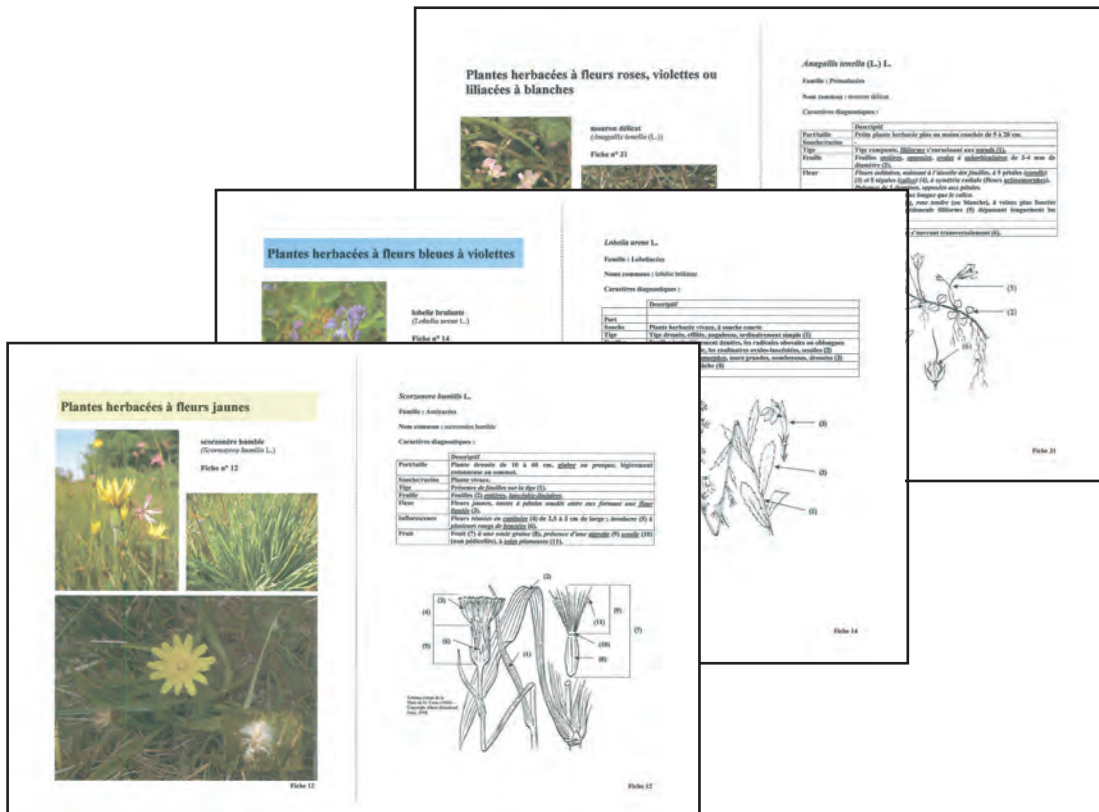




Antenne régionale des Pays de la Loire

Guide d'aide à la reconnaissance de certaines plantes indicatrices de zones humides en Pays de la Loire. Recueil de 51 fiches.



Mai 2009
Jean LE BAIL
Guillaume THOMASSIN
Pascal LACROIX





Conservatoire Botanique National de Brest
Antenne régionale des Pays de la Loire

28 bis rue Baboneau 44100 NANTES – Tel : 02 40 69 70 55 – Fax : 02 40 69 76 61 –
Courriel : cbn.paysdeloire@cbnbrest.com - Internet : <http://www.cbnbrest.fr/>

Guide d'aide à la reconnaissance de certaines plantes indicatrices de zones humides en Pays de la Loire. Recueil de 51 fiches.

Mai 2009

**Jean LE BAIL
Guillaume THOMASSIN
Pascal LACROIX**

Photos des fiches : Jean Le Bail (CBNB), Hermann Guitton (CBNB), Guillaume Thomassin (CBNB),
Pascal Lacroix (CBNB).

Préambule

Ce guide a été élaboré par le Conservatoire Botanique National de Brest à la demande de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire afin de produire un outil d'aide à la reconnaissance de plantes indicatrices de zones humides désignées par l'arrêté interministériel du 24 juin 2008. Ce dernier précise les critères de définition et de délimitation des zones humides, en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement. Le guide s'appuie sur la déclinaison préalablement effectuée à l'échelle des Pays de la Loire par le CBN de Brest avec la collaboration du CBN du Bassin Parisien (P. Lacroix, J. Le Bail, J. Geslin, G. Hunault, 2009), de la liste nationale des 801 plantes indicatrices de zones humides dressée à l'annexe 2.1 de l'arrêté.

Dans quel but utiliser le guide ?

Le guide est à employer dans le but d'identifier sur le terrain un certain nombre de plantes indicatrices de zones humides à la fois inscrites à l'arrêté interministériel du 24 juin 2008 et présentes en région Pays de la Loire. Il contribue, ainsi, à pouvoir appliquer l'une des méthodes indiquées dans ce même arrêté pour l'identification et la délimitation des zones humides, qui repose sur la reconnaissance des espèces végétales dominantes dans le couvert végétal.

Les 51 fiches qui sont présentées ici concernent 106 espèces végétales inscrites sur la liste des plantes indicatrices de zones humides, parmi les 447 présentes (ou ayant été présentes à une époque plus ou moins récente) en région Pays de la Loire. La sélection a porté sur des espèces (ou groupes d'espèces) à la fois relativement fréquentes dans la région et assez faciles à reconnaître, avec la préoccupation supplémentaire de représenter les principaux grands types de zones humides existant en Pays de la Loire.

Le guide ne permet, par conséquent, pas d'aider à la reconnaissance de l'ensemble des plantes indicatrices des zones humides présentes dans la région. C'est pourquoi, il ne constitue qu'une contribution partielle à l'application de la méthode d'identification et de délimitation des zones humides de l'arrêté du 24 juin 2008. En clair, en ne prenant en compte que les 106 plantes du guide, l'utilisateur pourra conclure avec certitude à la présence d'une zone humide si toutes les espèces dominantes appartiennent à cette liste restreinte. Par contre, si les espèces dominantes (ou une partie d'entre elles) ne se trouvent pas sur cette liste, il devra se garder de conclure automatiquement à l'absence de zones humides. En effet, parmi les espèces dominantes non reconnues, pourront figurer des espèces non indicatrices de zones humides comme d'autres espèces indicatrices de zones humides n'ayant pas été retenues dans le guide.

Comment utiliser le guide ?

Le présent guide est à utiliser pour vérifier qu'une plante donnée correspond bien à une espèce végétale indicatrice des zones humides appartenant à la liste restreinte des plantes retenues sur les 51 fiches, car relativement fréquentes (au moins à l'échelle du genre) en Pays de la Loire et assez faciles à reconnaître. Cette démarche nécessite de disposer d'un échantillon complet, en bon état, de la plante (une photo sera souvent insuffisante), à un stade de développement adéquat (généralement, en fleur ou en fruit).

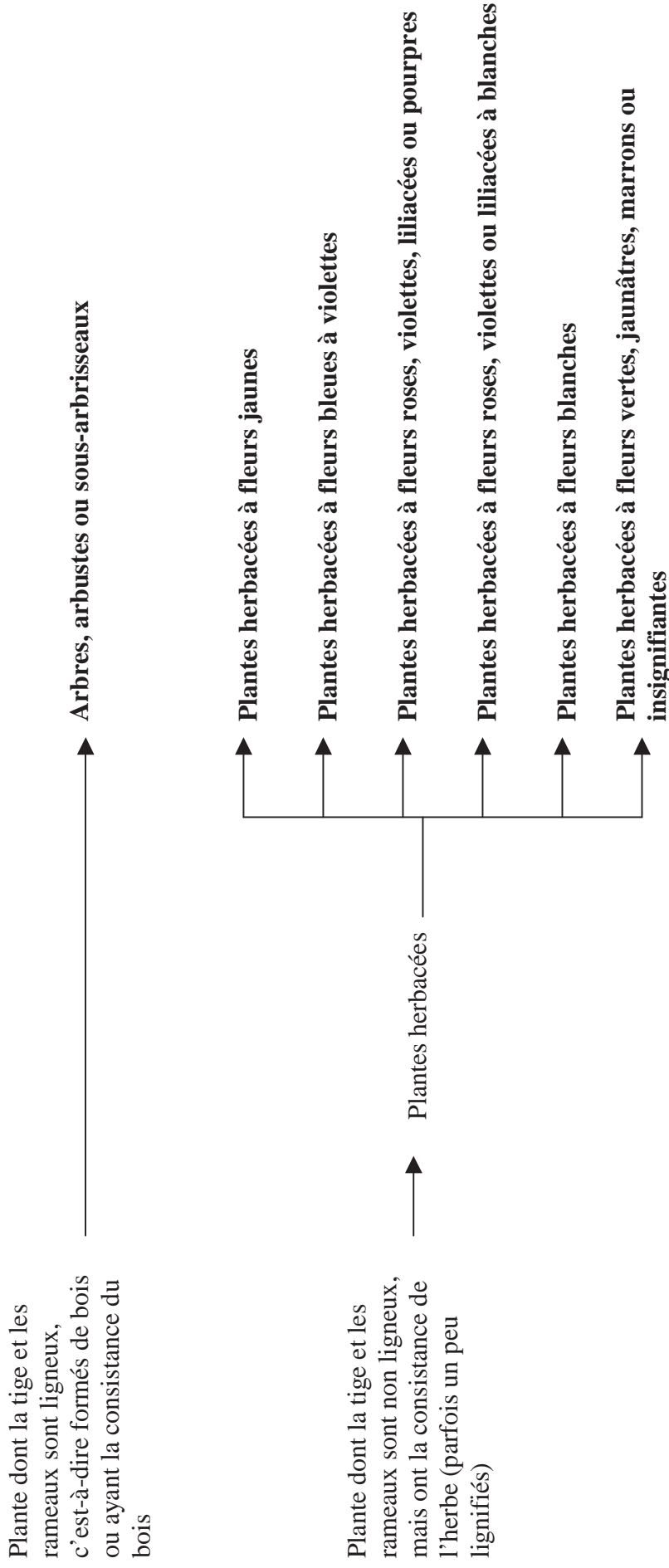
La vérification s'opère en deux étapes :

1. Tout d'abord, visuellement, en comparant successivement la plante aux différentes planches de photos qui se trouvent au début de chaque fiche. Dans ce but, les fiches sont rangées dans des catégories « physionomiques » rassemblant d'une part, toutes les espèces ligneuses (arbres, arbustes et sous-arbrisseaux), et d'autre part, les espèces herbacées, distinguées suivant la couleur de leurs fleurs.

Cette étape se conclut soit par l'hypothèse de la ressemblance possible de la plante à déterminer avec l'une des espèces des fiches, soit par le constat de l'absence de toute espèce décrite par le guide pouvant être rapprochée de la plante considérée.



Définition des catégories « physionomiques » :



Attention : ces catégories n'ont d'autre but que de faciliter la consultation des planches de photos pour comparaison de l'échantillon de plante à déterminer. Elles ne sont pas suffisantes pour identifier une espèce et ne correspondent en rien à des unités valides de la classification végétale.

2. Dans le cas où la plante à identifier ressemble à une espèce faisant l'objet d'une fiche, la seconde étape consiste à observer, sur l'échantillon, les différents caractères diagnostiques indiqués afin de vérifier que ceux-ci sont bien conformes à la description. Ces caractères sont présentés dans un tableau qui résume les principaux critères utilisés pour la détermination de l'espèce dans les ouvrages botaniques. Cette analyse suppose un minimum de connaissances en botanique, mais elle est facilitée par des dessins extraits de la flore de France de H. Coste (1906) et un glossaire accompagné de planches de schémas (en annexe du document) tirés de la flore du Massif armoricain de H. des Abbayes *et al.*, (1971). Elle nécessitera l'emploi d'une loupe de botaniste (grossissement 10 x), voire pour certains détails d'une loupe binoculaire (grossissement jusqu'à 40 x).

En plus des caractères diagnostiques, purement botaniques, d'autres informations sont fournies dans la fiche dans le but de garantir au maximum l'identification. Ainsi, la description plus globale de la plante, l'indication des risques de confusion avec d'autres espèces, du type de milieux dans lesquels elle pousse et de la répartition à l'intérieur des 5 départements de la région, sont autant de critères supplémentaires qui doivent être vérifiés.

Au besoin, le recours à de la documentation botanique peut être utile, soit à des flores qui permettent la détermination des plantes dans un territoire donné, soit à des atlas floristiques qui informent plus précisément sur la répartition à l'intérieur des départements. La liste des ouvrages pouvant être consultés pour la région est dressée en bibliographie.

Cette seconde étape aboutit à la confirmation que la plante considérée correspond bien à l'espèce décrite dans la fiche, ou bien à l'infirmité de l'hypothèse de départ. Pour valider la détermination, il est indispensable que l'ensemble des caractères diagnostiques résumés dans le tableau de la fiche soient tous concordants. Ainsi, si un seul des caractères observés diverge par rapport à la description, il ne s'agira pas de l'espèce présentée dans la fiche.

Deux types de fiches sont renseignés, soit pour une espèce végétale uniquement (exemple du mouron délicat), soit pour un groupe d'espèces (exemple des espèces du genre *Oenanthe*) qui ont en commun d'être proches sur le plan botanique, tout en étant toutes indicatrices de zones humides.

Exemple d'utilisation de la fiche à l'étape 2.

Anagallis tenella (L.) L.

Nom scientifique de la plante.

Famille : Primulacées

Nom commun : mouron délicat

Caractères diagnostiques :

Attention :
l'ensemble des caractères diagnostiques doivent être réunis conjointement pour valider la détermination.

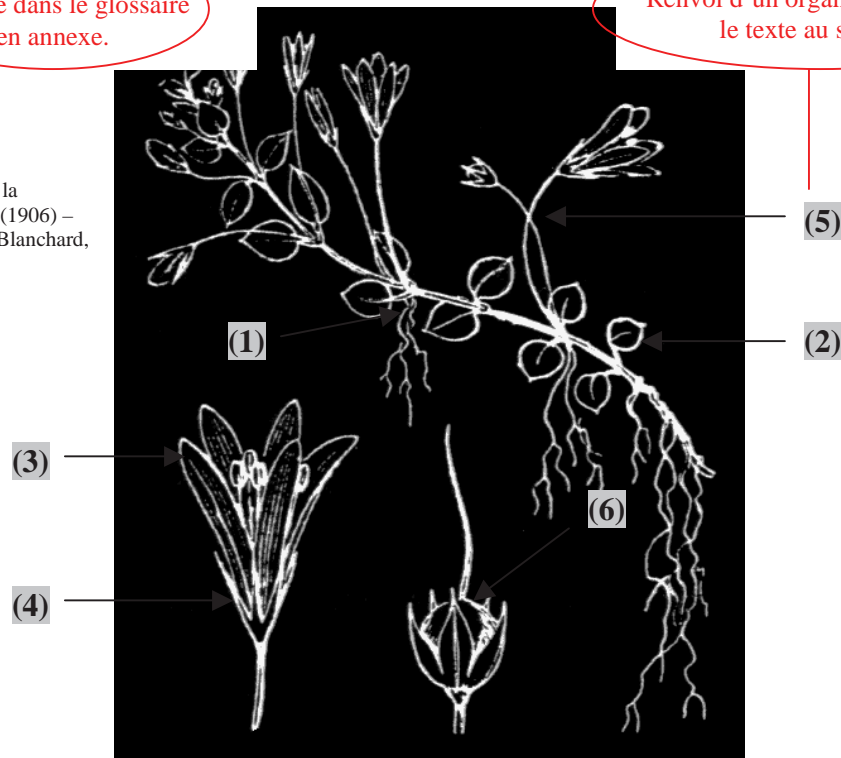
En italique : caractère particulièrement déterminant.

	Descriptif
Port/taille	Petite plante herbacée plus ou moins couchée de 5 à 20 cm.
Souche/racine	-
Tige	Tige rampante, <u>filiforme</u> s'enracinant aux <u>nœuds</u> (1).
Feuille	Feuilles <u>entières</u> , <u>opposées</u> , <u>ovales</u> à <u>suborbiculaires</u> de 3-4 mm de diamètre (2).
Fleur	<i>Fleurs solitaires, naissant à l'aisselle des feuilles, à 5 pétales (corolle) (3) et 5 sépales (calice) (4), à symétrie radiale (fleurs actinomorphes). Présence de 5 étamines, opposées aux pétales. Corolle 2 à 3 fois plus longue que le calice. Corolle campanulée, rose tendre (ou blanche), à veines plus foncées portées par un pédoncule filiforme (5) dépassant longuement les feuilles.</i>
Inflorescence	-
Fruit	Capsule globuleuse s'ouvrant transversalement (6).

Souligné : terme explicité dans le glossaire en annexe.

Renvoi d'un organe signalé dans le texte au schéma.

Schéma extrait de la Flore de H. Coste (1906) – Copyright Albert Blanchard, Paris, 1998.



Description générale de l'espèce constituant une vérification supplémentaire de la concordance des caractéristiques de la plante considérée.

Les espèces proches avec lesquelles la plante peut être confondue sont mentionnées et des critères sont fournis pour les distinguer.

Description : petite plante (5 à 20 cm) vivace, à tiges rampantes, enracinées aux nœuds, portant de petites feuilles le plus souvent opposées, plus ou moins arrondies. Fleurs roses ou blanches campanulées, portées sur de longs pédoncules grêles.

Identification : plante facile à reconnaître en fleurs. Détermination plus délicate en-dehors de la période de floraison.

Risques de confusion : le mouron délicat se distingue très facilement du faux-mouron (*Anagallis arvensis* L.) dont les feuilles sont plus grandes (15 à 25 mm) et les fleurs de couleur bleue ou rouge. En revanche, les fleurs du mouron délicat pourraient être confondues avec celles de l'oxalis des bois (*Oxalis acetosella* L.) dont les fleurs possèdent 5 pétales blancs veinés de rose ou de bleuâtre. La distinction se fait facilement sur les feuilles qui sont trifoliées et radicales dans le cas de l'oxalis.

Période d'observation : plante vivace dont le feuillage est observable toute l'année ; floraison de mai à août.

Types de milieux : plante des bas-marais et des prairies et landes humides tourbeuses, des chemins sablonneux et humides, des dépressions arrière-dunaires et des berges des fossés, cours d'eau et étangs.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez commun	Assez commun	Assez rare	Assez commun	Assez commun	Assez commun

Evaluation de la fréquence de l'espèce à l'échelle régionale et dans les différents départements des Pays de la Loire (sources : CBN de Brest pour 44, 49, 53, 85 – CBN du Bassin Parisien pour 72)

L'indication de l'absence éventuelle de l'espèce dans le département où l'observation est faite est de nature à mettre un doute sur la détermination (sauf en cas de découverte nouvelle pour le département).

BIBLIOGRAPHIE

Lacroix P., Le Bail J., Geslin J., Hunault G., 2009, *Déclinaison en Pays de la Loire de la liste des plantes indicatrices de zones humides inscrites à l'arrêté interministériel du 24 juin 2008*. Conservatoire Botanique National de Brest, Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Pays de la Loire, 6 p. + annexes.

Quelques ouvrages botaniques pour vous aider en Pays de la Loire

Flores régionales :

Abbayes (des) H., Claustres G., Corillion R., Dupont P., 1971, *Flore et végétation du Massif Armoricaïn. Tome 1 - flore vasculaire*, Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Bretagne, tome 1, 1226 p., p. 1-1226 vol. 1. (épuisé – non réédité).

Corillion R., 1982, *Flore et végétation de la vallée de la Loire (cours occidental : de l'Orléanais à l'estuaire)*, Paris, Imprimerie Jouve, tome 1, 736 p., p. 1-736.

Lambinon J., Delvosalle L., Duvigneaud J., 2004, *Nouvelle Flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines. (5ème édition)*, Meise, Jardin botanique national de Belgique, 1167 p.

Provost M., 1998, *Flore vasculaire de Basse-Normandie avec suppléments pour la Haute-Normandie.*, Caen, Presses Universitaires de Caen, Centre de Recherches sur les Espaces et les Sociétés-Université de Caen, tome 1, 410 p.

Provost M., 1998, *Flore vasculaire de Basse-Normandie avec suppléments pour la Haute-Normandie.*, Caen, Presses Universitaires de Caen, Centre de Recherches sur les Espaces et les Sociétés, Université de Caen, tome 2, 492 p.

Provost M., 2002, *Flore vasculaire de Basse-Normandie. Supplément aux tomes 1 & 2*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 17 p.

Flores de France :

Coste H., 1937, *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes. (2de édition).*, Paris, Librairie Scientifique et Technique Albert Blanchard, tome 1, 416 p. (téléchargeable sur le site <http://www.tela-botanica.org/>).

Coste H., 1937, *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes.*, Paris, Librairie Scientifique et Technique Albert Blanchard, tome 2, 627 p. (téléchargeable sur le site <http://www.tela-botanica.org/>).

Coste H., 1937, *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées limitrophes.*, Paris, Librairie Scientifique et Technique Albert Blanchard, tome 3, 807 p. (téléchargeable sur le site <http://www.tela-botanica.org/>).

Fournier P., 1977, *Les quatre flores de France. I . Texte. (2è édition).*, Paris, Editions Lechevalier, tome 1, 1105 p.

Jauzein P., 1995, *Flore des champs cultivés.*, Paris, INRA éditions - SOPRA, 898 p.

Flore des Iles britanniques :

Stace C. A., 1997, *New flora of the British isles (second edition)*, Cambridge University Press, 1130 p.

Flore d'Europe :

Tutin T. G., Burges A. O., Chater A.O., Edmondson J. R., Heywood V.H., Moore D. M., Valentine D.H., Walters S. M., Webb D.A., Akeroyd J.R., Newton M.E., 1993, *Flora Europaea. Volume 1 : Psilotaceae to Platanaceae (2nd edition)*, Cambridge University Press, T.G.Tutin, N.A. Burges, A.O. Chater, J.R. Edmondson, V.H. Heywood, D.M. Moore, D.H. Valentine, S.M. Walters, D.A. Webb, J.R. Akeroyd and M.E. Newton, tome 1, 581 p.

Collectif , 1968, *Flora europaea. Volume 2 : Rosaceae to Umbeliferae.*, Cambridge, Cambridge University Press, T.G. Tutin, V.H. Heywood, N.A. Burges, D.M. Moore, D.H. Valentine, S.M. Walters, D.A. Webb, tome 2, 455 p.

Tutin T. G., Heywood V.H., Burges N.A., Moore D. M., Valentine D.H., Walters S. M., Webb D.A., 1972, *Flora Europaea. Volume 3 : Diapensiaceae to Myoporaceae.*, Cambridge, Cambridge University Press, tome 3, 370 p.

Tutin T. G., Heywood V.H., Burges N.A., Moore D. M., Valentine D.H., Walters S. M., Webb D.A., 1976, *Flora Europaea. Volume 4 : Plantaginaceae to Compositae (and Rubiaceae).*, London, Cambridge University Press, tome 4, 505 p.

Tutin T. G., Heywood V.H., Burges N.A., Moore D. M., Valentine D.H., Walters S. M., Webb D.A., Chater A.O., Richardson I.B.K., 1980, *Flora Europaea. Volume 5 : Alismataceae to Orchidaceae.*, Cambridge, Cambridge University Press, tome 5, 452 p.

Flores illustrées :

Blamey M., Grey-Wilson C., 1991, *La flore d'Europe occidentale.*, Paris, Les éditions Arthaud, 544 p.

Rameau J.-C., Mansion D., Dume G., 1989, *Flore forestière française. Guide écologique illustré. I. Plaines et collines.*, Institut pour le développement forestier, 1785 p.

Flores thématiques :

Bournérias M., 1998, *Les Orchidées de France, Belgique et Luxembourg*, Paris, Collection Parthénope, Société Française d'Orchidophilie, 416 p.

Corillion R., 1975, *Flore et végétation du Massif Armoricaire - Tome IV - Flore des Charophytes (Characées) du Massif Armoricaire et des contrées voisines d'Europe occidentale.*, Paris, Jouve Editeurs, 211 p.

Corillion R., 1994. « La flore aquatique du Massif armoricain (espèces vasculaires) . Description et caractères généraux. » *E.R.I.C.A., Bull. de botanique armoricaine* , n° 5, p. 1-103.

Delforge P., 2007, *Guide des orchidées de France, de Suisse et du Bénélux*, Paris, Delachaux et Niestlé, Collection "les guides du naturaliste", 288 p.

Guérin J.-C., Mathé J.-M., Merlet A., 2007, *Les Orchidées de Poitou-Charentes et de Vendée*, Mèze, Biotope, Collection Parthénope, 288 p., p. 1-288.

Prelli R., 2001, *Les fougères et plantes alliées de France et d'Europe occidentale.*, Paris, Editions Belin, 431 p.

Reduron J. P., Muckensturm B., 2007. « *Ombellifères de France. Tome 1 : Monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française* » *Bull. Soc.Bot.du Centre Ouest* , série NS, vol. 1, n° NSp 26, p. 1-564.

Reduron J. P., Muckensturm B., 2007. « *Ombellifères de France. Tome 2 : Monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française* » *Bull. Soc.Bot.du Centre Ouest* , série NS, vol. 2, n° NSp 27, p. 565-1142.

Reduron J. P., Muckensturm B., 2007. « *Ombellifères de France. Tome 3 : Monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française*» *Bull. Soc.Bot.du Centre Ouest* , série NS, vol. 3, n° NSp 28, p. 1143-1726.

Reduron J. P., Muckensturm B., 2008. « *Ombellifères de France. Tome 4 : Monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française*» *Bull. Soc.Bot.du Centre Ouest* , série NS, vol. 4, n° NSp 29, p. 1727-2348.

Reduron J. P., Muckensturm B., 2008. « *Ombellifères de France. Tome 5 : Monographie des Ombellifères (Apiaceae) et plantes alliées, indigènes, naturalisées, subspontanées, adventices ou cultivées de la flore française* » *Bull. Soc.Bot.du Centre Ouest* , série NS, vol. 5, n° NSp 30, p. 2349-3004.

Flore protégée :

Danton P., Baffray M., 1995, *Inventaire des Plantes Protégées en France*, Paris, Editions Nathan et Association Française pour la Conservation des espèces végétales, 293 p.

Hunault G., Moret J., 2003, *Atlas des plantes protégées de la Sarthe*, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle/Patrimoines Naturels, CBN Bassin parisien-Conservatoire du Patrimoine naturel sarthois-SEPENES, 363 p.

Atlas floristiques :

Dupont P., 1990, *Atlas partiel de la Flore de France.*, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle - Secrétariat de la Faune et de la Flore, Collection Patrimoines Naturels - volume n° 3, série Patrimoine Génétique, 442 p.

Dupont P., 2001, *Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Etat et avenir d'un patrimoine. Tome 1.*, Nantes, SILOË éditeur, Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France - Conservatoire Botanique National de Brest, tome 1, 175 p.

Dupont P., 2001, *Atlas floristique de la Loire-Atlantique et de la Vendée. Etat et avenir d'un patrimoine. Tome 2 : cartes et commentaires.*, Nantes, SILOË éditeur, Société des Sciences Naturelles de l'Ouest de la France - Conservatoire Botanique National de Brest, tome 2, 559 p.

David C., Gérard M., Hubert H., Jarri B., de la Barre Y., Ravet M., à paraître, *Atlas floristique des Pays de la Loire. Flore de la Mayenne.* Mayenne Nature Environnement, Conservatoire Botanique National de Brest, SILOË.

Listes rouges :

Olivier L., Galland J.-P., Maurin H., 1995, *Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : espèces prioritaires*, Paris, Muséum National d'Histoire Naturelle-Service du Patrimoine Naturel, Ministère de l'Environnement-Direction de la Nature et des Paysages., 486 p.

Magnanon S., 1993. *Liste rouge des espèces végétales rares et menacées du Massif Armoricaïn. E.R.I.C.A., Bull. de botanique armoricaine* , n° 4 : 1-22.

Lacroix P., Le Bail J., Hunault G., Brindejone O., Thomassin G., Guitton H., Geslin J., Poncet L., 2008, *Liste rouge régionale des plantes vasculaires rares et/ou menacées en pays de la Loire*, Nantes, Conservatoire Botanique National de Brest-Antenne régionale des Pays de la Loire, Région des Pays de la Loire, 48 p., + annexes. (téléchargeable sur le site internet <http://www.cbnbrest.fr/>).

Lacroix P., Le Bail J., Brindejone O., 2006, *Liste rouge de la flore vasculaire indigène rare et menacée de Loire-Atlantique*, Nantes, Conservatoire Botanique National de Brest-Antenne des Pays de la Loire, Conseil Général de la Loire-Atlantique, 12 p., + annexes.

Plantes invasives :

Lacroix P., Le Bail J., Geslin J., Hunault G., 2008, *Liste des plantes vasculaires invasives, potentiellement invasives et à surveiller en région Pays de la Loire*, Nantes, Conservatoire Botanique National de Brest-Antenne régionale des Pays de la Loire, Région des Pays de la Loire, 28 p., + annexes

Sites internet :

Flore de France de G. Rouy (1893-1913) :

http://www.tela-botanica.org/page:flore_de_rouy

Flore de France de H. Coste (1937) :

http://www.tela-botanica.org/page:flore_de_coste

Flora Europaea :

<http://rbg-web2.rbge.org.uk/FE/fe.html>

Flora Iberica :

<http://www.rjb.csic.es/floraiberica/>

Flora of the British Isles :

<http://ip30.eti.uva.nl/BIS/flora.php?menuentry=inleiding>

Index synonymique de la flore de France (Kerguelen) :

<http://www2.dijon.inra.fr/flore-france/consult.htm>

Plant Crib (Rich, T.C.G. & Jermy, A.C., 1998) :

http://www.bsbi.org.uk/html/plant_crib.html

Page personnelle de Daniel Chicouène (botanique, malherbologie) :

<http://dc.plantouz.chez-alice.fr/>

Botanical Society of the British Isles :

<http://www.bsbi.org.uk/>

Inventaire National du Patrimoine Naturel :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/index.jsp>

Société Botanique de France :

<http://www.bium.univ-paris5.fr/sbf/debut.htm>

Société Botanique du Centre-Ouest (SBCO) :

<http://sbco.free.fr/public/framacceuil.html>

Tela Botanica :

<http://www.tela-botanica.org/>

Conservatoire Botanique National de Brest :

<http://www.cbnbrest.fr/>

Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien :

<http://cbnbpmnhn.fr/cbnbpm/>

Sommaire des fiches (ordre alphabétique des noms scientifiques)

<i>Anagallis tenella</i> (L.) L.	Fiche 31
<i>Alisma</i> sp.	Fiche 23
<i>Alnus glutinosa</i> Gaertn.	Fiche 01
<i>Althea officinalis</i> L.	Fiche 19
<i>Apium nodiflorum</i> (L.) Lag.	Fiche 35
<i>Angelica sylvestris</i> L.	Fiche 36
<i>Aster tripolium</i> L.	Fiche 26
<i>Bidens</i> sp.	Fiche 08
<i>Calystegia sepium</i> (L.) R.Br.	Fiche 30
<i>Cardamine pratensis</i> L.	Fiche 27
<i>Carex pendula</i> Huds.	Fiche 45
<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill.	Fiche 16
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soo.	Fiche 33
<i>Drosera</i> sp.	Fiche 40
<i>Erica tetralix</i> L.	Fiche 02
<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck.	Fiche 38
<i>Eupatorium cannabinum</i> L.	Fiche 18
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim.	Fiche 39
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L.	Fiche 13
<i>Glaux maritima</i> L.	Fiche 29
<i>Halimione portulacoides</i> (L.) Aellen.	Fiche 04
<i>Humulus lupulus</i> L.	Fiche 43
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L.	Fiche 28
<i>Juncus</i> sp.	Fiche 44
<i>Lobelia urens</i> L.	Fiche 14
<i>Ludwigia</i> sp. (non indigenes)	Fiche 10
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L.	Fiche 20
<i>Lysimachia</i> sp.	Fiche 11
<i>Lythrum salicaria</i> L.	Fiche 25
<i>Mentha</i> sp.	Fiche 21
<i>Molinia coerulea</i> (L.) Moench.	Fiche 47
<i>Myrica gale</i> L.	Fiche 05
<i>Nasturtium officinale</i> R.Br.	Fiche 37
<i>Oenanthe</i> sp.	Fiche 32
<i>Osmunda regalis</i> L.	Fiche 48
<i>Pedicularis</i> sp.	Fiche 22
<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Fiche 41
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud.	Fiche 49
<i>Polygonum amphibium</i> L.	Fiche 24
<i>Puccinellia maritima</i> (Huds.) Parl.	Fiche 42
<i>Ribes rubrum</i> L.	Fiche 03
<i>Rorripa amphibia</i> (L.) Besser.	Fiche 09
<i>Salicornia</i> sp.	Fiche 50
<i>Salix</i> sp.	Fiche 06
<i>Scirpus maritimus</i> L.	Fiche 51
<i>Scornozera humilis</i> L.	Fiche 12
<i>Solanum dulcamara</i> L.	Fiche 17
<i>Succisa pratensis</i> Moench.	Fiche 15
<i>Sueda vera</i> Forssk. ex J.F.Gmel.)	Fiche 07
<i>Trifolium squamosum</i> L.	Fiche 34
<i>Typha</i> sp.	Fiche 46

Sommaire des fiches (ordre alphabétique des noms français)

ache nodiflore	Fiche 35
angélique sauvage	Fiche 36
aster maritime	Fiche 26
aulne glutineux	Fiche 01
baldingère faux-roseau	Fiche 41
bidents	Fiche 08
bruyère à quatre angles	Fiche 02
cardamine des prés	Fiche 27
cirse d'Angleterre	Fiche 16
cresson amphibie	Fiche 09
cresson de fontaine	Fiche 37
douce-amère	Fiche 17
écuelle d'eau	Fiche 28
eupatoire chanvrine	Fiche 18
gentiane pneumonanthe	Fiche 13
glaux maritime	Fiche 29
glycérie maritime	Fiche 42
groseiller sauvage	Fiche 03
guimauve officinale	Fiche 19
houblon lupulin	Fiche 43
joncs	Fiche 44
jussies non indigènes	Fiche 10
laîche penchée	Fiche 45
linaigrette à feuilles étroites	Fiche 38
liseron des haies	Fiche 30
lobelie brulante	Fiche 14
lychnis fleur de coucou	Fiche 20
lysimaques	Fiche 11
massettes	Fiche 46
menthes	Fiche 21
molinie bleue	Fiche 47
mouron délicat	Fiche 31
obione	Fiche 04
oenanthes	Fiche 32
orchis tacheté	Fiche 33
osmonde royale	Fiche 48
pédiculaires	Fiche 22
phragmite	Fiche 49
piment royal	Fiche 05
plantains d'eau	Fiche 23
reine des prés	Fiche 39
renouée amphibie	Fiche 24
rossolis	Fiche 40
salicaire	Fiche 25
salicornes	Fiche 50
saules	Fiche 06
scirpe maritime	Fiche 51
scorzonère humble	Fiche 12
soude arbustive	Fiche 07
succise des prés	Fiche 15
trèfle maritime	Fiche 34

Sommaire des fiches (classement par catégories « physiologiques »)

Arbres, arbustes et sous-arbrisseaux

aulne glutineux	Fiche 01
bruyère à quatre angles	Fiche 02
groseiller sauvage	Fiche 03
obione	Fiche 04
piment royal	Fiche 05
saules	Fiche 06
soude arbustive	Fiche 07

Plantes herbacées à fleurs jaunes

bidents	Fiche 08
cresson amphibie	Fiche 09
jussies non indigènes	Fiche 10
lysimaques	Fiche 11
scorzonère humble	Fiche 12

Plantes herbacées à fleurs bleues à violettes

gentiane pneumonanthe	Fiche 13
lobelie brûlante	Fiche 14
succise des prés	Fiche 15

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, lilacées ou pourpres

cirse d'Angleterre	Fiche 16
douce-amère	Fiche 17
eupatoire chanvrine	Fiche 18
guimauve officinale	Fiche 19
lychnis fleur de coucou	Fiche 20
menthes	Fiche 21
pédiculaires	Fiche 22
plantains d'eau	Fiche 23
renouée amphibie	Fiche 24
salicaire	Fiche 25

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes ou lilacées à blanches

aster maritime	Fiche 26
cardamine des prés	Fiche 27
écuelle d'eau	Fiche 28
glauque maritime	Fiche 29
liseron des haies	Fiche 30
mouron délicat	Fiche 31
oenanthes	Fiche 32
orchis tacheté	Fiche 33
trèfle maritime	Fiche 34

Plantes herbacées à fleurs blanches

ache nodiflore	Fiche 35
angélique sauvage	Fiche 36
cresson de fontaine	Fiche 37
linaigrette à feuilles étroites	Fiche 38
reine des prés	Fiche 39
rossolis	Fiche 40

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes

baldingère faux-roseau	Fiche 41
glycérie maritime	Fiche 42
houblon lupulin	Fiche 43
joncs	Fiche 44
laîche penchée	Fiche 45
massettes	Fiche 46
molinie bleue	Fiche 47
osmonde royale	Fiche 48
phragmite	Fiche 49
salicornes	Fiche 50
scirpe maritime	Fiche 51

Arbres, arbustes ou sous-arbrisseaux



aulne glutineux
(*Alnus glutinosa* Gaertn.)

Fiche n° 01



Fiche 01

Alnus glutinosa Gaertn.

Famille : Betulacées

Noms communs : aune, aulne glutineux, aulne noir, vergne, verne.

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port	Arbre ou arbuste pouvant atteindre jusqu'à 20 m de haut. Houppier pyramidal à conique évoquant la silhouette d'un Conifère.
Souche	
Tige	Tronc à écorce fissurée, grise, brunâtre foncé, à jeunes pousses collantes.
Feuilles	Feuilles alternes, <u>ovales-orbiculaires</u> , <u>tronquées ou rétuses au sommet</u> , un peu en coin à la base (1), <u>glutineuses</u> .
Fleur	
Inflorescence	<u>Chatons</u> males et femelles sur le même <u>pédoncule</u> , <u>paraissant avant les feuilles</u> .
Fruit	Ovoïde ressemblant à une petite pomme de pin (2).

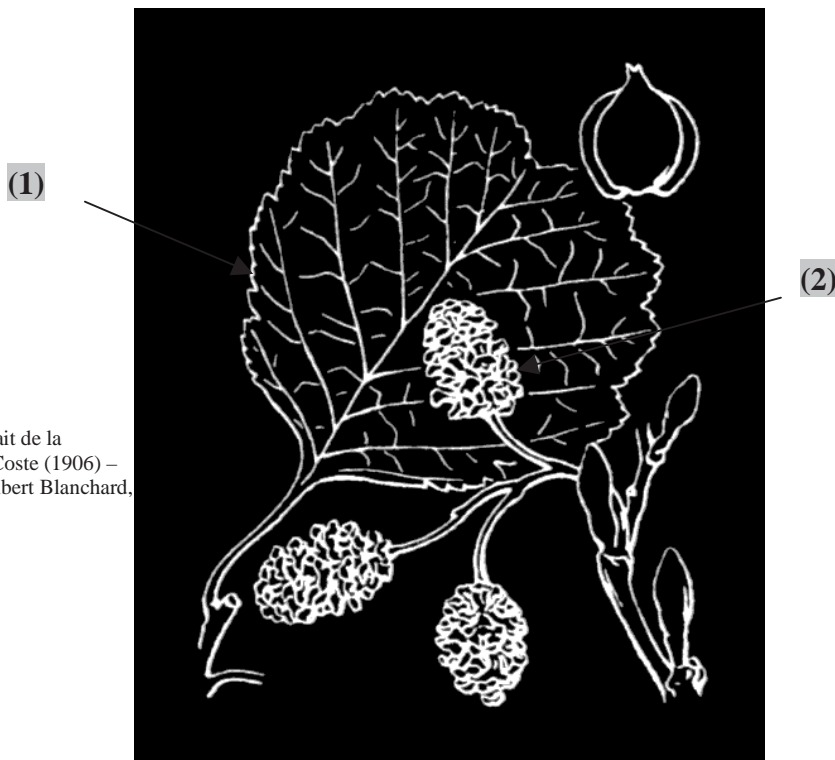


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : Arbre ou arbuste pouvant atteindre jusqu'à 20 m, à écorce fissurée, grise, brunâtre foncé, à jeunes pousses collantes et à feuilles assez arrondies. Fleurs petites, réunies en chatons mâles, pendants et femelles, dressés, en forme de petites pomme de pins.

Identification : arbre facile à reconnaître.

Risques de confusion : Confusion possible avec *Alnus cordata* (Loisel.) Dubuy, espèce introduite, plantée dans les parcs et certains bords de route, mais dont la feuille est en pointe au sommet et en cœur à la base. La forme de la feuille ovale-orbiculaire, tronquée ou rétuse au sommet de l'aulne glutineux le distingue par ailleurs des bouleaux (*Betula* sp.) qui appartiennent à la même famille, mais qui possèdent des feuilles ovales-deltoides, en pointe au sommet. De plus, les feuilles des bouleaux paraissent après les chatons.

Période d'observation : Arbre à feuilles caduques fleurissant au mois de mars, reconnaissable avec son feuillage de mars à octobre.

Types de milieux : Arbre des bois humides, bords des cours d'eau, marécages et tourbières, très commun dans notre région.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Commun	Très commun	Très commun	Très commun

Arbres, arbustes ou sous-arbrisseaux



bruyère à quatre angles
(*Erica tetralix* L.)

Fiche n°02

Erica tetralix L.

Famille : Ericacées

Noms communs : bruyère à quatre angles, bruyère tétragone, bruyère quaternée

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port	Sous-arbrisseau ou arbuste (plante ligneuse).
Feuilles	Persistantes, très étroites (moins de 2 mm de large), en forme d'aiguilles, hérissées de longs cils glanduleux (1), disposées en verticilles autour de la tige (2).
Fleur	Rose pâle, à corolle en forme d'outre (urcéolée) ou de clochette (campanulée), à 4 dents, dépassant le calice (3) – corolle persistant après floraison.
Inflorescence	Grappe condensée en tête ombelliforme penchée, à 4-12 fleurs rose pâle (4).

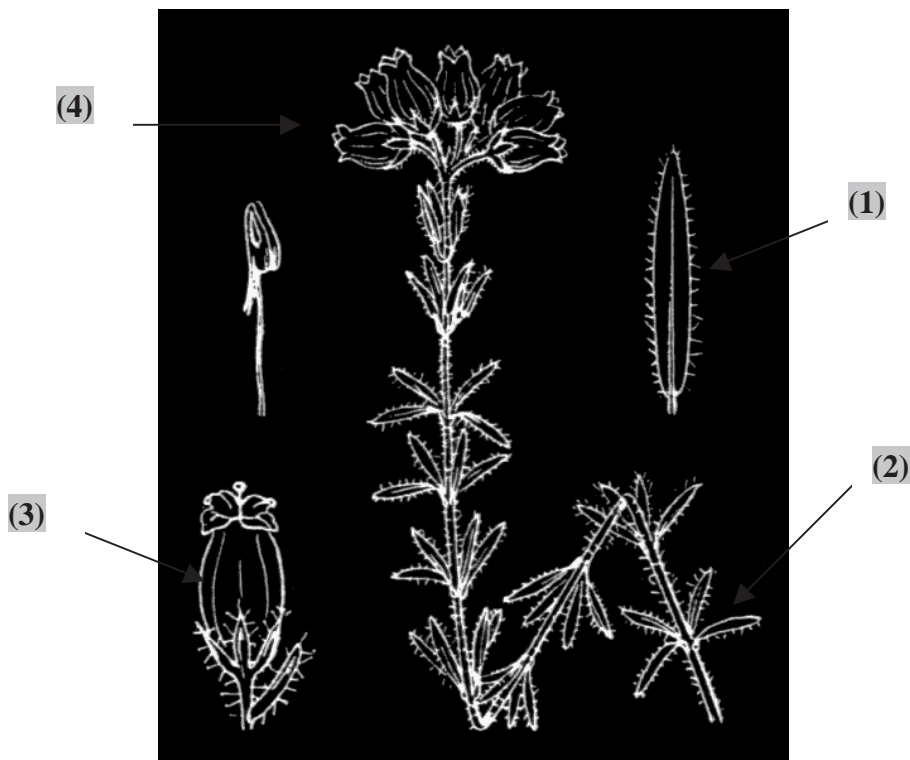


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : Arbrisseau de 20 à 70 cm, grisâtre, à feuilles lancéolées, étroites, disposées en verticilles autour de la tige, poilues lorsqu'elles sont jeunes. Fleurs globuleuses, rose pâle, réunies en grappes compactes à l'extrémité des rameaux.

Identification : assez facile à reconnaître.

Risques de confusion : *Erica ciliaris* est l'espèce la plus proche d'*E. tetralix*. Elle s'en distingue par ses fleurs disposées en grappe allongée. Les autres bruyères du genre *Erica* possèdent des feuilles et un calice glabres. Par ailleurs, une autre confusion peut-être faite avec la bruyère de Saint-Daboec (*Daboecia cantabrica*), qui diffère cependant par une corolle violacée dont les 4 dents sont réfléchies et caractérise des milieux secs.

Période d'observation : espèce observable toute l'année, dont la floraison a lieu entre juin et septembre.

Types de milieux : Cet arbrisseau croît dans les landes humides, et les tourbières.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez commun	Assez commun	Assez rare	Assez commun	Assez commun	Assez rare

Arbres, arbustes ou sous-arbrisseaux



groseiller sauvage
(*Ribes rubrum* L.)

Fiche n° 03



Ribes rubrum L.

Famille : Grossulariacées

Nom commun : groseillier rouge

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	<i>Arbrisseau ligneux, qui n'est pas un conifère, non épineux, ramifié dès la base, ne dépassant guère 1,5 m de hauteur, non grimpant.</i>
Souche/racine	-
Tige	-
Feuille	<i>Feuilles alternes, disposées irrégulièrement autour de la tige (et non sur deux rangs opposés, de part et d'autre du rameau). Feuilles (1) palmatilobées, à 3-5 lobes dentés-crênelés, larges de 3 à 8 cm, dépourvues de glandes persistantes.</i>
Fleur	-
Inflorescence	<i>Fleurs (2) disposées en grappes (3) pendantes.</i>
Fruit	<i>Baie (4) rouge glabre, à saveur acide.</i>

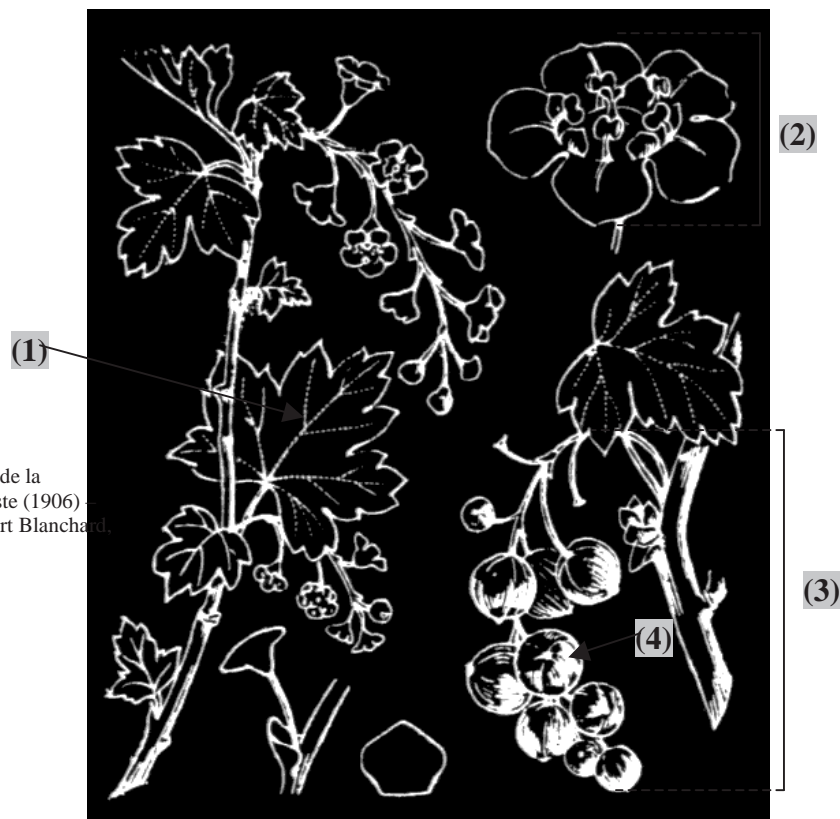


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906)
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : arbuste pouvant atteindre 1,5 m, non épineux. Feuilles palmatilobées, à 3-5 lobes crénelés-dentés, en cœur à la base, pétiolées, pubescentes en dessous. Fleurs vert jaunâtre, ordinairement rougeâtres au centre, en grappes axillaires, toujours pendantes. Baies rouges, glabres, à saveur acidulée.

Identification : identification facile.

Risques de confusion : pas de risque de confusion durant les périodes de floraison et de fructification car il s'agit du seul groseiller spontané dans la région. Les feuilles peuvent être éventuellement confondues avec celle la viorne obier (*Viburnum opulus* L.). Toutefois, celles-ci sont opposées chez ce dernier.

Période d'observation : floraison en avril-mai et fructification entre juin et août.

Types de milieux : plante des boisements humides et frais, des bords de cours d'eau, et des haies fraîches.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Assez commun	Assez commun	Commun	Très commun	Peu commun

Arbres, arbustes ou sous-arbrisseaux



Obione faux pourpier
(*Halimione portulacoides* (L.) Aellen)

Fiche n° 04



Halimione portulacoides (L.) Aellen

Famille : Chénopodiacées

Noms communs : obione faux-pourpier

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port	Sous-arbrisseau de 20-50 cm, blanchâtre-argenté, formant des touffes compactes.
Souche	
Tige	Tige couchée, <u>radicante</u> et rameaux redressés (1).
Feuilles	<u>Larges et pétiolées</u> , les inférieures <u>opposées, obovales ou oblongues</u> , épaisses, charnues (2).
Fleur	Fleurs jaunâtres.
Inflorescence	<u>Glomérules</u> de fleurs en <u>épis</u> interrompus, réunies en <u>panicule</u> terminale plus ou moins étalée, feuillée seulement à la base (3).
Fruit	

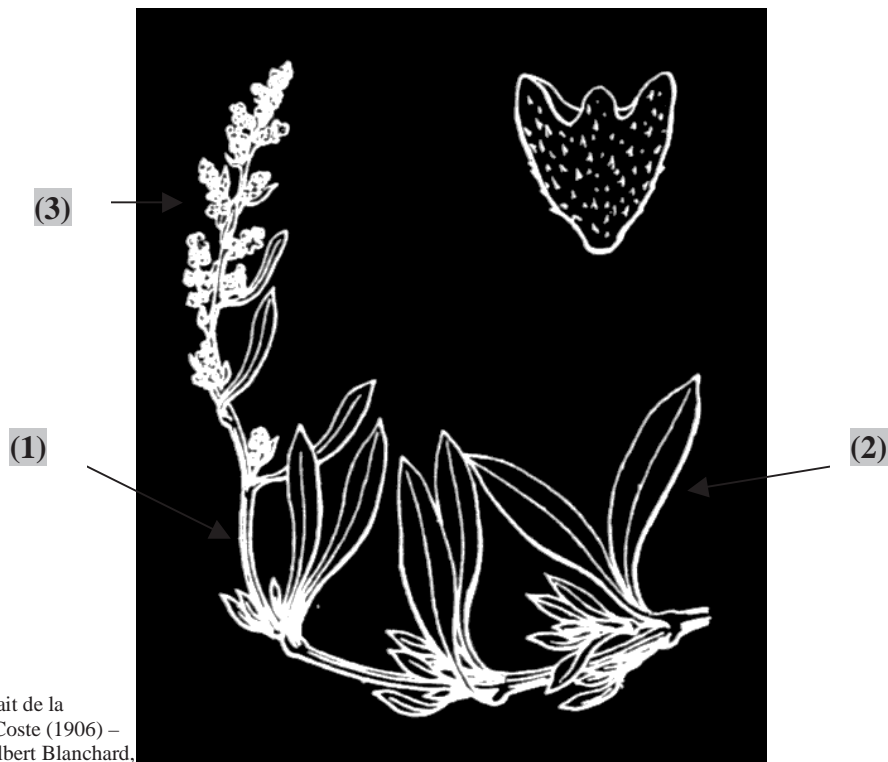


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : Sous-arbrisseau, étalé, argenté ou grisâtre, à feuilles entières, le plus souvent opposées, épaisses et charnues. Petites fleurs jaune verdâtre, réunies en panicule au sommet des rameaux,.

Identification : assez facile à reconnaître.

Risques de confusion : espèce proche, dans la même famille, des arroches (*Atriplex* sp.), qui sont cependant des plantes annuelles faiblement enracinées, à l'exception d'*Atriplex halimus* L. qui est un arbuste cultivé également argenté, mais dont les feuilles sont alternes et qui présente une taille plus élevée (1 à 2 m).

Période de floraison : entre juillet et septembre.

Types de milieux : Plante uniquement présente sur le littoral, caractéristiques des vases des prés salés, des bordures d'étiers, et des bassins de salines, etc.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez rare	Peu commun	Absent	Absent	Absent	Peu commun

Arbres, arbustes ou sous-arbrisseaux



piment royal
(*Myrica gale* L.)

Fiche n° 05

Ne pas prélever
(espèce protégée)



Myrica gale L.

ESPECE PROTEGEE

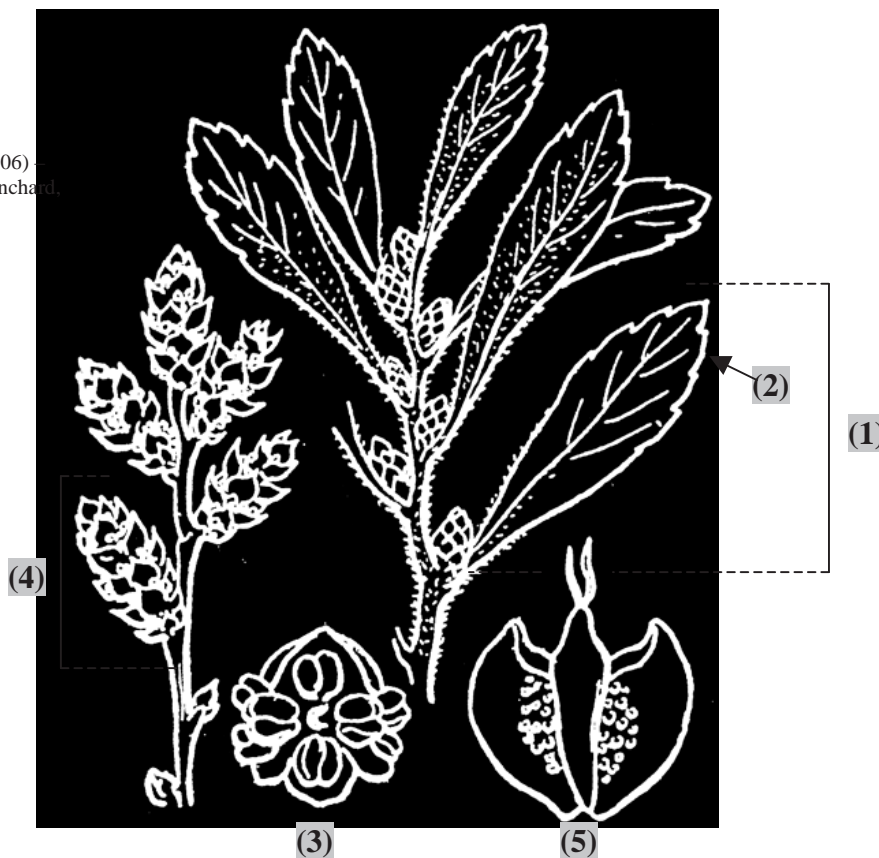
Famille : Myricacées

Noms communs : laureau, piment royal.

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	<i>Arbuste ligneux, différent d'un conifère, haut de 0,4 à 2 m. Odeur aromatique très forte.</i>
Souche/racine	Tiges souterraines rampantes.
Tige	-
Feuille	Feuilles (1) <u>caduques</u> , longues de 2 à 6 cm, disposées tout autour du rameau (non étalées sur un plan). <u>Limbe un peu épais, oblong lancéolé, élargi et denté seulement (ou surtout) au sommet (2), vert sur les deux faces, poilu glanduleux, à forte odeur aromatique.</u>
Fleur	Plante <u>dioïque</u> (fleurs mâles et femelles portées par des individus différents).
Inflorescence	Fleurs (3) réunies en <u>chatons</u> (4) unisexués, dressés, longs de 18 mm au max.
Fruit	(5)

Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906)
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.



Description : arbuste pouvant atteindre 2 m de haut, fortement aromatique, à rameaux bruns-rougeâtres, possédant des glandes jaunâtres éparpillées, portant des feuilles elliptiques, dentées au sommet, duveteuses en dessous et glanduleuses. Fleurs mâles et femelles, petites, regroupées sur des sujets distincts en chatons oranges ou rougeâtres, apparaissant avec les feuilles, longs de 0,7 à 1,5 cm.

Identification : arbuste facile à reconnaître. Espèce protégée au niveau régional.

Risques de confusion : il est possible de confondre le laureau avec certains saules. Cependant, la très forte odeur aromatique et les chatons dressés (non retombants) de *Myrica gale* sont des critères qui permettent de les distinguer.

Période d'observation : l'arbuste est reconnaissable lorsqu'il est en feuilles, et presque toute l'année avec les feuilles séchées et les restes d'inflorescences.

Types de milieux : plante des marais, tourbières, landes et bois tourbeux, du bords des eaux. Souvent en peuplements étendus.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez rare	Assez commun	Absent	Absent	Très rare	Très rare

Arbres, arbustes ou sous-arbrisseaux

saules
(*Salix sp.*)

Fiche n° 06







Genre *Salix* L.

(*Salix alba* L., *Salix atrocinerea* Brot., *Salix aurita* L., *Salix cinerea* L., *Salix fragilis* L., *Salix pentandra* L., *Salix purpurea* L., *Salix repens* L. subsp. *dunensis* Rouy, *Salix repens* L. subsp. *repens*, *Salix triandra* L., *Salix viminalis* L.)

Famille : Salicacées

Nom commun : saule.

(saule blanc, saule roux, saule à oreillettes, saule cendré, saule fragile, saule laurier, saule pourpre, saule rampant des dunes, saule rampant, saule à trois étamines, saule des vanniers).

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèces :

	Descriptif
Port/taille	<u>Arbre, arbuste ou arbrisseau ligneux, qui n'est pas un conifère.</u>
Souche/racine	-
Tige	Non épineuse.
Feuille	<u>Feuilles (1) caduques, normalement développées (> à 2 cm de longueur, < à 12 cm), non crassulescentes, molles, alternes, simples (non composées), entières ou dentées, disposées irrégulièrement sur tout le tour de la tige (non sur deux rangs de manière à former un plan), glabres ou velues. Pas d'odeur aromatique forte.</u> <u>Limbe de forme variable : soit allongé (D, E, G, H, I), de longueur >= 3 x la largeur, soit plus large (A, B, C, F), de longueur < 3 x la largeur.</u> <u>Limbe foliaire linéaire, elliptique, oblong, ovale ou obovale (non ovale-triangulaire ou suborbiculaire).</u> <u>Pétiole (2) court et non aplati.</u> <u>Feuilles atténuées en coin à la base (3) (angle des 2 bords <= 90°) (différent de feuilles à limbe arrondi, tronqué ou cordé à la base)</u>
Fleur	Fleurs unisexuées, mâles (4) ou femelles (5), portées par des individus différents.
Inflorescence	Fleurs réunies en chatons (6) (mâles ou femelles) dressés. Les chatons apparaissent avant les feuilles (A, B, C, D, E) ou en même temps (F, G, H, I), puis disparaissent rapidement.

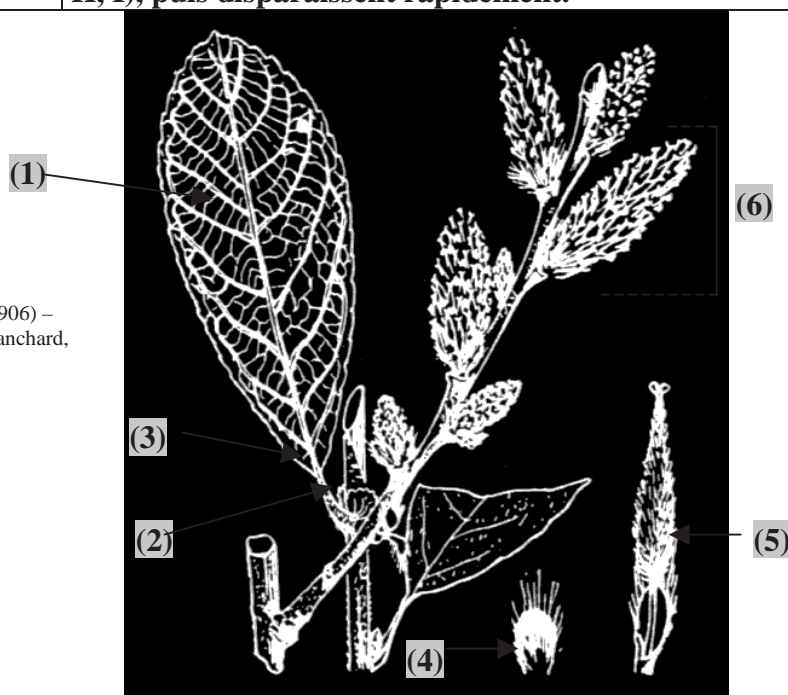


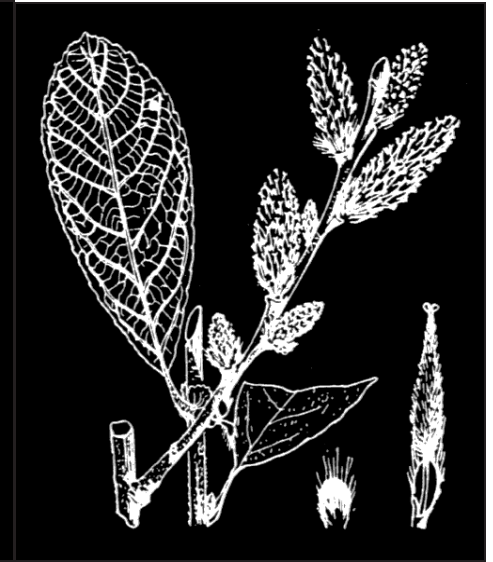
Schéma extrait de la Flore de H. Coste (1906) – Copyright Albert Blanchard, Paris, 1998.



A - *Salix repens*



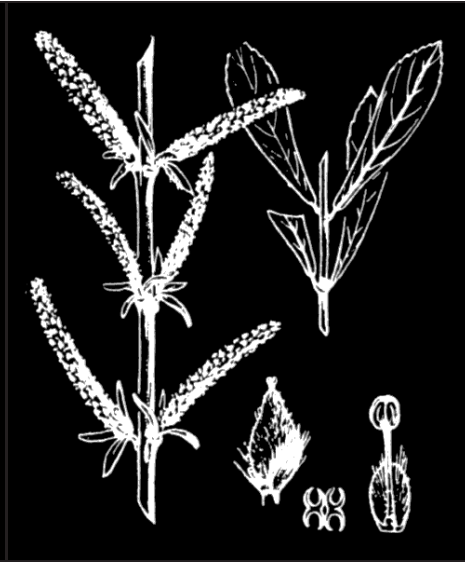
B - *Salix aurita*



C - *Salix atrocinerea/cinerea*



D - *Salix vilinalis*



E - *Salix purpurea*



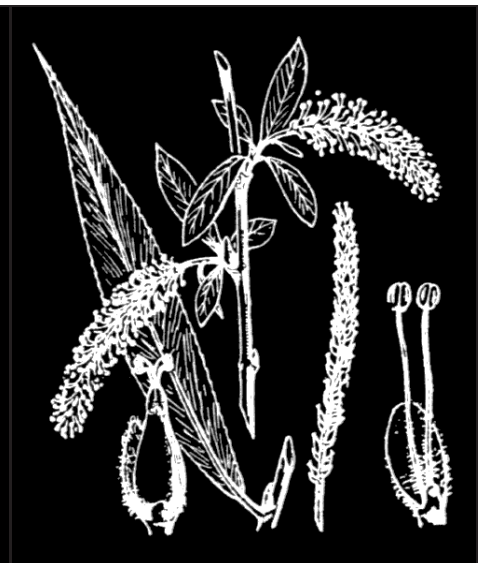
F - *Salix pentandra*



G - *Salix triandra*



H - *Salix fragilis*



I - *Salix alba*

Description : arbres, arbustes ou arbrisseau dioïques. Feuilles caduques, alternes, stipulées, simples, plus ou moins lancéolées, à court pétiole. Fleurs réunies en chatons dressés, à périanthe nul. Les fleurs mâles et femelles se trouvent sur des sujets distincts. Graines nombreuses, petites, munies d'une houppe de longs poils soyeux.

Identification : le genre *Salix* est facile à reconnaître. En revanche, certaines espèces de saules sont très difficiles à distinguer, notamment du fait de l'existence de nombreux hybrides.

Risques de confusion : notamment avec le laureau (*Myrica gale* L.), mais ce dernier possède une odeur aromatique très forte.

Période d'observation : pendant la période de feuillaison, allant du printemps à l'automne, les chatons se développent de mars à mai.

Types de milieux : bords des eaux, lieux marécageux et même tourbeux, landes et bois humides.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
<i>Salix alba</i>	Commun	Commun	Commun	Peu commun	Commun	Commun
<i>Salix atrocinerea</i>	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun
<i>Salix aurita</i>	Peu commun	Assez commun	Très rare	Assez commun	Peu commun	Peu commun
<i>Salix cinerea</i>	Très rare	Non signalé	Rare	Très rare	Non signalé	Non signalé
<i>Salix fragilis</i>	Assez commun	Assez commun	Peu commun	Assez commun	Assez commun	Peu commun
<i>Salix pentandra</i>	Très rare	Non signalé	Très rare	Non signalé	Non signalé	Non signalé
<i>Salix purpurea</i>	Rare	Rare	Rare	Non signalé	Assez rare	Très rare
<i>Salix repens</i> subsp. <i>dunensis</i>	Assez rare	Assez rare	Non signalé	Très rare	Non signalé	Peu commun
<i>Salix repens</i> subsp. <i>repens</i>	Peu commun	Assez commun	Très rare	Assez rare	Peu commun	Assez rare
<i>Salix triandra</i>	Assez rare	Peu commun	Peu commun	Très rare	Assez rare	Assez rare
<i>Salix viminalis</i>	Peu commun	Peu commun	Peu commun	Assez rare	Assez commun	Assez rare

Arbres, arbustes ou sous-arbrisseaux



soude arbustive
(*Sueda vera* Forssk. ex J.F.Gmel.)

Fiche n° 07



***Suaeda vera* Forssk. ex J.F.Gmel.**

Famille : Chenopodiacées

Noms communs : soude arbustive, soude vraie

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Sous-arbrisseau de 50 cm à 1 m.
Souche/racine	Plante <i>vivace</i> .
Tige	-
Feuille	Feuilles (1) développées, nettement <i>crassulescentes</i> , <i>alternes</i> , courtes (5-6 mm), vert glauque (noircissant en herbier), arrondies au sommet.
Fleur	Fleurs (2) <i>non réunies en capitules</i> , petites, verdâtres ou rougeâtres.
Inflorescence	-
Fruit	<u>Périanthe</u> fructifère (3) <i>renflé-subglobuleux</i> , à lobes <i>ovales-obtus</i> , <i>concaves</i> , <i>connivents</i> ; graine (4) ordinairement <i>verticale</i> , <i>lisse</i> et <i>luisante</i> .

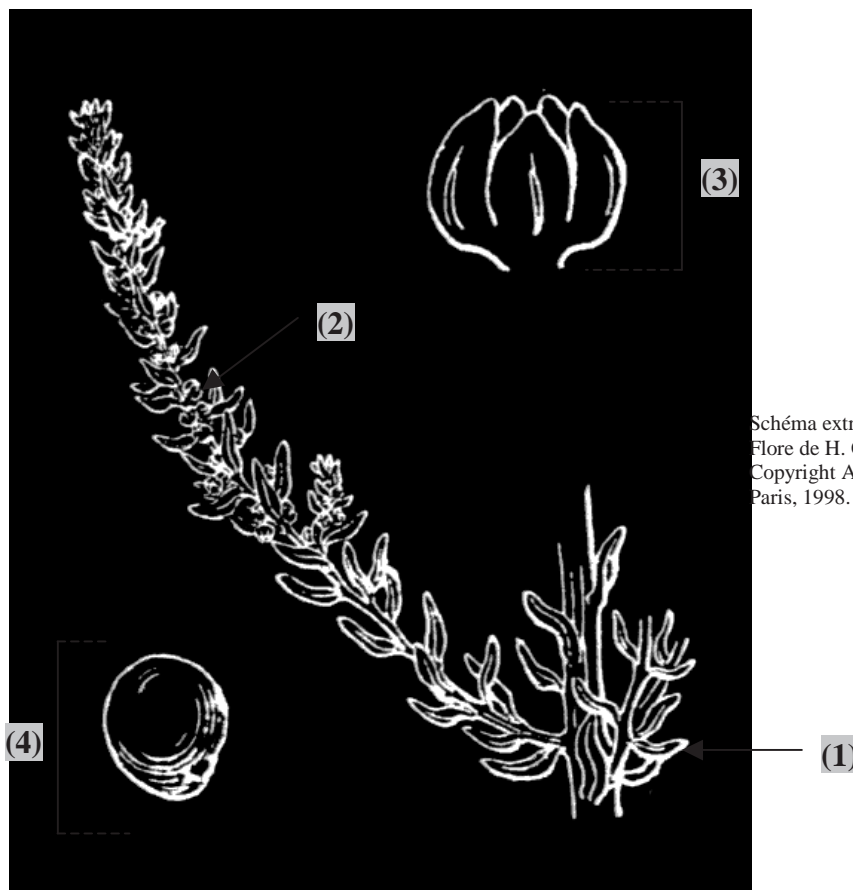


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : sous-arbrisseau de 0,5 à 1 m, glabre, dressé, très ramifié, buissonneux, à rameaux blanchâtres. Feuilles persistantes, rapprochées, vert glauques, subcylindriques, longues de 5-6 mm, atténuées à la base et sessiles. Fleurs verdâtres ou rougeâtres, isolées ou groupées par 2-3, sessiles à l'aisselle des bractées.

Identification : plante facile à reconnaître en toute saison.

Risques de confusion : le genre *Suaeda* comprend en Pays de la Loire une autre espèce : *Suaeda maritima* Dum.. Cette dernière se distingue de la soude arbustive par le fait qu'il s'agit d'une espèce annuelle, à tige herbacée (non ligneuse), qui possède des feuilles allongées de 1 à 3 cm. Le feuillage de la soude arbustive peut évoquer celui du tamaris (*Tamarix anglica* Webb.). Ce dernier en diffère par la taille plus élevée (2 à 3 m), par des feuilles en pointe et ses fleurs roses en épis linéaires apparaissant de juin à septembre.

Période d'observation : plante vivace observable toute l'année (feuillage sempervirent), la floraison se produit entre juillet et septembre.

Types de milieux : plante littorale des hauts prés salés, des marais littoraux et des falaises maritimes.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez rare	Peu commun	Absent	Absent	Absent	Peu commun

Plantes herbacées à fleurs jaunes



Bidents
(*Bidens sp.*)

Fiche n° 08



Genre *Bidens* Tourn.

(*Bidens cernua* L., *B. connata* Mulh. Ex Willd., *B. frondosa* L., *B. radiata* Thuill., *B. tripartita* L., *B. vulgata* Greene)

Famille : Asteracées (Composées)

Noms communs : bident

(bident penché, bident à feuilles connées, bident à fruits noirs, bident radié, bident triparti ou chanvre d'eau, bident vulgaire)

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèces :

	Descriptif
Port/taille	Plante <i>non visqueuse</i> .
Souche/racine	Plantes annuelles.
Tige	Tige feuillée, vert jaunâtre ou rougeâtre.
Feuille	Feuilles (1) <i>opposées</i> , au moins les <i>inférieures</i> , simples ou composées. Pétiole parfois ailé ou non.
Fleur	Fleurs <i>jaunes</i> ordinairement toutes <u>tubuleuses</u> et <u>hermaphrodites</u> , rarement celles du rang extérieur, <u>ligulées</u> et stériles.
Inflorescence	<u>Capitules</u> (2) à nombreuses fleurs, en <u>panicules</u> ou en <u>corymbes</u> .
Fruit	Fruit <i>sec</i> (3) <i>ne s'ouvrant pas spontanément à maturité</i> (<u>akène</u>), surmontés de 2-5 arêtes rigides, bordées d'épines.

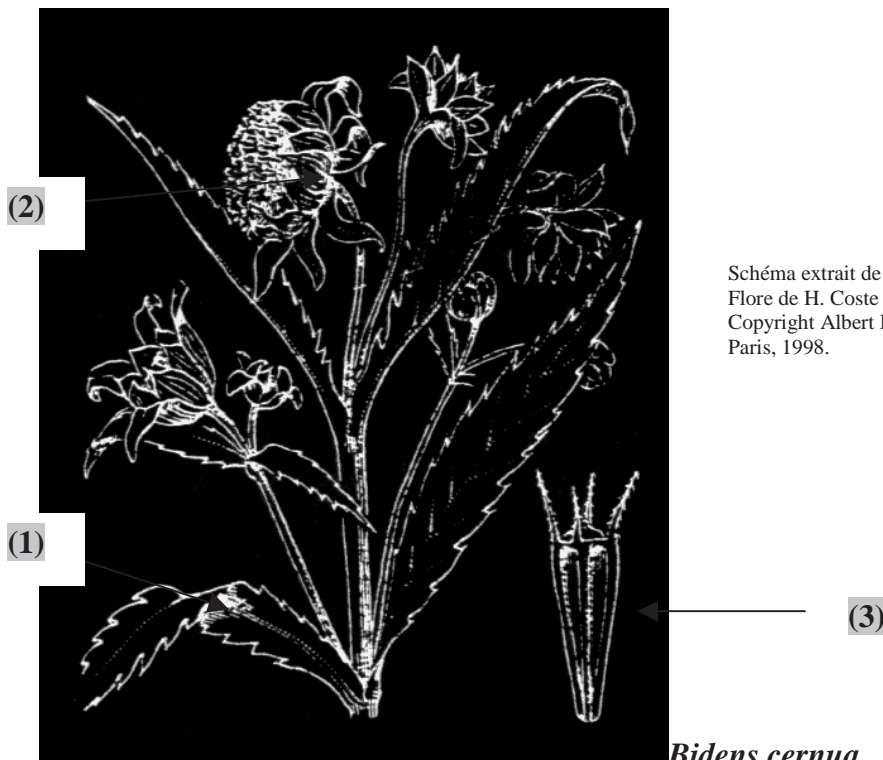


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Bidens cernua

Description : Plantes herbacées, annuelles ou vivaces à feuilles opposées, simples ou divisées en segments dentés. Fleurs jaunes, réunies en capitules solitaires, entourés de feuilles (bractées foliacées), à l'extrémité des rameaux. Fruits munis de soies barbues, s'accrochant aux poils des animaux ou aux vêtements.

Identification : Plantes assez difficiles à reconnaître.

Risques de confusion : nombreux parmi les autres Astéracées à fleurs jaunes. Les fruits caractéristiques, surmontés d'arêtes bordées d'épines, constituent le critère le plus fiable pour reconnaître les bidens. Néanmoins, au stade de la floraison, rares sont les Astéracées à fleurs jaunes à présenter aussi peu de fleurs ligulées à la périphérie. Avec ses fleurs ligulées courtes, la pulicaria vulgaire (*Pulicaria vulgaris* Gaertn.) peut évoquer à première vue un bidens. Il s'en distingue également par son aspect velu grisâtre.

Période d'observation : Plantes annuelles se développant au cours du printemps au fur et à mesure du retrait des eaux et fleurissant en fin d'été. Disparaissent aux premières gelées.

Types de milieux : Plantes des bords des eaux stagnantes ou courantes, des grèves alluviales, des fossés et des zones fangeuses des marécages et des prairies humides.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
<i>Bidens cernua</i>	Assez commun	Assez commun	Peu commun	Assez commun	Assez commun	Peu commun
<i>Bidens connata</i>	Assez rare	Assez commun	Absent	Absent	Absent	Rare
<i>Bidens frondosa</i>	Assez commun	Commun	Assez commun	Peu commun	Peu commun	Peu commun
<i>Bidens radiata</i>	Très rare	Très rare	Très rare	Rare	Très rare	Absent
<i>Bidens tripartita</i>	Très commun	Très commun	Commun	Très commun	Commun	Très commun
<i>Bidens vulgata</i>	Très rare	Très rare	Rare	Absent	Absent	Absent

Plantes herbacées à fleurs jaunes



cresson amphibie
(*Rorripa amphibia* (L.) Besser)

Fiche n° 09



Rorippa amphibia (L.) Besser

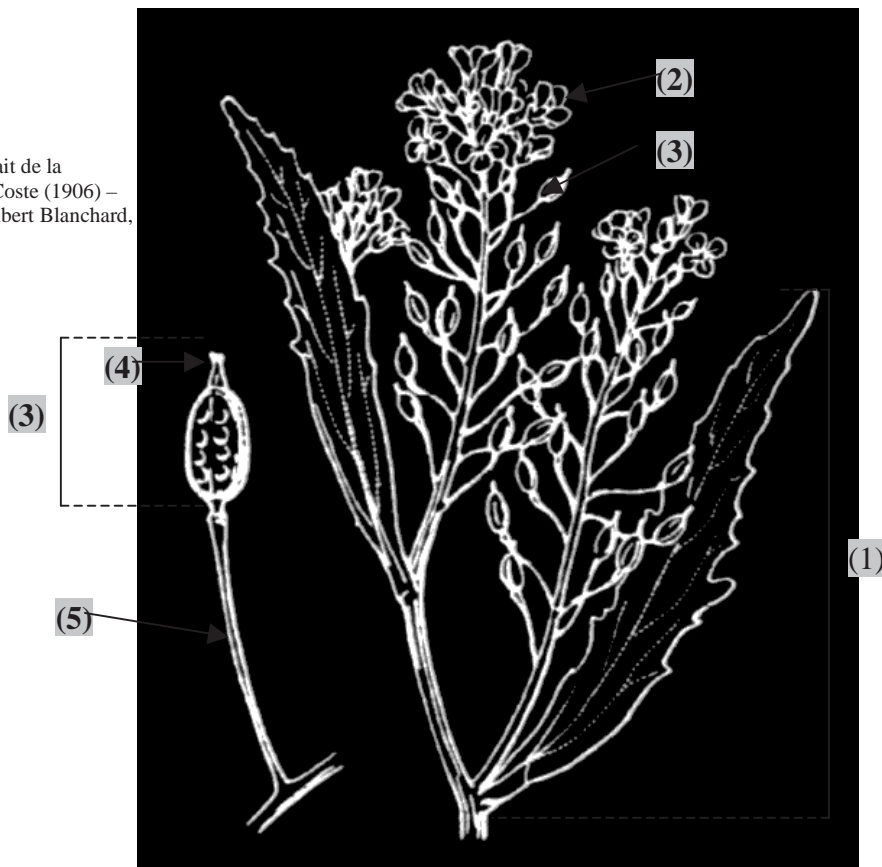
Famille : Brassicacées (Crucifères)

Noms communs : cresson jaune, cresson amphibie, rorippe amphibie.

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <i>herbacée</i> , robuste, atteignant 1 m, dressée ou couchée et <i>radicante</i> à la base.
Souche/racine	Plante <i>vivace</i> .
Tige	<i>Tige sans glandes, creuse</i> .
Feuille	<i>Feuilles supérieures (1) lancéolées, dentées ou entières, sessiles, 1/2 embrassantes</i> . Feuilles inférieures courtement <i>pétiolées</i> , très variables, <i>entières, dentées ou pennatifides</i> .
Fleur	<i>Fleurs (2) jaunes, à 4 pétales libres (non soudés, disposés en croix, et 4 sépales</i> . Fleurs larges d'environ 6 mm. <i>Pétales</i> environ 2 fois plus longs que les <i>sépales</i> .
Inflorescence	
Fruit	Le fruit est une <i>silicule (3)</i> , <i>oblongue-cylindrique</i> (3 à 6 mm de long), à <i>valves</i> sans nervures ni ornementation marquées. Présence d'un bec <i>(4)</i> de 1 à 2 mm. <i>Pédicelle fructifère (5)</i> long de 16-17 mm.

Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.



Description : herbe aquatique, vivace, glabre. Tige atteignant 1 m, creuse, dressée ; ou couchée et radicante à la base. Feuilles inférieures courtement pétiolées, très variables, entières, dentées ou pennatifides. Feuilles supérieures lancéolées, dentées ou entières, sessiles, ½ embrassantes. Fleurs assez grandes, larges d'environ 6 mm ; pédicelle fructifère étalé-horizontale ou réfléchi, long de 16-17 mm. Silicules petites, ovales ou elliptiques, 3-6 mm avec un bec de 1-2 mm.

Identification : assez difficile, il est indispensable d'avoir des fleurs et des fruits pour identifier cette espèce.

Risques de confusion : risques de confusion avec les autres espèces à fleurs jaunes de la famille des *Brassicacées*, qui sont assez nombreuses, notamment avec les genres *Barbarea* et *Erysimum*. Les barabarées diffèrent du rorripe amphibie par des feuilles caulinaires embrassantes et des fruits allongés en siliques. Le genre *Erysimum* possède également des siliques, ainsi que des poils rameux courts. Les deux autres espèces de *Rorripa* qui peuvent être rencontrées dans la région, *Rorippa palustris* (L.) Besser et *Rorippa sylvestris* (L.) Besser, présentent des fruits plus longs (siliques) et des feuilles caulinaires profondément divisées. Ces espèces figurent sur la liste des plantes indicatrices de zones humides.

Période d'observation : la floraison se déroule de juin à août. L'identification est donc possible à partir de juin et probablement après le mois d'août.

Types de milieux : plante des prairies humides et marécageuses, des bords de plans d'eau et des cours d'eau, des fossés.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Très commun	Commun	Commun	Commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs jaunes

Espèces invasives à ne pas disséminer



Jussies (non indigènes)

(*Ludwigia peploides* (Kunth.) P.H. Raven
et *Ludwigia uruguayensis* (Cambess.)
H.Hara)

Fiche n° 10



Fiche 10

***Ludwigia peploides* (Kunth.) P.H. Raven**
***Ludwigia uruguayensis* (Cambess.)**

Famille : Oenothéracées

Noms communs : jussies

Caractères diagnostiques communs aux espèces non indigènes :

	Descriptif
Port/taille	Plante herbacée.
Souche/racine	Plante <u>vivace</u>, aquatique ou amphibie.
Tige	Tiges <u>allongées radicales</u> ou <u>flottantes</u> glabres ou poilues.
Feuilles	Feuilles alternes, à <u>limbe</u> <u>symétrique</u>. Les supérieures glabres ou velues, <u>lancéolées</u> à <u>oblongues</u>, à sommet <u>obtus</u> ou en pointe (<u>acuminé</u>). <i>Non charnues. Caduques.</i>
Fleur	Fleurs à 5 <u>pétales</u> (<u>corolle</u>) jaune-vif et 5 <u>sépales</u> (<u>calice</u>) peu poilus. <u>Symétrie radiale</u> (fleurs <u>actinomorphes</u>). <u>Ovaire</u> <u>inséré au-dessous des pièces florales</u> (pétales et sépales).
Inflorescence	<u>Simple</u> (<u>racème</u>), ressemblant à une <u>grappe</u>.
Fruit	<u>Capsule</u>.

Schéma extrait de la
Flore de R. Corillion (1983) –
Copyright Jouve, Mayenne.

Description : Plantes herbacées, vivaces, aquatiques ou amphibies, à tiges allongées, radicantes ou flottantes, glabres ou poilues. Feuilles alternes, les supérieures glabres, lancéolées à oblongues. Fleurs jaunes vif à 5 pétales.

Identification : faciles à reconnaître. Les deux espèces se distinguent entre elles, par des fleurs plus petites (20 à 30 mm de diamètre), à pétales espacés, et des feuilles plus arrondies (oblongues, ovales ou obovales), généralement glabres pour *L. peploides* et par des fleurs plus grandes, à pétales plus rapprochés, et des feuilles lancéolées et poilues pour *L. uruguayensis*.

Risques de confusion : à ne pas confondre au stade végétatif avec *Ludwigia palustris* (L.) Elliott, espèce indigène, à feuilles opposées, dont les fleurs, verdâtres, dépourvues de pétales et développées à l'aisselle des feuilles, lèvent toute ambiguïté au stade de la floraison. Celle-ci constitue néanmoins aussi une espèce indicatrice de zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008.

Période d'observation : observable du printemps à l'automne, floraison de juillet à septembre.

Types de milieux : Ces plantes originaires d'Amérique centrale et d'Amérique du sud, introduites en Europe au cours du 19^{ème} siècle, colonisent les bordures de plan d'eau et des cours d'eau (étangs, lacs, bras morts des rivières et des fleuves). Il s'agit d'une plante invasive.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez commun	Assez commun	Peu commun	Assez commun	Assez rare	Assez rare

Plantes herbacées à fleurs jaunes



lysimaques
(*Lysimachia sp.*)

Fiche n° 11



Genre *Lysimachia* L.

(*Lysimachia nemorum* L., *L. nummularia* L., *L. vulgaris* L.)

Famille : Primulacées

Noms communs : lysimaque

(lysimaque des bois, lysimaque nummulaire, lysimaque vulgaire)

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèces :

	Descriptif
Port/taille	Plantes <u>herbacées</u> .
Souche/racine	Plantes <u>vivaces</u> .
Tige	Variable : couchée <u>radicante</u> (1) ou robuste et dressée, <u>glabre</u> ou plus ou moins velue.
Feuille	Feuilles <u>entières</u> , <u>opposées</u> (2) ou <u>verticillées</u> . <u>Limbe</u> variable, <u>ovale-aiguë</u> , <u>ovale-orbiculaire</u> ou bien <u>ovale lancéolé</u> (3).
Fleur	<i>Fleurs</i> (4) <i>jaunes</i> , à 5 <u>pétales</u> et <u>sépales soudés</u> entre eux à la base. <i>Corolle</i> égalant ou dépassant le calice. Fleurs à symétrie radiale (<u>actinomorphes</u>). <i>Etamines</i> opposées aux lobes de la corolle. <i>Ovaire</i> situé au-dessus de l'insertion du calice et de la corolle (<u>supère</u>).
Inflorescence	Fleurs insérées à l'aisselle des feuilles (<u>axillaires</u>) (4) ou en <u>panicule terminale</u> (5).
Fruit	<u>Capsule globuleuse</u> à 2-5 valves (6).

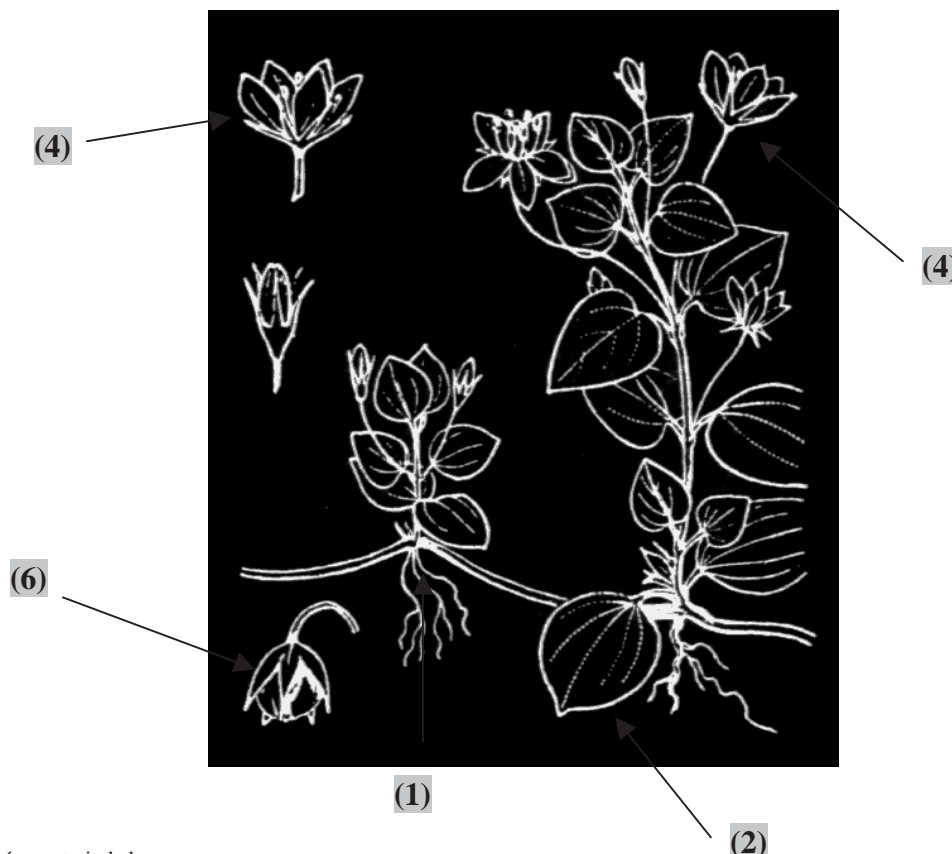
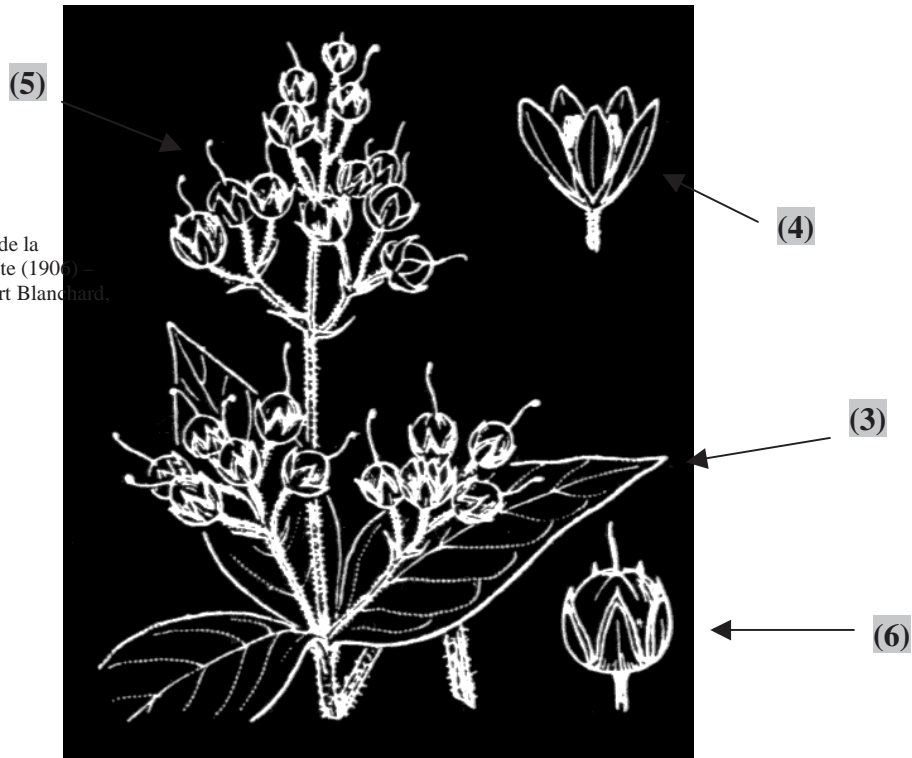


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Schéma extrait de la Flore de H. Coste (1906) – Copyright Albert Blanchard, Paris, 1998.



Description : Plantes vivaces, basses, rampantes, ou assez grandes, et dressées, à feuilles entières opposées, ou verticillées par 3 ou 4, arrondies à lancéolées, ovales à arrondies ou bien ovales-lancéolées, obtuses ou aiguës. Corolle étalée en forme de roue (rotacée). Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles, ou regroupées en inflorescences terminales (panicules), moyennes en forme de soucoupe, jaune vif, longuement pédonculées.

Identification : Plantes faciles à reconnaître durant la période de floraison.

Risques de confusion :

Période d'observation : Ces plantes sont observables du printemps à l'automne et fleurissent entre les mois de juin et d'août.

Types de milieux : *L. nemorum* est une plante des chemins, des coupes des boisements humides, des bords de ruisseaux. *L. nummularia* et *L. vulgaris* sont des plantes des prairies et bois humides, des fossés, des bords des eaux et des roselières.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
<i>Lysimachia nemorum</i>	Peu commun	Très rare	Non signalé	Commun	Peu commun	Rare
<i>Lysimachia nummularia</i>	Très commun	Très commun	Commun	Commun	Très commun	Commun
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun

Caractères diagnostiques pour distinguer les 3 espèces :

	Descriptif		
	<i>Lysimachia nemorum</i>	<i>Lysimachia nummularia</i>	<i>Lysimachia vulgaris</i>
Port/taille	Plante herbacée.	Plante herbacée	Plante herbacée.
Souche/racine	Plante vivace.	vivace.	Plante vivace.
Tige	Tige grêle, couchée, <u>radicante</u> , à la base, redressée au sommet (1).	Tige grêle, couchée, <u>radicante</u> (5).	Tige dressée, robuste, un peu ramifiée.
Feuilles	Feuilles entières <u>opposées, ovales-aigues</u> , entières (2).	Feuilles entières <u>opposées, ovales-orbiculaires</u> (6), ponctuées de glandes.	Feuilles entières <u>opposées ou verticillées</u> par 3-4, ovales-lancéolées (9), aigues, ponctuées de glandes orangées ou noirâtres.
Fleur	Fleur solitaire à l'aisselle des feuilles, portée par un pédoncule filiforme, dépassant la feuille (3), à 5 pétales (corolle) jaune et à <u>dents du calice lancéolées-linéaires en alène</u> (4).	Fleurs solitaires, à l'aisselle des feuilles, portée par un pédoncule plus court que la feuille (7), à 5 pétales jaunes (corolle) et à <u>dents du calice ovales-acuminées</u> (8).	Fleurs à 5 pétales (corolle) jaunes et à lobes du calice <u>lancéolés-acuminés</u> , à bords <u>ciliés brun rougeâtre</u> (10).
Inflorescence			Panicule terminale (11).
Fruit			

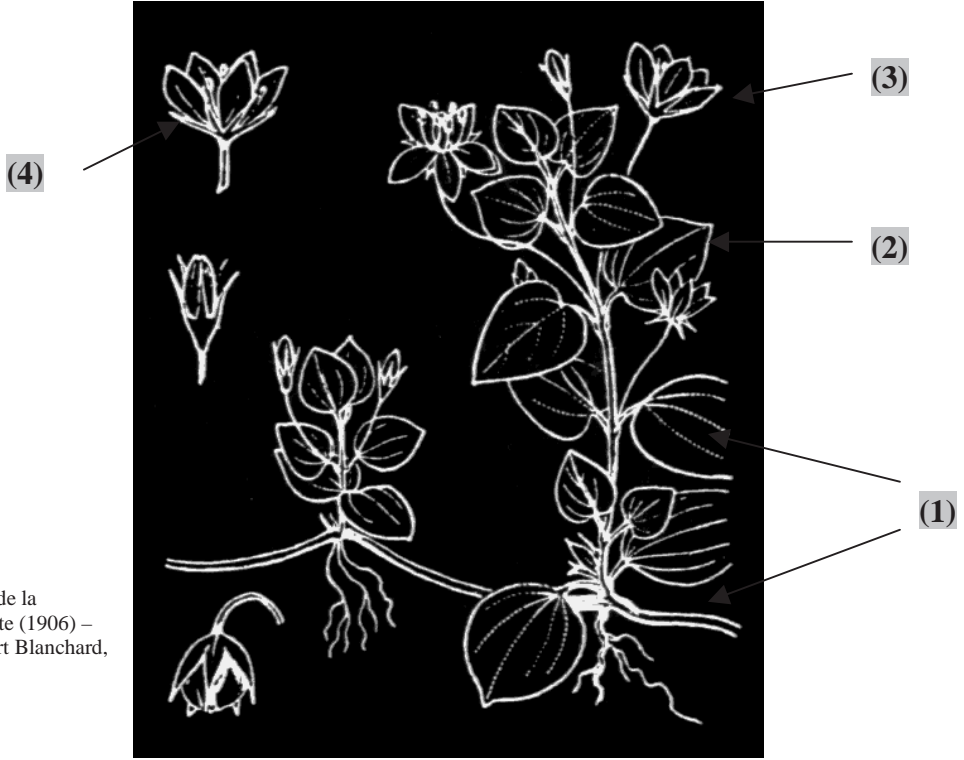


Schéma extrait de la Flore de H. Coste (1906) – Copyright Albert Blanchard, Paris, 1998.

Lysimachia nemorum

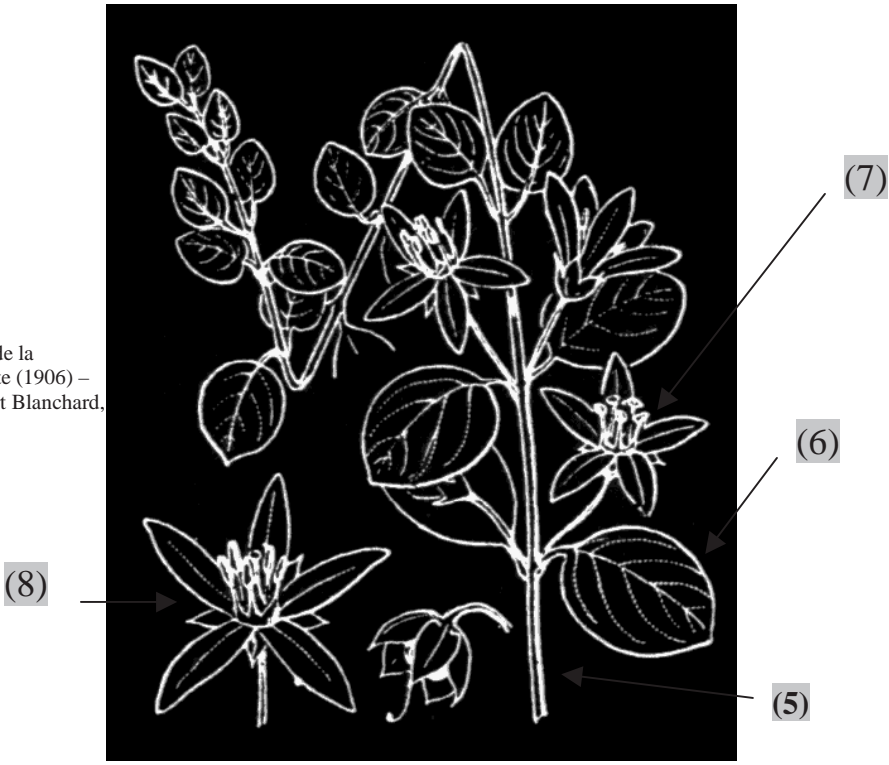


Schéma extrait de la Flore de H. Coste (1906) – Copyright Albert Blanchard, Paris, 1998.

Lysimachia nummularia

(11)

Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.



(10)

(9)

Lysimachia vulgaris

Plantes herbacées à fleurs jaunes



scorzonère humble
(*Scorzonera humilis* L.)

Fiche n° 12



Fiche 12

Scorzonera humilis L.

Famille : Astéracées (Composées)

Nom commun : scorzonère humble

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante dressée de 10 à 60 cm, <u>glabre</u> ou <u>presque</u> , légèrement cotonneuse au sommet.
Souche/racine	Plante vivace.
Tige	Présence de <u>feuilles sur la tige</u> (1).
Feuille	Feuilles (2) <u>entières</u> , <u>lancéolée-linéaires</u> .
Fleur	Fleurs <u>jaunes</u> , toutes à <u>pétales soudés entre eux</u> formant une <u>fleur ligulée</u> (3).
Inflorescence	Fleurs réunies en <u>capitules</u> (4) de 2,5 à 3 cm de large ; <u>involucre</u> (5) à <u>plusieurs rangs de bractées</u> (6).
Fruit	Fruit (7) à <u>une seule graine</u> (8), présence d'une <u>aigrette</u> (9) <u>sessile</u> (10) (non pédicellée), à <u>soies plumeuses</u> (11).

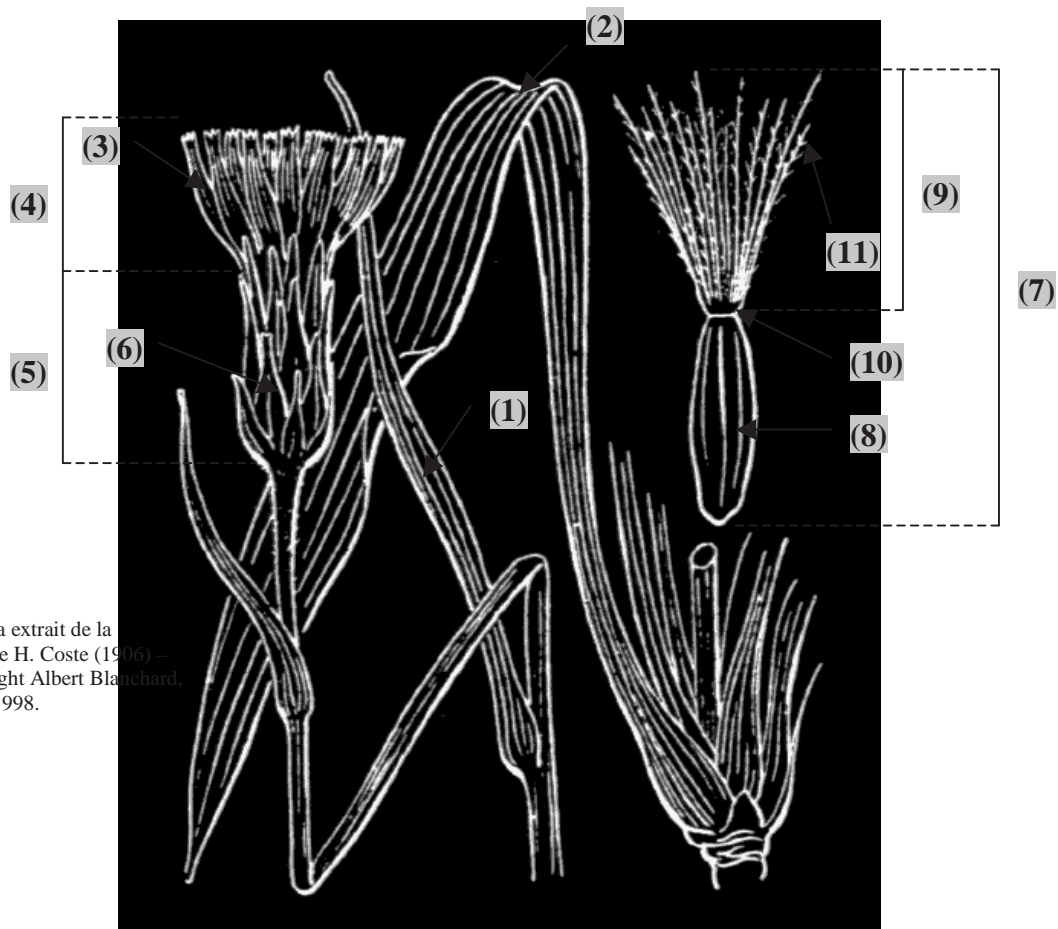


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante vivace à tige dressée de 10 à 60 cm, molle, creuse, glabre ou un peu cotonneuse au sommet. Feuilles entières, les radicales le plus souvent lancéolées ou lancéolées-linéaires (atténuées au deux bouts, à 5-7 nervures longitudinales). Présence de 2 à 4 feuilles linéaires sur la tige. Capitule généralement solitaire, large de 2-3 cm. Fleurs jaunes. Aigrette blanc sale.

Identification : identification aisée en période de floraison, difficile en dehors de la floraison.

Risques de confusion : à l'état végétatif, les feuilles peuvent ressembler à celles du plantain lancéolé (*Plantago lanceolata* L.), qui présente également 5 à 7 nervures. En fleur, il n'y a plus de risque de confusion avec cette dernière, le plantain formant une inflorescence en épi cylindrique.

Période d'observation : la floraison se déroule en mai et juin.

Types de milieux : plante des prairies humides à tourbeuses, des landes humides et des vieilles tourbières.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Commun	Très commun	Commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs bleues à violettes



gentiane pneumonanthe
(*Gentiana pneumonanthe* L.)

Fiche n° 13

**Ne pas prélever
(espèce protégée)**



Gentiana pneumonanthe L.

Famille : Gentianacées

Noms communs : gentiane pneumonanthe, gentiane des marais

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port	
Souche	Plante herbacée, vivace à souche <u>tronquée</u> et racines <u>fibreuses</u> , épaisses.
Tige	Tige dressée ou <u>ascendante simple</u> ou peu rameuse.
Feuilles	Feuilles entières, <u>opposées</u> , les inférieures petites, <u>écailleuses</u> , les supérieures <u>lancéolées-linéaires</u> , <u>obtuses</u> , à une nervure principale, à bords enroulés en dessous, un peu <u>connées</u> à la base (1).
Fleur	Fleurs grandes, bleu azuré, peu nombreuses, <u>axillaires</u> et terminales, courtement <u>pédonculées</u> , à <u>corolle campanulée à gorge nue</u> à cinq lobes, ovales-aigus (2), <u>calice à divisions linéaires</u> (3).
Inflorescence	
Fruit	

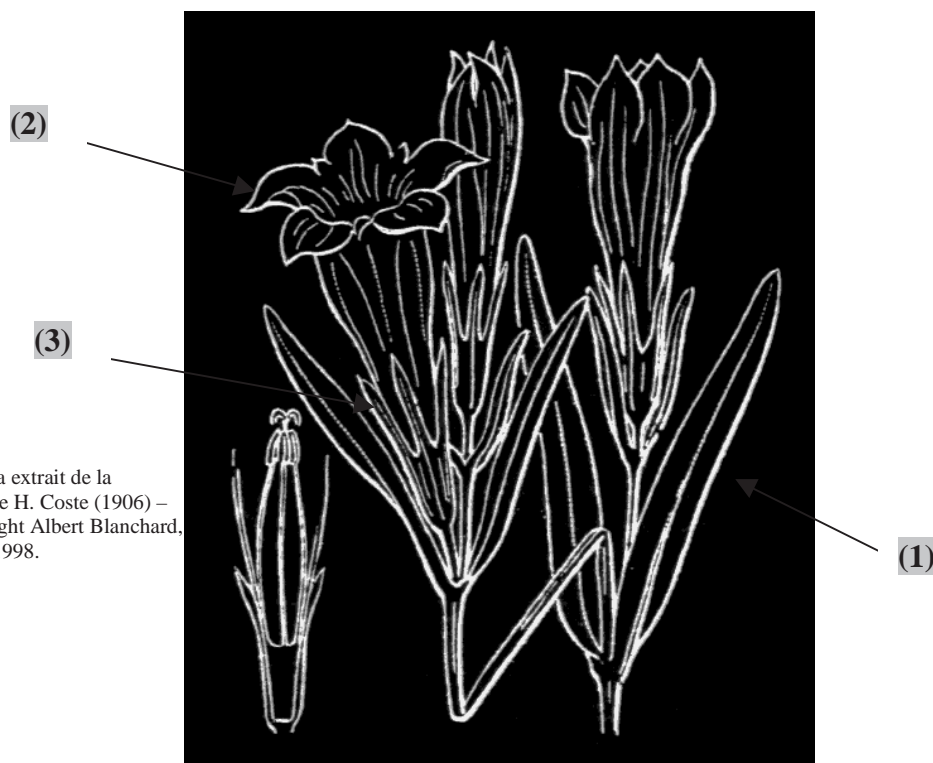


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : Plante vivace, assez basse (jusqu'à 50 cm), à tiges grêles plus ou moins dressées, portant des feuilles linéaires à oblongues, opposées. Fleurs bleues, rayées de vert à l'extérieur, en forme de trompette, assez grandes.

Identification : facile à reconnaître. Espèce protégée en Pays de la Loire.

Risques de confusion : peut être confondue avec des campanules (*Campanula* sp.) dont les fleurs à 5 lobes sont assez proches. Elle s'en distingue par des feuilles opposées, alors que les campanules ont des feuilles alternes.

Période d'observation : floraison entre juillet et septembre.

Types de milieux : Plante des landes et prairies humides tourbeuses.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez rare	Peu commun	Rare	Très rare	Peu commun	Absent

Plantes herbacées à fleurs bleues à violettes



lobelie brulante
(*Lobelia urens* L.)

Fiche n° 14



***Lobelia urens* L.**

Famille : Lobeliacées

Noms communs : lobélie brûlante

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port	
Souche	Plante herbacée vivace, à souche courte
Tige	Tige dressée, effilée, anguleuse, ordinairement simple (1)
Feuilles	Feuilles irrégulièrement dentées, les radicales obovales ou oblongues atténuées en pétiole, les caulinaires ovales-lancéolées, sessiles (2)
Fleur	Fleurs bleues, <i>zygomorphes</i> , assez grandes, nombreuses, dressées (3)
Inflorescence	Grappe allongée, lâche (4)
Fruit	

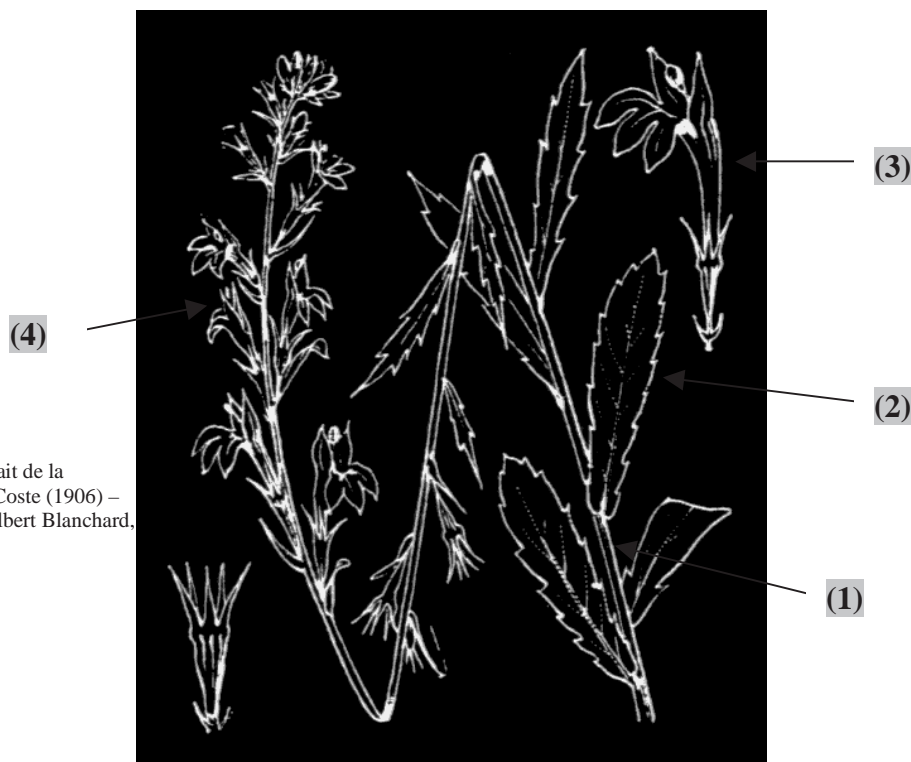


Schéma extrait de la Flore de H. Coste (1906) – Copyright Albert Blanchard, Paris, 1998.

Description : Plante vivace dressée de taille moyenne, à feuilles alternes, oblongues à lancéolées étroites, légèrement dentées. Fleurs bleues ou pourprées, irrégulières à trois lobes, réunies en grappe lâches au sommet des rameaux.

Identification : Plante facile à reconnaître en période de floraison.

Risques de confusion : Pourrait éventuellement être confondue avec la campanule raiponce (*Campanula rapunculus* L.) qui pousse cependant dans des biotopes assez secs. Cette dernière possède, contrairement à la lobélie brûlante, des fleurs à symétrie radiale (actinomorphes), à corolle en forme de cloche.

Période d'observation : floraison entre juin et août.

Types de milieux : Plante des chemins humides, des fossés, des coupes forestières humides.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez commun	Commun	Peu commun	Commun	Assez commun	Assez commun

Plantes herbacées à fleurs bleues à violettes



succise des prés
(*Succisa pratensis*
Moench)

Fiche n° 15



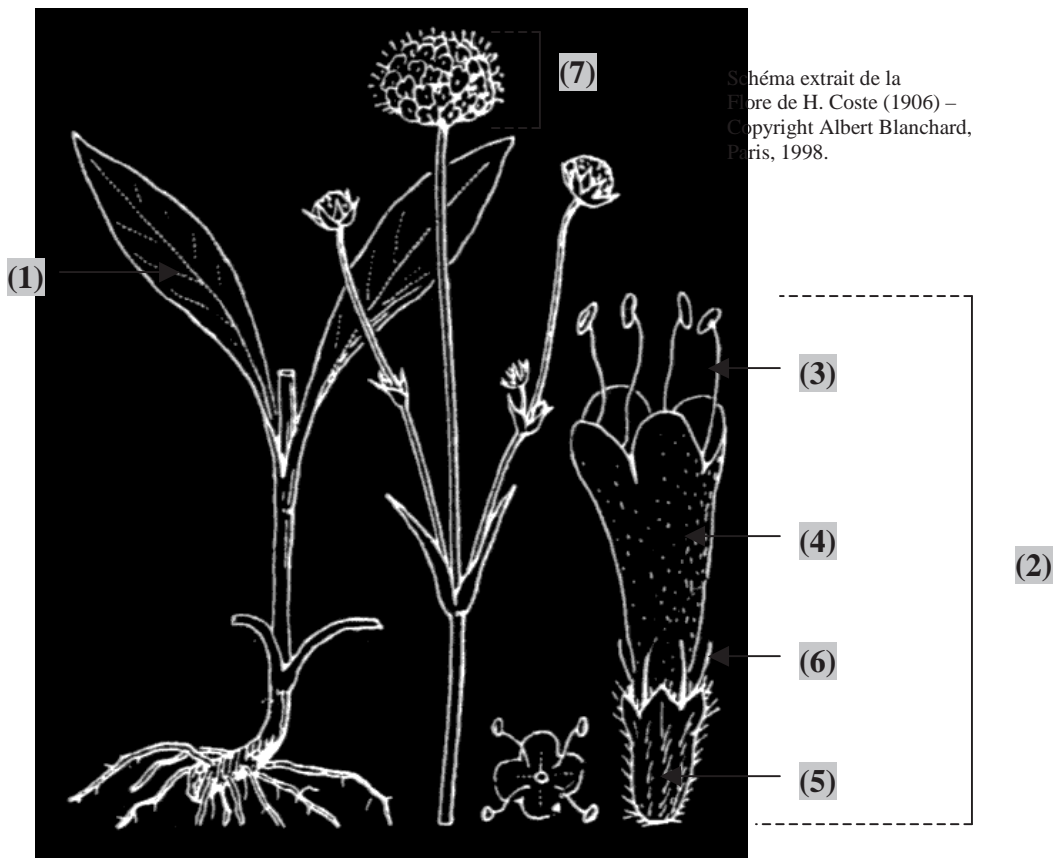
Succisa pratensis Moench

Famille : Dipsacacées

Nom commun : succise des prés

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante dressée, de 30 cm à 1 m.
Souche/racine	Plante vivace.
Tige	-
Feuille	Feuilles (1) opposées, entières ou faiblement dentées.
Fleur	Fleurs (2) toutes semblables (non rayonnantes à l'extérieur), à 4 étamines (3) libres (non soudés) ; pétales (4), soudés entre eux à la base, bleus-violacés, rarement roses ou blancs, à 4 lobes. Calice (5) couronné par 5 arêtes (6) étalées en étoile.
Inflorescence	Fleurs réunies en capitules (7), tous semblables. Involucre à folioles non épineux. Réceptacle garni de paillettes.
Fruit	-



Description : plante herbacée, vivace, poilue, assez grande (30-100 cm), aux tiges érigées. Feuilles pétiolées, entières ou faiblement dentées, elliptiques, les inférieures en rosette souvent plus larges dans leur moitié supérieure et maculées de pourpre, les supérieures lancéolées. Fleurs relativement petites, bleues, violettes, plus rarement roses ou blanches, entourées de bractées foliacées, réunies en capitules au sommet des tiges.

Identification : l'identification est relativement aisée en période de floraison.

Risques de confusion : en fleur, la plante peut-être confondue avec d'autres espèces de la famille des Dipsacacées qui poussent dans des milieux plus secs. Elle se distingue des *Knautia* par un réceptacle floral dépourvu de soies, garni de paillettes, et des *Scabiosa*, par des paillettes du réceptacle floral presque aussi longues que les fleurs, une corolle à 4 lobes et des feuilles entières ou faiblement dentées.

Période d'observation : la floraison se déroule entre juin et octobre.

Types de milieux : plante des prairies et landes humides à tourbeuses, des lisières et clairières des bois et des chemins humides.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Très commun	Commun	Très commun	Commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, lilacées ou pourpres



cirse d'Angleterre
(*Cirsium dissectum* (L.) Hill.)

Fiche n° 16



Cirsium dissectum (L.) Hill.

Famille : Astéracées (Composées)

Noms communs : cirse d'Angleterre, cirse découpé

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	
Souche/racine	Plante herbacée, vivace, à souche oblique, <i>courtement stolonifère</i> , à racines <i>fibreuses</i> , toutes <i>cylindracées</i> (1).
Tige	Tige dressée, ordinairement simple, blanche <i>tomenteuse</i> , longuement nue dans le haut (2).
Feuilles	Feuilles blanches <i>tomenteuses</i> , en dessous, vertes en dessus, lancéolées-aigues, <i>presque entières ou sinuées-dentées</i> ou <i>pennatilobées</i> , peu épineuses sur les bords (3), <i>non hérissées d'aiguillons</i> .
Fleur	Fleurs purpurines (4).
Inflorescence	Capitule terminal, <i>ordinairement solitaire</i> , involucre ovoïde, un peu <i>aranéux</i> , non <i>déprimé</i> en dessous, à bractées appliquées (5), toutes <i>lancéolées-linéaires</i> et <i>aigues</i> , non épineuses (6).
Fruit	

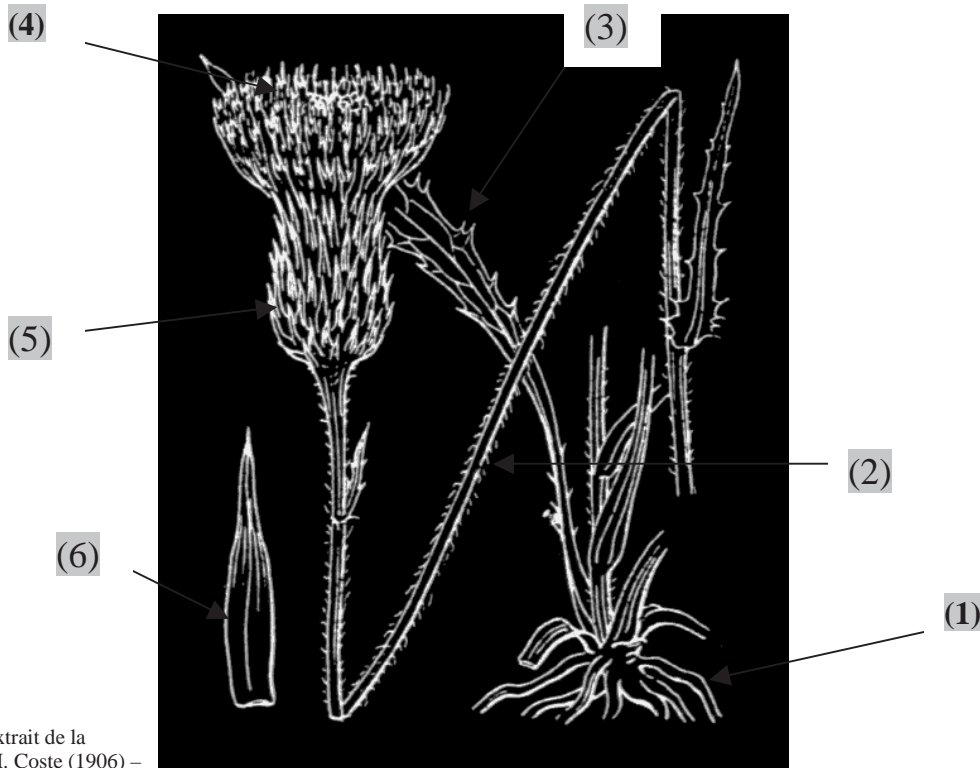


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : Plante herbacée, vivace, assez grande, à tiges blanchâtres, cotonneuses, portant des feuilles elliptiques à lancéolées, vertes sur le dessus, blanches cotonneuses sur le dessous, munies sur les bords d'épines non piquantes. Fleurs pourpres, réunies en capitules assez grands, généralement solitaires, entourées à leur base de bractées florales, lancéolées, cotonneuses, épineuses ou non.

Identification : assez difficile à reconnaître, en raison des risques de confusion avec les autres espèces de cirses proches.

Risques de confusion : La présence de feuilles sinuées-dentées ou un peu lobées, blanches tomenteuses sur le dessous, non hérissées d'aiguillons, non décurrentes sur la tige, permet de distinguer *Cirsium dissectum* des autres espèces du genre présentes en Pays de la Loire.

Période d'observation : la floraison intervient entre juin et août ; le feuillage dépérit pendant la période hivernale.

Types de milieux : Plante des prairies marécageuses à tourbeuses et des landes humides.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Très commun	Assez commun	Commun	Commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, liliacées ou pourpres



douce-amère
(*Solanum dulcamara* L.)

Fiche n° 17



Solanum dulcamara L.

Famille : Solanacées

Noms communs : douce-amère, morelle douce amère

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <i>terrestre, sarmenteuse, grimpante.</i>
Souche/racine	-
Tige	Tige <i>non épineuse, ligneuse à la base.</i>
Feuille	Feuilles (1) <i>alternes.</i>
Fleur	Ovaire <i>supère</i> , fleur (2) <i>violette</i> , à 1 <i>stigmate</i> , pétales soudés entre eux à la base, 5 <i>étamines</i> soudés à la <i>corolle</i> , conniventes formant un cône très saillant (3).
Inflorescence	-
Fruit	Fruit (4) <i>charnu, baie</i> , jaune puis rouge à maturité.

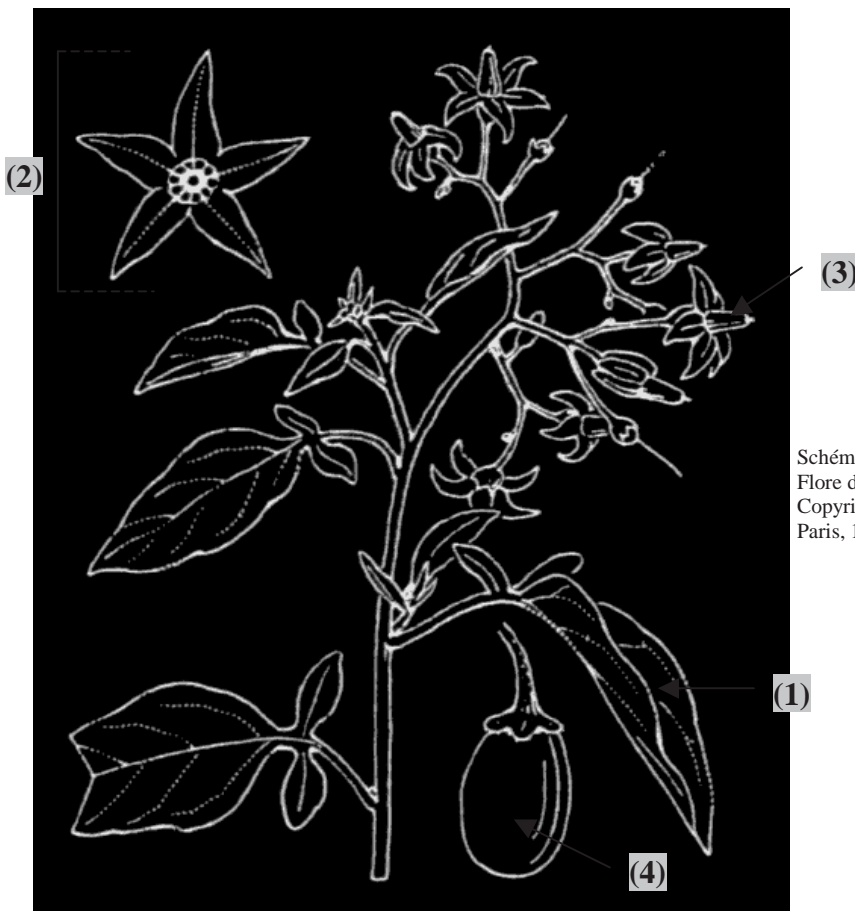


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante vivace grimpante ou couchée, assez grande (jusqu'à 2 m), portant des feuilles sagittées ou cordiformes, avec en général 1 à 4 petits lobes à la base. Fleurs pourpres ou plus rarement blanches, larges de 12 à 20 mm, penchées, groupées en une large inflorescence. Anthères jaunes, connivents formant un cône saillant au dessus des pétales. Fruit charnu rouge à maturité d'environ 1 cm.

Identification : identification aisée en fleur et en fruit.

Risques de confusion : des formes à fleur blanche pourraient être confondues avec *Solanum nigrum* L. ou *Solanum villosum*. Ces dernières sont annuelles (la tige n'est pas ligneuse), leurs fleurs sont plus petites (jusqu'à 10 mm de diamètre), et leurs baies ne sont pas rouges à maturité.

Période d'observation : la floraison a lieu de juin à août.

Types de milieux : espèce du bord des eaux, bois humides ou marécageux, haies humides.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, lilacées ou pourpres



eupatoire chanvrine
(*Eupatorium cannabinum* L.)

Fiche n° 18



Eupatorium cannabinum L.

Famille : Astéracées (Composées)

Noms communs : eupatoire chanvrine, eupatoire à feuilles de chanvre

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Haute plante de 80 à 150 cm.
Souche/racine	Plante herbacée, vivace à souche ligneuse.
Tige	Tige dressée, <u>sillonées</u> , <u>pubescente</u> , souvent rougeâtre, simple ou à rameaux courts.
Feuilles	Feuilles <u>opposées</u> , <u>composées-palmées</u> , à 3-5 <u>folioles pétiolulées</u> , <u>lancéolées</u> , <u>dentées</u> , les inférieures <u>pétiolées</u> (1), les autres <u>sessiles</u> et parfois simples.
Fleur	5-7 fleurs rose terne par capitule.
Inflorescence	<u>Capitules</u> nombreux, en <u>corymbe</u> composé, compact, terminal (2).
Fruit	

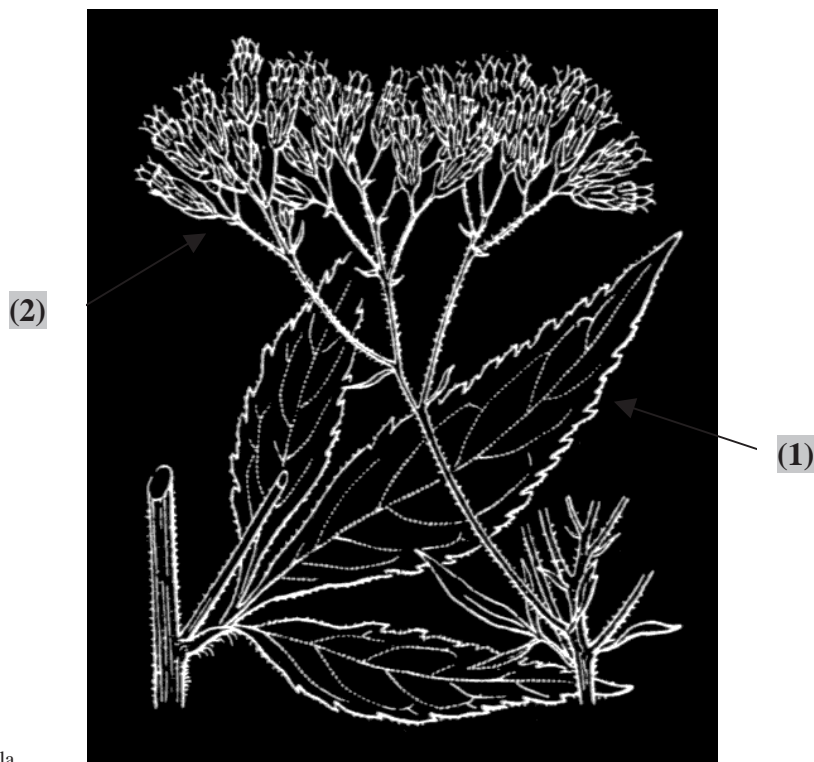


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : Plante vivace, poilue, assez grande (jusqu'à 150 cm), à tige dressée, souvent rougeâtre, portant des feuilles opposées, palmées et lobées, munies d'un pétiole court. Fleurs roses ou pourprés, parfois blanches, réunies en capitules assez denses, à l'extrémité des rameaux supérieurs.

Identification : facile à reconnaître.

Risques de confusion : pourrait éventuellement être confondues au stade végétatif avec *Althea cannabina* L., dont les feuilles ne sont pas rigoureusement palmées-lobées, mais plutôt profondément divisées (n'atteignant pas le rachis du limbe).

Période d'observation : fleurit de juillet à octobre.

Types de milieux : Plante des fossés, des bords de cours d'eau et des coupes et lisères des bois humides. facile à reconnaître.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Commun	Très commun	Très commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, lilacées ou pourpres



guimauve officinale
(*Althea officinalis* L.)

Fiche n° 19



Althea officinalis L.

Famille : Malvacées

Noms communs : guimauve officinale, grande guimauve

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Grande plante <u>herbacée</u> formant des touffes.
Souche/racine	Plante <u>vivace</u> .
Tige	Tiges dressées <i>toutes veloutées blanchâtres</i> (1).
Feuilles	Feuilles épaisses, <i>tomenteuses</i> , ovales en coeur ou tronquées à la base (2).
Fleur	Fleur à 5 pétales d'un blanc rosé, assez grandes (3).
Inflorescence	Fleurs regroupées en <u>fascicules axillaires</u> ou terminaux (4).
Fruit	-

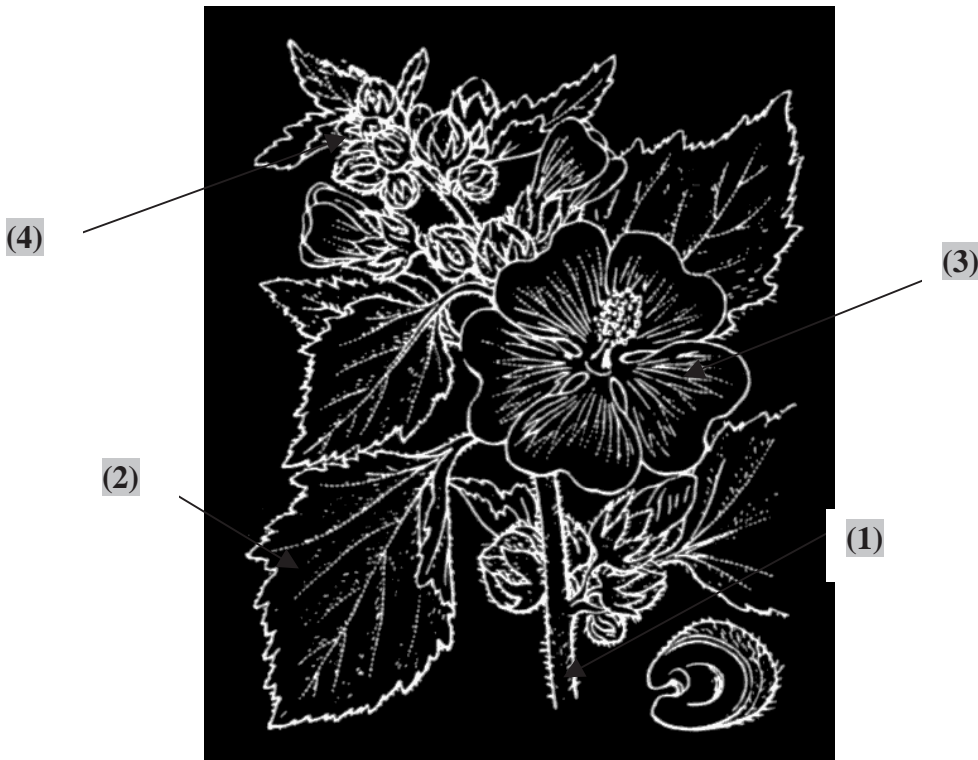


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : Grande plante vivace (jusqu'à 120 cm), en touffe, à feuilles dentées, triangulaires à ovales, grises, laineuses, douces au touché. Fleurs rose lilas pâles, assez grandes, réunies en grappes ou en panicules à l'extrémité des rameaux.

Identification : facile à reconnaître.

Risques de confusion : en dehors de la période de floraison, la tige et les feuilles veloutées blanchâtres permettent d'éviter tout risque de confusion avec d'autres espèces proches appartenant à la famille des malvacées.

Période d'observation : fleurit de juin à septembre, visible du printemps à l'automne.

Types de milieux : Plante des berges de cours d'eau, des fossés et des prairies humides (même saumâtres), assez commune en Pays de la Loire, facile à reconnaître.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez commun	Assez commun	Assez commun	Peu commun	Commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, lilacées ou pourpres



lychnis fleur de coucou
(*Lychnis flos-cuculi* L.)

Fiche n° 20



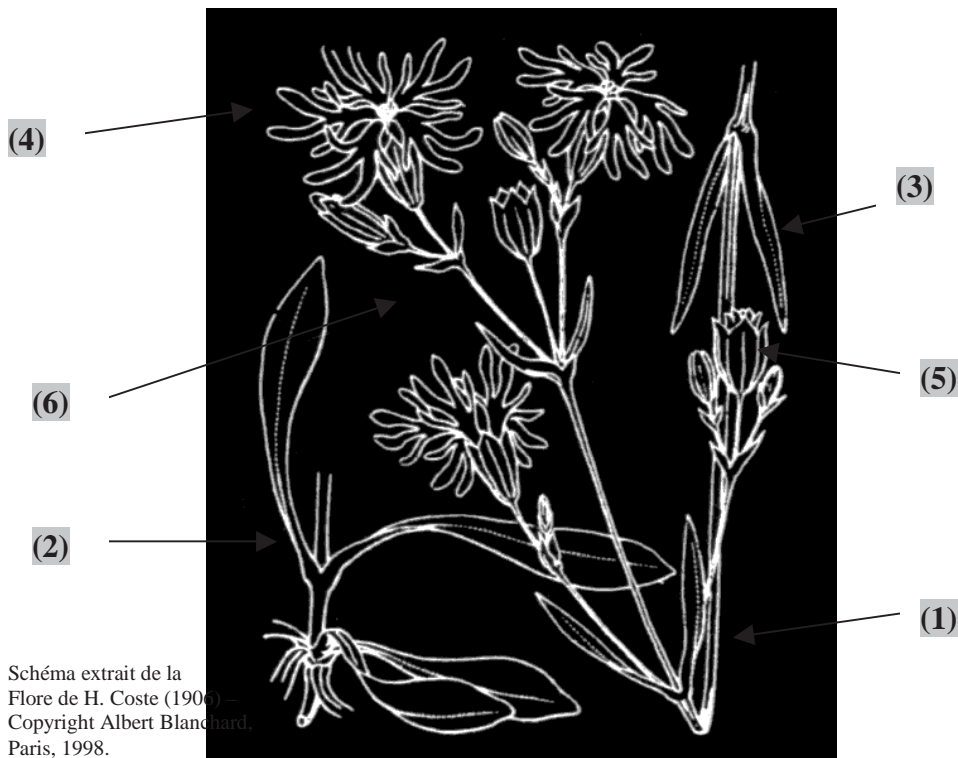
Lychnis flos cuculi L.

Famille : Caryophyllacées

Nom commun : lychnis fleur de coucou

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <u>herbacée</u> .
Souche/racine	Plante <u>vivace</u> , à souche <u>stolonifère</u> .
Tige	Tige dressée, un peu visqueuse dans le haut (1).
Feuille	Feuilles <u>opposées</u> , <u>oblongues-lancéolées</u> (2), les supérieures <u>lancéolées-linéaires</u> (3).
Fleur	Fleurs à 5 <u>pétales</u> (<u>corolle</u>) roses, <u>découpés en lanières étroites, divergentes et inégales</u> (4) et à <u>sépales soudés</u> (<u>calice</u>) en cloche, souvent rougeâtre, à 10 nervures saillantes (5).
Inflorescence	<u>Cyme dichotome lâche</u> (6).
Fruit	<u>Capsule ovoïde</u> , à 5 dents.



Description : Plante vivace, légèrement poilue, à tige dressée, un peu visqueuse dans le haut, portant des feuilles oblongues-lancéolées. Fleurs roses assez grandes (2 à 3 cm) réunies en cymes lâches, à pétales découpés en lanières étroites, inégales, divergentes.

Identification : facile à reconnaître.

Risques de confusion : aucun risque de confusion durant la période de floraison, la forme des pétales est caractéristique.

Période de floraison : plante observable du printemps à l'automne, dont la floraison se déroule entre mai et juin.

Types de milieux: plante des prairies, clairières et bois humides.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Commun	Très commun	Très commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, liliacées ou pourpres



menthes
(*Mentha sp.*)

Fiche n° 21



Genre *Mentha* L.

(*Mentha aquatica* L., *M. arvensis* L., *M. longifolia* (L.) Huds., *M. pulegium* L., *M. spicata* L., *M. suaveolens* Ehrh.)

Famille : Lamiacées

Nom commun : menthe.

(menthe aquatique, menthe des champs, menthe à feuilles longues, menthe pouliot, menthe en épi ou menthe verte, menthe à feuilles rondes).

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèces :

	Descriptif
Port/taille	Plantes herbacées à odeur plus ou moins marquée de menthe, hautes de 10 à 90 cm.
Souche/racine	Plantes vivaces.
Tige	Tige à section carrée (1).
Feuille	Feuilles (2) opposées-décussées, dentées ou crénelées.
Fleur	Fleurs (3) roses (A, B, C, D, E, F), violacées (B, C, F) ou blanches (A). <u>Corolle</u> (4) à <u>pétales soudés</u> , formant un tube (5) et ouvert en son sommet en 4 lobes (6) (ressemblant à des <u>pétales</u>). 4 <u>étamines</u> . <u>Calice</u> à 5 dents (7).
Inflorescence	Fleurs réunies en sortes de <u>verticilles étagés</u> , espacés au long de la tige (E, F), ou serrés à son sommet (8) (A, B, C, D).
Fruit	<u>Akène</u> à 4 parties séparées, arrondies au sommet, lisses.

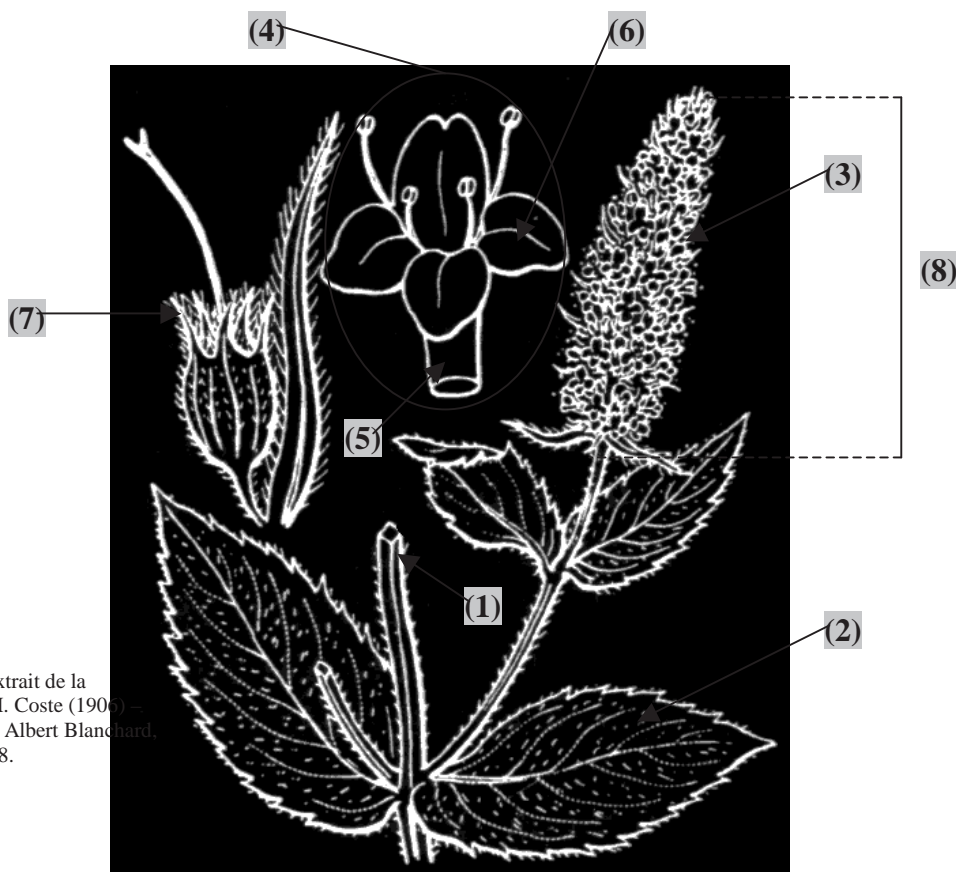
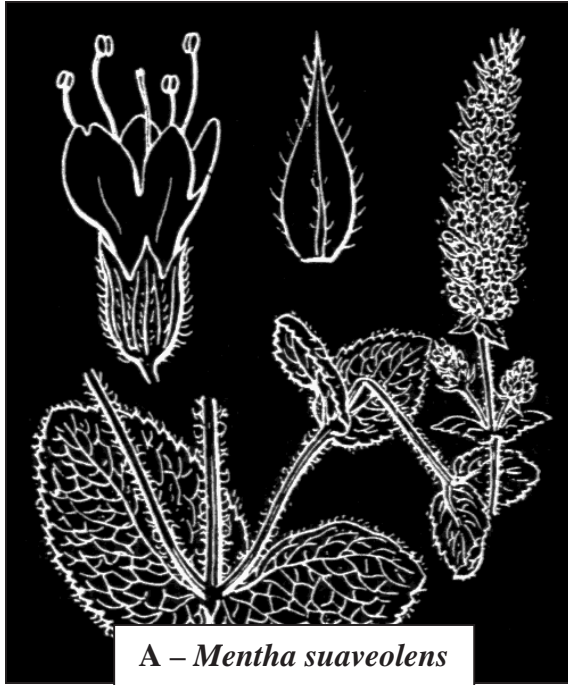


Schéma extrait de la Flore de H. Coste (1906) – Copyright Albert Blanchard, Paris, 1998.



A – *Mentha suaveolens*



B – *Mentha longifolia*

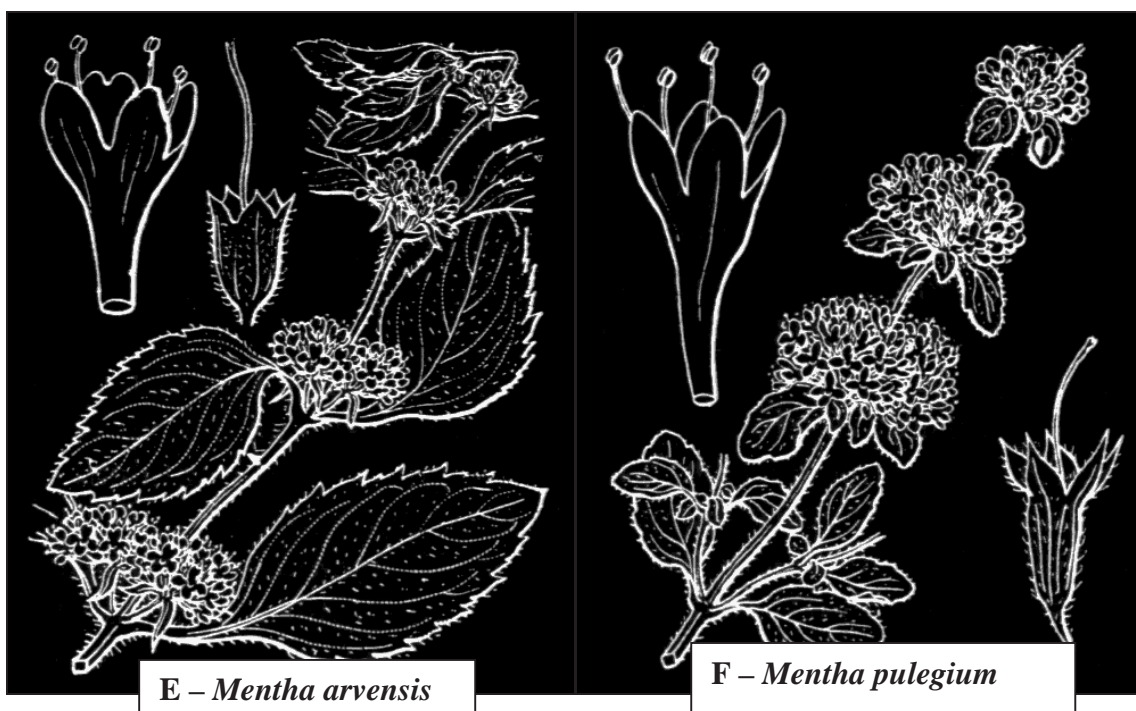


C – *Mentha spicata*



D – *Mentha aquatica*

Schémas extraits de la
 Flore de H. Coste (1906) –
 Copyright Albert Blanchard,
 Paris, 1998.



E – *Mentha arvensis*

F – *Mentha pulegium*

Schémas extraits de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plantes vivaces munies de stolons, à feuilles très aromatiques, le plus souvent dentées ou crénelées. Fleurs rosées, lilas rosé, ou liliacées, petites, groupées en glomérules, à la base des feuilles, ou bien en tête ou en épis à l'extrémité des rameaux.

Identification : du fait de son odeur caractéristique, le genre est aisé à reconnaître. La détermination des espèces est plus délicate.

Risques de confusion : peu de risque de confusion. Les feuilles de la pulicaire dysentérique (*Pulicaria dysenterica* (L.) Bernh.) ressemblent à celles de certaines menthes, mais ne sont pas odorantes.

Période d'observation : les espèces du genre *Mentha* ont un développement plutôt estival, la floraison se déroule entre juillet et octobre.

Types de milieux : plantes des lieux humides (au moins en hiver), des fossés, des bords de cours d'eau, des prairies humides.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
<i>Mentha aquatica</i>	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun
<i>Mentha arvensis</i>	Commun	Très commun	Peu commun	Très commun	Commun	Commun
<i>Mentha longifolia</i>	Très rare	Rare	Non signalé	Très rare	Non signalé	Rare
<i>Mentha pulegium</i>	Commun	Très commun	Assez commun	Commun	Assez commun	Commun
<i>Mentha spicata</i>	Rare	Assez rare	Très rare	Assez rare	Rare	Très rare
<i>Mentha suaveolens</i>	Très commun	Commun	Commun	Très commun	Très commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, liliacées ou pourpres



pédiculaires
(*Pedicularis sp.*)

Fiche n° 22

**Ne pas prélever sans identification
préalable de l'espèce
(1 espèce protégée)**



Genre *Pedicularis* L.

Pedicularis palustris
ESPECE PROTEGEE

(*Pedicularis palustris* L., *Pedicularis sylvatica* L.)

Famille : Scrophulariacées

Nom commun : pédiculaire.
(pédiculaire des marais, pédiculaire des bois)

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèces :

	Descriptif
Port/taille	Plantes <u>herbacées</u> .
Souche/racine	-
Tige	<i>Tige dressée de 10 à 50 cm.</i>
Feuille	<i>Feuilles (1) <u>alternes</u>, <u>limbe</u> profondément découpé, 1 à 2 fois pennatiséqué.</i>
Fleur	<i>Fleurs (2) <u>zygomorphes</u> (ne présentant qu'un seul plan de symétrie), à 4 étamines non soudées entre elles. <u>Pétales</u> soudés entre eux formant un <u>tube</u> (3), sans éperon ni renflé, à 2 <u>lèvres</u> : la supérieure (4) en casque, comprimée latéralement, l'inférieure (5) plane, à 3 lobes.</i>
Inflorescence	<i>Fleurs réunies en <u>grappes terminales</u>.</i>
Fruit	<i>Capsule à 2 valves.</i>



Description : herbes noircissant à la dessiccation. Plantes herbacées, bisannuelles ou vivaces, à tige solitaire dressée ou bien à nombreuses tiges dressées ou étalées diffuses, à feuilles alternes, rarement verticillées, 1 à 2 fois pennatiséquées, à segments incisés-dentés ou crénelés-dentés. Fleurs irrégulières, réunies en grappes terminales, à corolle rose, très rarement blanche, à deux lèvres (la supérieure en forme de capuchon ou de bec et l'inférieure à trois lobes).

Identification : plantes faciles à reconnaître en période de floraison.

Risques de confusion : peu de risque de confusion. Les fleurs peuvent cependant être confondues avec certains genres de la famille comme *Melampyrum* ou *Odontites*, qui se distinguent des espèces de *Pedicularis* par leurs feuilles opposées et généralement entières ou dentées.

Période d'observation : plante observable du printemps à l'automne, la floraison de la pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica* L.) se déroule entre avril et juin, tandis que la floraison de la pédiculaire des marais (*Pedicularis palustris* L.) débute en mai.

Types de milieux : *Pedicularis sylvatica* possède une amplitude écologique assez large, l'espèce affectionne les lieux frais ou humides, les prés, bois et landes. *Pedicularis palustris*, beaucoup plus rare et protégée ne se trouve que dans les marais acides ou alcalins, les prairies tourbeuses.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
<i>Pedicularis palustris</i>	Très rare	Très rare	Très rare	Très rare	Assez rare	Très rare
<i>Pedicularis sylvatica</i>	Assez commun	Assez commun	Assez rare	Assez commun	Assez commun	Assez commun

Remarque : Les deux espèces du genre se distinguent par une *tige solitaire*, un *calice velu*, *divisé en 2 lèvres glabres au bord* et une *capsule dépassant le calice* pour la pédiculaire des marais et par de *nombreuses tiges latérales, étalées-diffuses*, un *calice glabre à 5 lobes velus sur leurs bords* et une *capsule plus courte que le calice*, pour la pédiculaire des bois.

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, liliacées ou pourpres



plantains d'eau
(*Alisma sp.*)

Fiche n° 23



Genre *Alisma* L.

(*Alisma lanceolatum* With., *A. plantago-aquatica* L. , *A. gramineum* Lej.)

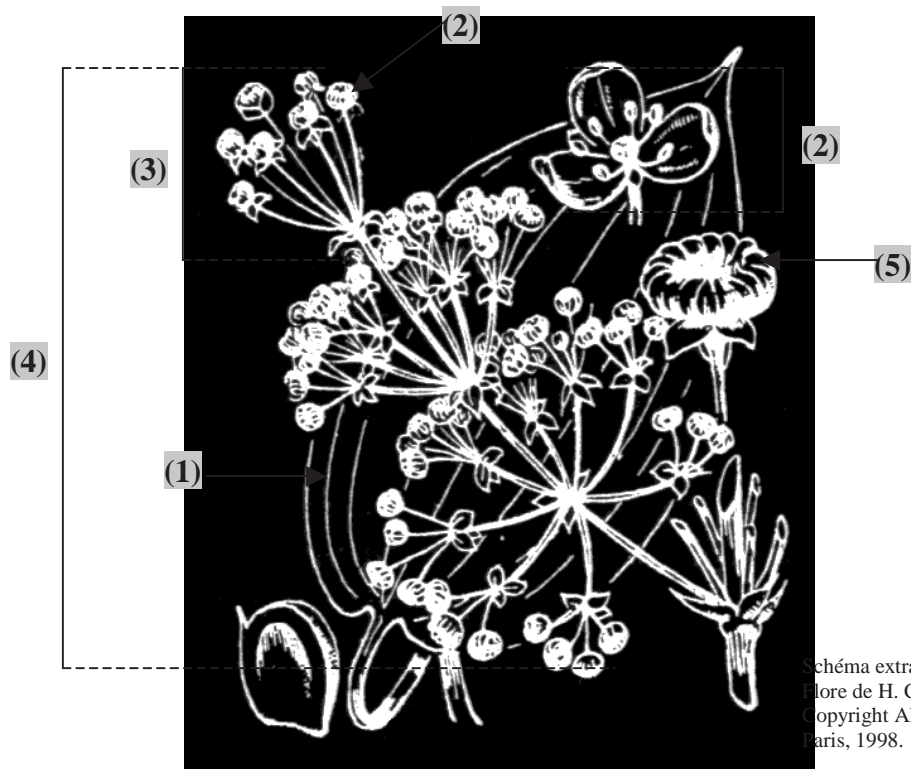
Famille : Alismatacées

Noms communs : alisma, flûteau, plantains d'eau.

(plantain d'eau à feuilles lancéolées, plantain d'eau, plantain d'eau à feuilles de graminée)

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèces :

	Descriptif
Port/taille	Plantes <u>herbacées, amphibies</u> , dressées ou plus ou moins courbées.
Souche/racine	Plantes <u>vivaces</u> .
Tige	-
Feuille	Feuilles toutes <u>radicales</u> à <u>nervures parallèles</u> , longuement <u>pétiolées</u> , <u>ovales</u> (1) à <u>lancéolées</u> et atténué au 2 bouts, rarement <u>linéaires</u> <u>rubanées</u> à <u>limbe non</u> ou à <u>peine distinct du pétiole</u> .
Fleur	Fleurs (2) <u>petites</u> (5 à 7 mm) à 3 <u>pétales</u> blancs ou rosés et 3 <u>sépales</u> verts.
Inflorescence	Fleurs disposées en <u>verticilles</u> (3) formant une <u>panicule étagée</u> (4).
Fruit	<u>Polyakène</u> (5).



Alisma plantago-aquatica

schéma extrait de la
flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : Plantes herbacées, vivaces, amphibies, assez grandes (15 à 90 cm), à feuilles ovales, elliptiques ou lancéolées, pointues, raides, avec un long pétiole. Petites fleurs blanches ou rosées réunies en une inflorescence pyramidale, à rameaux verticillés.

Identification : plantes faciles à reconnaître.

Risques de confusion : il y a risque de confusion avec d'autres espèces de la famille (*Baldellia*, *Luronium*) qui possèdent des fleurs de plus de 10 mm de large, axillaires ou regroupées en verticilles simples. Cependant ces deux genres font également partie de la liste des espèces caractéristiques des zones humides.

Période d'observation : les espèces du genre *Alisma* sont observables du printemps à l'automne, la floraison se déroule de juin à septembre.

Types de milieux : Plantes se développant aux bords des eaux surtout stagnantes (mares, étangs, fossés, marécages, etc.) ou peu courantes (rivières, ruisseaux, etc.).

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Très commun	Très commun	Commun	Très commun	Commun	Très commun
<i>Alisma lanceolatum</i>	Assez commun	Commun	Assez commun	Peu commun	Assez commun	Commun
<i>Alisma gramineum</i>	Non signalé récemment	Non signalé	Non signalé	Non signalé récemment	Non signalé	Non signalé

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, liliacées ou pourpres



renouée amphibie
(*Polygonum amphibium* L.)

Fiche n° 24



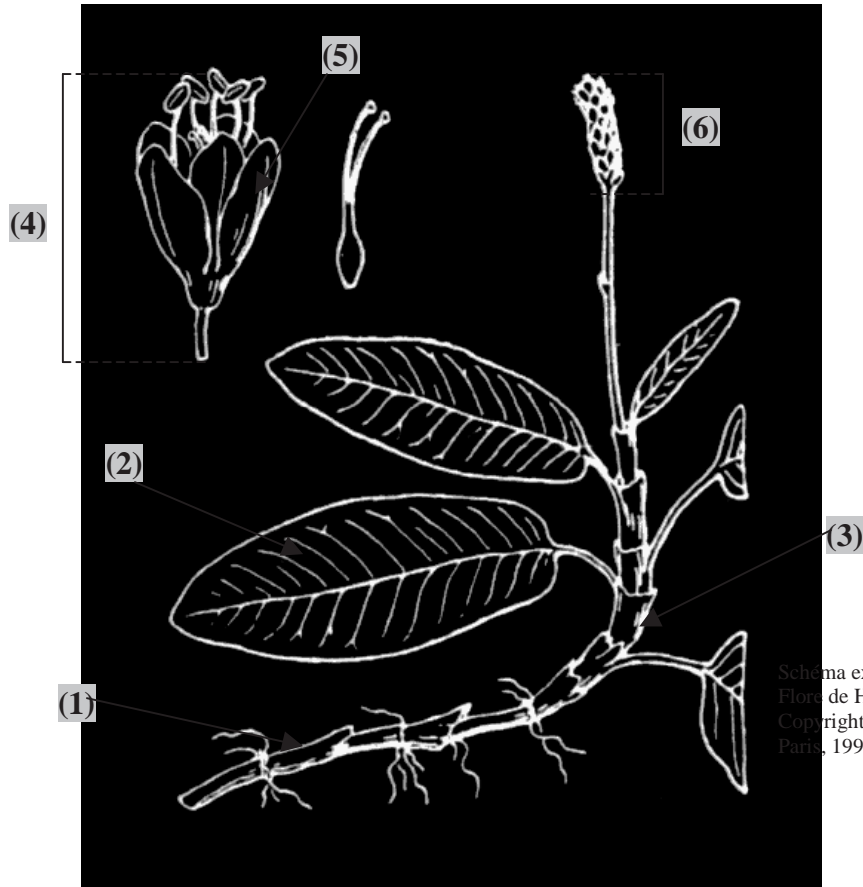
Polygonum amphibium L.

Famille : Polygonacées

Nom commun : renouée amphibie

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <u>herbacée</u> , <u>amphibie</u> ou terrestre, <u>non grimpante</u> .
Souche/racine	Plante <u>vivace</u> à souche <u>rhizomateuse</u> (1).
Tige	Plante <u>sans latex</u> à la cassure.
Feuille	<u>Feuilles</u> (2) <u>alternes</u> , munies d'un <u>ochréa</u> (3), <u>pétiolées</u> , <u>ovales-lancéolées</u> , <u>arrondies</u> ou un peu en <u>cœur</u> à la base. Feuilles supérieures flottantes quand la plante est immergée. Feuilles de la base semblables aux feuilles supérieures.
Fleur	<u>Fleurs</u> (4) <u>hermaphrodites</u> , sans <u>éperon</u> , à 1 seule <u>enveloppe florale</u> (différent de la présence des 2 enveloppes que sont les <u>pétales</u> et les <u>sépales</u>), composée de 5 pièces (5) (sépales qui ressemblent à des pétales), <u>rose foncé</u> .
Inflorescence	<u>Fleurs rassemblées en épis</u> (6) <u>denses</u> , <u>solitaires</u> , <u>cylindriques</u> , <u>ininterrompus</u> .
Fruit	-



Schema extrait de la
Flora de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante vivace rampante, terrestre ou aquatique, assez petite, s'enracinant au niveau des nœuds. Feuilles flottantes oblongues, arrondies ou tronquées à la base, avec un long pétiole. Feuilles des plantes terrestres plus petites, plus minces et légèrement duveteuses. Petites fleurs rose vif, réunies en épis trapus, denses, larges et souvent solitaires, au sommet des rameaux. Plante très variable suivant qu'elle croît dans l'eau ou à sec (voir le tableau comparatif suivant).

Distinction entre la forme aquatique et la forme terrestre :

Forme aquatique	Forme terrestre
Partie supérieure de la tige flottant horizontalement.	Tige dressée ou un peu couchée à la base.
Feuilles longuement pétiolées, à limbe elliptique à ovale, glabre sur les faces mais à bords généralement garnis de courts poils raides.	Feuilles courtement pétiolées, à limbe étroitement lancéolé, à faces (surtout la supérieure) couvertes de courts poils raides lui conférant un toucher râpeux.

Identification : relativement aisée à reconnaître dans sa forme aquatique pendant la période de floraison, assez difficile pour la forme terrestre.

Risques de confusion : les risques de confusion sont assez importants avec les autres espèces du genre *Polygonum*. La forme des feuilles et de l'épis florifère sont importants pour la détermination de l'espèce.

Période d'observation : floraison de mai à août.

Types de milieux : plante des étangs, mares, fossés, rivières et ruisseaux à cours lent, des prairies marécageuses ou humides.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Commun	Commun	Très commun	Très commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes, liliacées ou pourpres



salicaire
(*Lythrum salicaria* L.)

Fiche n° 25



Lythrum salicaria L.

Famille : Lythracées

Nom commun : salicaire commune

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <u>herbacée</u> .
Souche/racine	Plante <u>vivace</u> , à souche épaisse.
Tige	<i>Tige dressée, robuste, quadrangulaire (1).</i>
Feuilles	Feuilles (2) <u>opposées</u> , rarement <u>verticillées</u> par 3 ou les supérieures <u>alternes</u> , <u>lancéolées</u> , en <u>cœur</u> à la base, <u>sessiles</u> .
Fleur	<i>Fleur rouge violacée à 6 <u>pétales</u> en général (3), d'aspect froissés.</i>
Inflorescence	Flours regroupées en <u>faisceaux axillaires</u> formant un long <u>épi terminal</u> , <u>interrompu</u> à la base (4).
Fruit	Capsule oblongue.

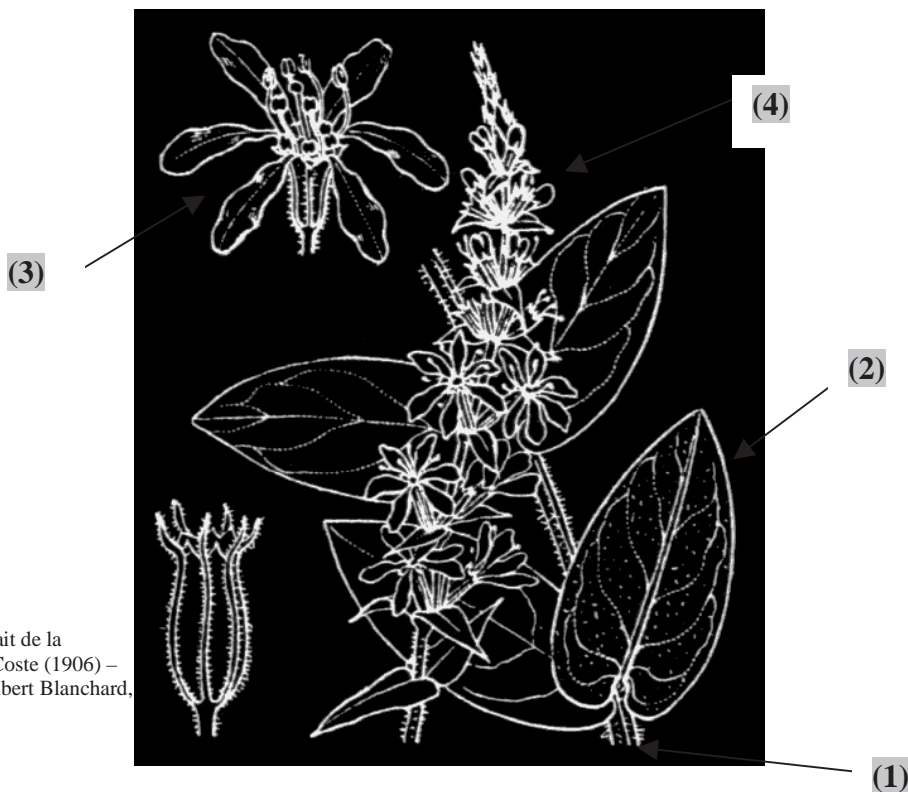


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : grande plante herbacée, vivace (jusqu'à 120 cm), en touffe, à tiges poilue, avec des lignes longitudinales saillantes, portant des feuilles ovales à lancéolées, entières, opposées ou bien verticillées par 3, ou parfois alternes au sommet. Fleurs rouges ou pourprées, moyennes, réunies en verticilles, formant de longs épis au sommet des rameaux.

Identification : plante facile à reconnaître.

Risques de confusion : en dehors de la période de floraison, la plante peut être confondue avec certaines espèces d'épilobes (*Epilobium*), seules les fleurs (qui possèdent 4 pétales chez *Epilobium*) et les fruits (capsule longuement linéaire, tétragone chez *Epilobium*) permettent de les distinguer.

Période d'observation : plante observable du printemps à l'automne, dont la floraison se déroule entre juillet et septembre.

Types de milieux : plante des prairies humides, des fossés, des berges des cours d'eau et des bords de plan d'eau. facile à reconnaître.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes ou lilacées à blanches



aster maritime
(*Aster tripolium* L.)

Fiche n° 26



Aster tripolium L.

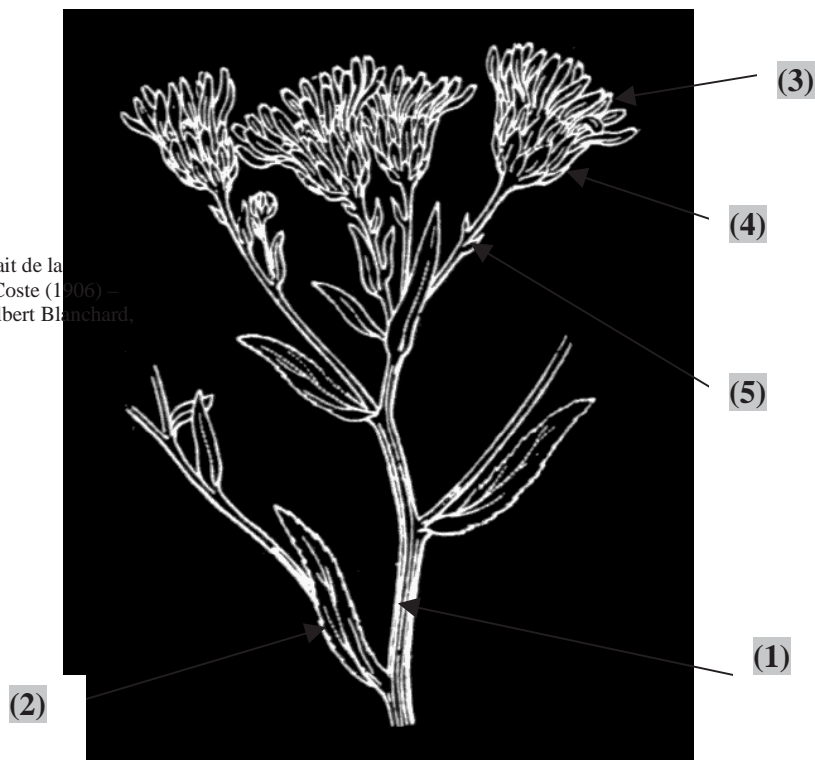
Famille : Astéracées (Composées)

Noms communs : aster maritime, marguerite de mer

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <u>herbacée</u> .
Souche/racine	Plante <u>bisannuelle</u> ou <u>yivace</u> , à souche courte, <u>charnue</u> , <u>fibreuse</u> .
Tige	Tige <u>ascendante</u> ou <u>dressée</u> , <u>charnue</u> , creuse, simple ou <u>rameuse</u> dès la base (1).
Feuilles	<i>Feuilles plus ou moins <u>charnues</u>, <u>entière</u> ou faiblement dentées (2), les inférieures longuement <u>pétiolées</u>, <u>spatulées</u> ou <u>lancéolées</u>, à 3-5 nervures, les supérieures <u>lancéolées-linéaires</u> atténuées au deux bouts.</i>
Fleur	<i>Fleurs (3) du pourtour <u>ligulées</u>, violettes ou liliacées, parfois blanchâtre, quelquefois absentes. Fleurs centrales <u>tubulées</u>, jaunes.</i>
Inflorescence	<u>Capitule</u> large (4), à <u>pédoncule bractéolés</u> (5), en <u>panicule corymbiforme</u> .
Fruit	-

Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.



Description : plante annuelle ou vivace à vie brève, de taille moyenne (30 à 80 cm), à tiges dressées, souvent rougeâtres, portant des feuilles charnues, linéaires à lancéolées, à base engainant à moitié la tige. Fleurs réunies en capitules assez grands, celles du centre de l'inflorescence (disque formé par les fleurs tubulées), jaunes, entourées de fleurs ligulées bleu vif ou pourpres.

Identification : facile à reconnaître.

Risques de confusion : avec d'autres espèces du genre ou de la famille mais qui ne possèdent pas de feuilles charnues.

Période d'observation : plante observable du printemps à l'automne, dont la période de floraison se déroule entre juillet et septembre.

Types de milieux : plante uniquement présente dans la région littorale, caractéristique des prés salés et des bordures de fossés et des mares des polders, des estuaires maritimes.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez rare	Peu commun	Non signalé	Non signalé	Non signalé	Peu commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes ou liliacées à blanches



cardamine des prés
(*Cardamine pratensis* L.)

Fiche n° 27



Cardamine pratensis L.

Famille : Crucifères (Brassicacées)

Noms communs : cardamine des prés, cresson des prés

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante herbacée.
Souche/racine	Plante vivace.
Tige	<i>Tige dressée, simple.</i>
Feuille	<i>Feuilles <u>composées – pennées</u>, les radicales et les <u>caulinaires</u> inférieures, à <u>folioles arrondies</u>, plus ou moins <u>sinuées-anguleuses</u>, la terminale plus grande (1), les supérieures à folioles <u>lancéolées-linéaires</u> (2).</i>
Fleur	<i>Fleurs (3) grandes (environ 1 cm) lilas-rosées ou blanches, à <u>anthères</u> jaunes.</i>
Inflorescence	<i>Grappe terminale (4).</i>
Fruit	<i><u>Siliques</u> (5) étalées-dressées à bec court et obtus.</i>

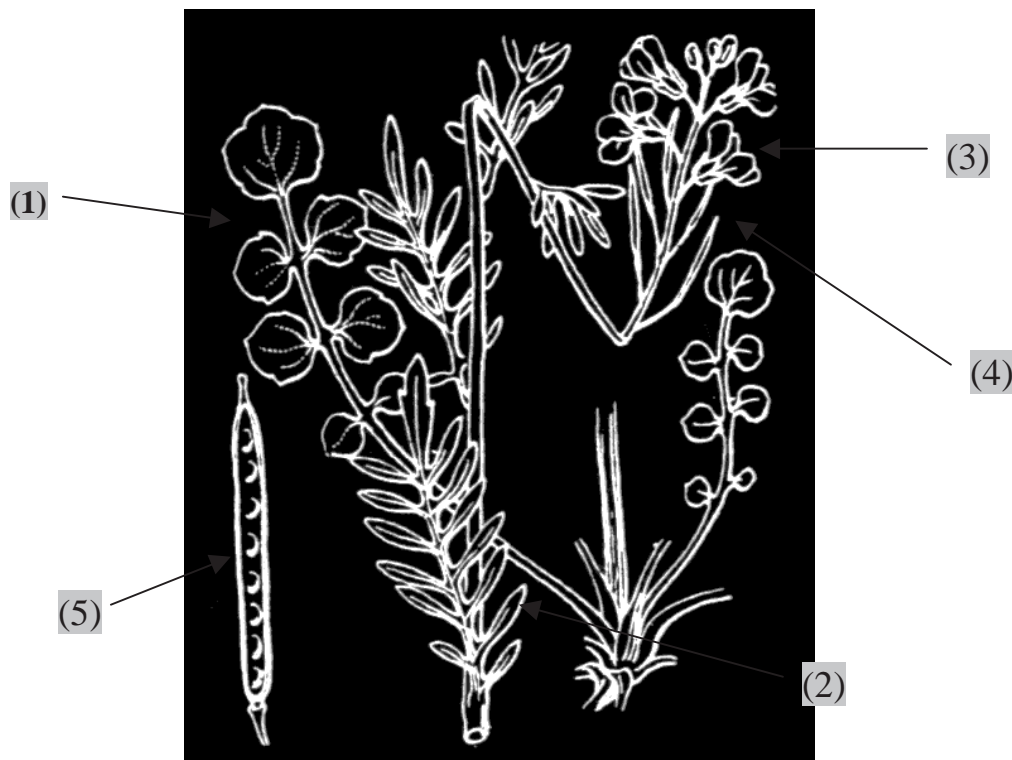


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante herbacée, vivace, de taille moyenne (20 à 40 cm), à tiges dressées, munie à la base d'une rosette de feuilles *composées*, à *folioles lobées*. Fleurs assez grandes, rose lilas pâle, plus rarement blanches, réunies en grappes à l'extrémité des rameaux.

Identification : facile à reconnaître en fleur.

Risques de confusion : avec les autres cardamines, en particulier *Cardamine amara* L., qui possède toutefois des anthères violettes et non jaunes. Les autres cardamines ont des fleurs plus petites.

Période d'observation : espèce plutôt printanière, qui fleurit entre avril et juin.

Types de milieux : plantes des prairies humides, des fossés, des berges des cours d'eau et des bois frais.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Commun	Très commun	Très commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes ou liliacées à blanches



écuelle d'eau
(*Hydrocotyle vulgaris* L.)

Fiche n° 28



Hydrocotyle vulgaris L.

Famille : Apiacées (Ombellifères)

Nom commun : écuelle d'eau.

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante herbacée, formant souvent des tapis denses.
Souche/racine	Plante vivace, grêle.
Tige	Tige rampante émettant aux <u>nœuds</u> un faisceau de racines et 1 ou 2 feuilles (1)
Feuilles	Feuilles longuement pétiolées, <u>orbiculaires</u> , <u>peltées</u> , un peu crénelées (2).
Fleur	Fleurs souvent cachées, petites, blanches ou un peu rosées, à pétales entiers (3).
Inflorescence	1 à 3 <u>verticilles rapprochés</u> sur un <u>pédoncule axillaire</u> , grêle, nu, plus court que la feuille (4).
Fruit	Fruit suborbiculaire (5).

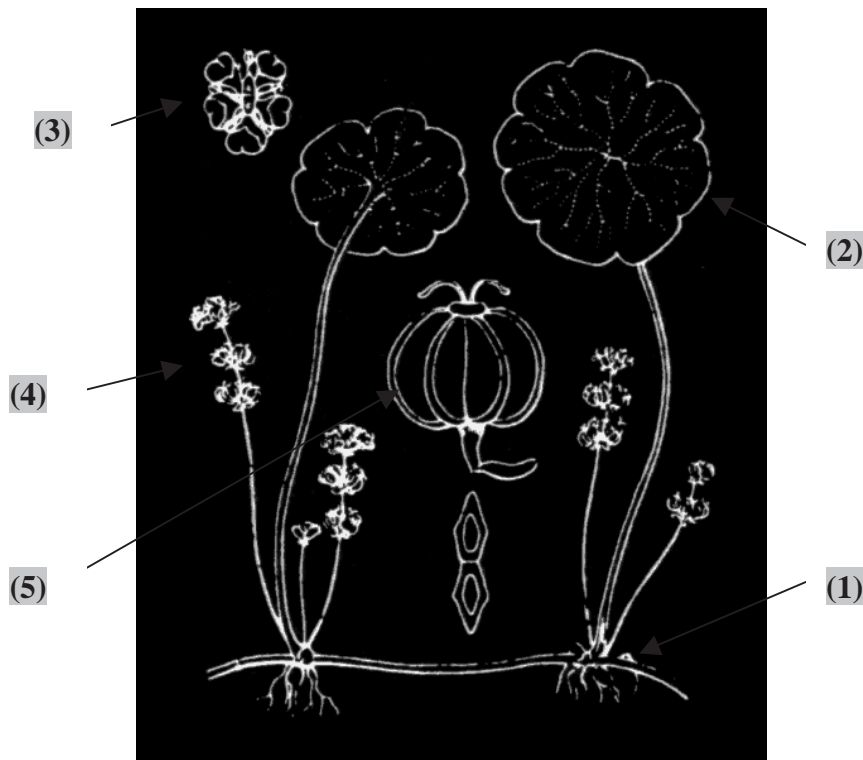


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante vivace, basse à tiges couchées, rampantes, enracinées aux nœuds, portant des feuilles circulaires au sommet de long pétioles. Minuscules fleurs, vert rosâtre, réunies en petites verticilles au sommet de long pédoncules, cachées sous les feuilles.

Identification : plante facile à reconnaître.

Risques de confusion : cette plante ressemble beaucoup à *Hydrocotyle ranunculoides*, espèce invasive. Cette dernière possède des feuilles à 3-7 lobes et non peltées, le pétiole est inséré sur le côté de la feuille, contrairement à *Hydrocotyle vulgaris* qui a des feuilles peltées (le pétiole est inséré au centre de la feuille ronde).

Période d'observation : plante observable du printemps à l'automne et dont la floraison discrète se produit de juin à septembre.

Types de milieux : plante des prairies et marécages tourbeux, des bords d'étangs, des fossés.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Très commun	Assez commun	Commun	Assez commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes ou liliacées à blanches



glaux maritime
(*Glaux maritima* L.)

Fiche n° 29



Glaux maritima L.

Famille : Primulacées

Nom commun : glaux maritime

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante herbacée.
Souche/racine	Plante vivace à <i>souche rougeâtre, rampante, longuement stolonifère.</i>
Tige	Tige couchée, ou <u>ascendante, un peu charnue</u> (1).
Feuilles	Feuilles (2) <i>opposées, un peu charnues, sessiles, oblongues.</i>
Fleur	Flours <i>blanc-rosé, axillaires, solitaires, sessiles</i> (3).
Inflorescence	Long épi feuillé (4).
Fruit	Capsule ovoïde aigüe à 5 valves.

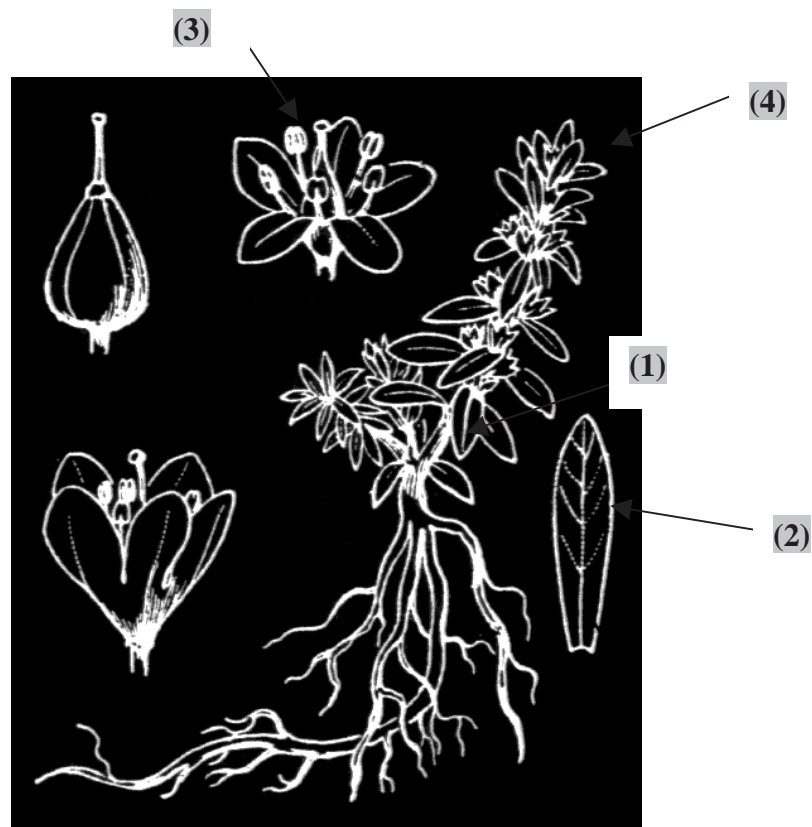


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante vivace basse, plus ou moins couchée, assez charnue, à feuilles surtout opposées (sauf les supérieures). Fleurs roses pâles, pourprées ou blanches, solitaires à la base des feuilles.

Identification : plante facile à reconnaître.

Risques de confusion : peu de risques de confusion lorsque la plante est en fleurs. Certains mourons (genre *Anagalis*) peuvent ressembler à *Glaux maritima*, seulement ils ne possèdent pas de feuilles charnues et les fleurs sont différentes.

Période d'observation : plante observable du printemps à l'automne, les fleurs apparaissent entre mai et août.

Types de milieux et fréquence : plante des milieux littoraux et estuariens (prairies humides et haut prés salés saumâtres, suintements des falaises, etc).

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez rare	Peu commun	Non signalé	Non signalé	Non signalé	Peu commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes ou liliacées à blanches



liseron des haies
(*Calystegia sepium* (L.) R.Br.)

Fiche n° 30



Calystegia sepium (L.) R. Br.

Famille : Convolvulacées

Noms communs : grand liseron, liseron des haies

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <u>herbacée</u> .
Souche/racine	Plante <u>vivace</u> à long <u>rhizome</u> <u>rameux</u> , blanc émettant des stolons.
Tige	Longue tige <u>anguleuse</u> , <u>grimpante-volubile</u> (1).
Feuille	<u>Grandes feuilles</u> <u>cordées-sagittées</u> , <u>plus ou moins</u> <u>aigües</u> (2).
Fleur	Fleurs (3) <u>axillaires</u> , <u>solitaires</u> , <u>blanches</u> ou <u>parfois roses</u> , à <u>pétales soudés</u> sur toute leur longueur formant une sorte d'entonnoir. Calice muni de bractées foliacées (4).
Inflorescence	-
Fruit	-

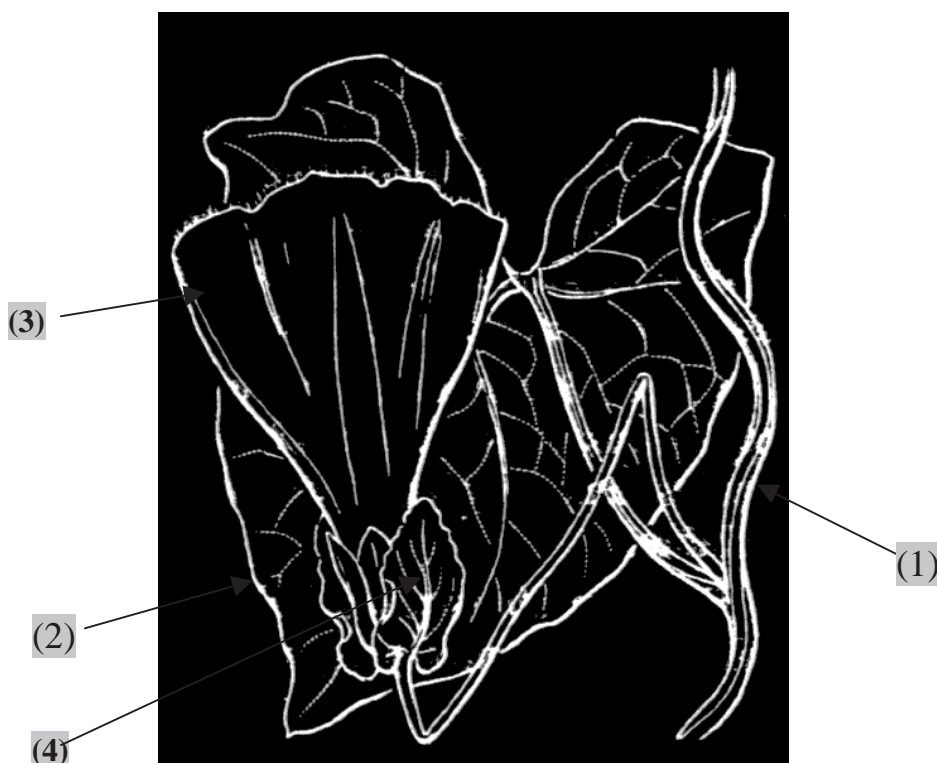


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante vivace, grimpante à tiges volubiles pouvant atteindre jusqu'à 3 m de long, portant des feuilles sagittées (en forme de fer de flèche), vert vif. Fleurs assez grandes, blanches ou parfois rose pâle, en forme d'entonnoir, munies de grandes bractées feuillées à la base.

Identification : plante facile à reconnaître.

Risques de confusion : cette espèce ressemble très fortement au liseron des champs (*Convolvulus arvensis* L.), qui se distingue de *Calystegia sepium* L. R. Br. par son calice nu sans bractées recouvrantes (alors que *Calystegia* possède un calice recouvert par des bractées foliacées).

Période d'observation : plante observable du printemps à l'automne et fleurit de juin à septembre.

Types de milieux : plante des bois humides, du bords des eaux, des haies fraîches, des jardins et des cultures.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes ou liliacées à blanches



mouron délicat
(*Anagallis tenella* (L.))

Fiche n° 31



Anagallis tenella (L.) L.

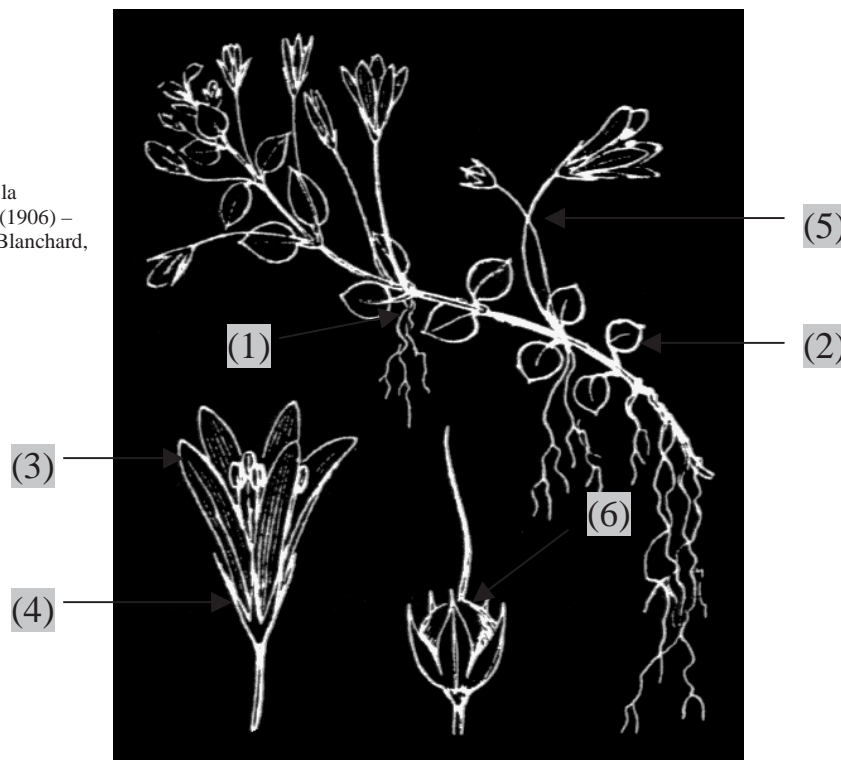
Famille : Primulacées

Nom commun : mouron délicat

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Petite plante herbacée plus ou moins couchée de 5 à 20 cm.
Souche/racine	-
Tige	Tige rampante, <u>filiforme s'enracinant aux nœuds</u> (1).
Feuille	Feuilles <u>entières</u> , <u>opposées</u> , <u>ovales</u> à <u>suborbiculaires</u> de 3-4 mm de diamètre (2).
Fleur	<i>Flowers solitaires, naissant à l'aisselle des feuilles, à 5 pétales (corolle) (3) et 5 sépales (calice) (4), à symétrie radiale (fleurs actinomorphes). Présence de 5 étamines, opposées aux pétales. Corolle 2 à 3 fois plus longue que le calice. Corolle <u>campanulée</u>, rose tendre (ou blanche), à veines plus foncées portées par un pédoncule filiforme (5) dépassant longuement les feuilles.</i>
Inflorescence	-
Fruit	Capsule globuleuse s'ouvrant transversalement (6).

Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.



Description : petite plante (5 à 20 cm) vivace, à tiges rampantes, enracinées aux nœuds, portant de petites feuilles le plus souvent opposées, plus ou moins arrondies. Fleurs roses ou blanches campanulées, portées sur de longs pédoncules grêles.

Identification : plante facile à reconnaître en fleurs. Détermination plus délicate en-dehors de la période de floraison.

Risques de confusion : le mouron délicat se distingue très facilement du faux-mouron (*Anagallis arvensis* L.) dont les feuilles sont plus grandes (15 à 25 mm) et les fleurs de couleur bleue ou rouge. En revanche, les fleurs du mouron délicat pourraient être confondues avec celles de l'oxalis des bois (*Oxalis acetosella* L.) dont les fleurs possèdent 5 pétales blancs veinés de rose ou de bleuâtre. La distinction se fait facilement sur les feuilles qui sont trifoliées et radicales dans le cas de l'oxalis.

Période d'observation : plante vivace dont le feuillage est observable toute l'année ; floraison de mai à août.

Types de milieux : plante des bas-marais et des prairies et landes humides tourbeuses, des chemins sablonneux et humides, des dépressions arrière-dunaires et des berges des fossés, cours d'eau et étangs.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez commun	Assez commun	Assez rare	Assez commun	Assez commun	Assez commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes ou liliacées à blanches



oenanthes
(*Oenanthe sp.*)

Fiche n° 32

Ne pas prélever sans identification préalable de l'espèce (plusieurs espèces du genre sont rares et menacées)





Genre *Oenanthe* L.

(*Oenanthe aquatica* (L.) Poir., *O. crocata* L., *O. fistulosa* L., *O. foucaudii* Tess., *O. lachenalii* C.C.Gmel., *O. peucedanifolia* Pollich, *O. silaifolia* M. Bieb.)

Famille : Apiacées (Ombellifères)

Nom commun : œnanthe.

(œnanthe aquatique, œnanthe safranée, œnanthe fistuleuse, œnanthe de Foucaud, œnanthe de Lachenal, œnanthe à feuilles de peucedan, œnanthe intermédiaire).

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèce :

	Descriptif
Port/taille	<i>Plantes dressées, enracinées dans l'eau ou terrestres.</i>
Souche/racine	-
Tige	<i>Tige glabre, à <u>entre nœuds creux</u> au moins vers la base.</i>
Feuille	<i>Feuilles (1) <u>engainantes</u>, non épineuses, <u>pennatiséquées</u> à segments foliaires étroits.</i>
Fleur	<i>Fleurs (2) sans <u>éperon</u>, <u>actinomorphes</u> (fleurs régulières, à symétrie rayonnante autour d'un axe), <u>sépales</u> et <u>pétales</u> présents, <u>pétales non soudés</u>, <u>ovaire infère</u> (l'ovaire se trouve sous les pétales). Fleurs blanches, blanc jaunâtre ou rosées.</i>
Inflorescence	<i>Fleurs réunies en <u>ombelles d'ombellules</u> (3). <u>Involucre</u> (4) nul (A, B, E, F, G) ou à 1 voire 2 <u>bractées</u> (D), ou encore à plusieurs <u>bractées</u> (C) mais <u>caduques</u> (qui tombent rapidement). <u>Involucelle</u> (5) formé de plusieurs <u>bractées</u>, plus courtes que les <u>pédicelles floraux</u>.</i>
Fruit	<i>Fruit (6) long de 2 à 5 mm. <u>Sépales</u> bien distincts sur le fruit (7).</i>

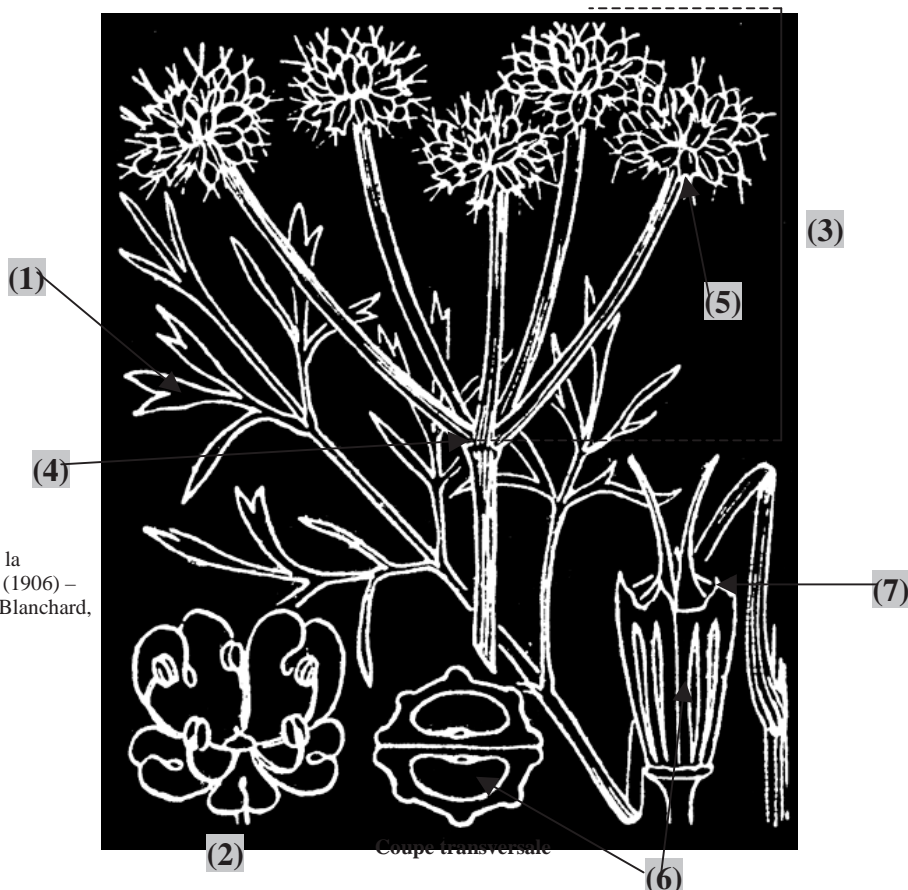
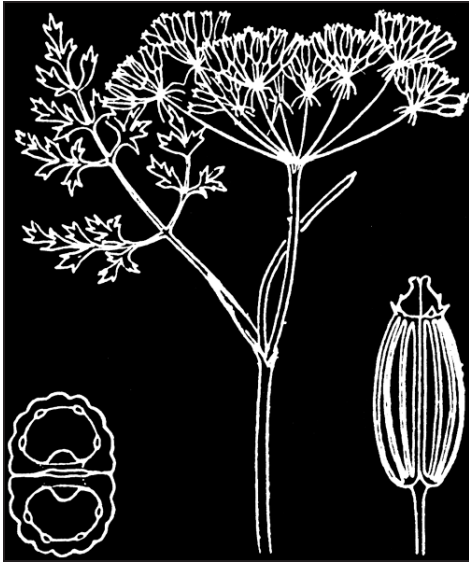


Schéma extrait de la Flore de H. Coste (1906) – Copyright Albert Blanchard, Paris, 1998.



A – *Oenanthe aquatica*



B – *Oenanthe crocata*



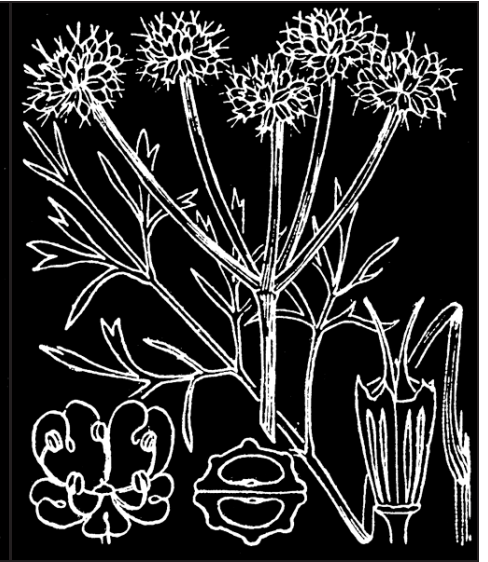
C – *Oenanthe foucaudii*



D – *Oenanthe lachenalii*



E – *Oenanthe peucedanifolia*



F – *Oenanthe silaifolia*



G – *Oenanthe fistula*

Schémas extraits de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plantes herbacées vivaces plus ou moins grandes, à feuilles pennées ou pennatifides. Fleurs petites, blanches ou rosées, réunies en ombelles, au sommet des rameaux. Pétales obovales, échancrés, à pointe recourbée en dedans.

Identification : la famille des *Apiacées* (Ombellifères) est difficile. L'identification de la famille se fait aisément, en revanche la détermination du genre est délicate. La distinction des espèces est également très difficile et demande d'avoir des fruits matures.

Risques de confusion : importants avec les autres genres et espèces de la famille.

Période d'observation : la floraison débute entre avril et juin suivant les espèces, la détermination peut se faire à partir de mai-juin et durant l'été.

Types de milieux : fossés, bords des eaux, marais, prairies humides.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
<i>Oenanthe aquatica</i>	Assez commun	Assez commun	Peu commun	Assez commun	Assez commun	Assez commun
<i>Oenanthe crocata</i>	Commun	Très commun	Commun	Commun	Rare	Commun
<i>Oenanthe fistula</i>	Assez commun	Commun	Assez commun	Assez commun	Assez commun	Commun
<i>Oenanthe foucaudii</i>	Très rare	Non signalé	Non signalé	Non signalé	Non signalé	Très rare
<i>Oenanthe lachenalii</i>	Assez rare	Assez rare	Très rare	Non signalé	Peu commun	Assez rare
<i>Oenanthe peucedanifolia</i>	Peu commun	Peu commun	Rare	Peu commun	Peu commun	Assez commun
<i>Oenanthe silaifolia</i>	Assez commun	Commun	Assez commun	Peu commun	Peu commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes ou liliacées à blanches



orchis tacheté
(*Dactylorhiza maculata* (L.) Soo)

Fiche n° 33

Ne pas prélever
(espèce rare et menacée)



Dactylorhiza maculata (L.) Soo

Famille : Orchidacées (Orchidées)

Noms communs : orchis tacheté

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port	Plante <u>herbacée</u> .
Souche	Plante <u>vivace</u> , munie de <u>tubercules</u> (1).
Tige	Tige dressée, <u>pleine</u> (2), souvent rougeâtre au sommet, munie à la base de 2 à 3 <u>gain</u> es <u>membraneuses</u> .
Feuilles	<i>Feuilles à nervation parallèle, les inférieures étalées-dressées, <u>lancéolées</u>, plus larges au milieu qu'à la base, <u>aigües</u> ou la plus inférieure, <u>subotuse</u>, <u>maculées de brun-violacé en taches arrondies ou plus ou moins allongées</u> (3).</i>
Fleur	<i>Blanchâtres à lilas clair, tachées de lignes et de points pourpres ou violacés</i> (4), <u>pétale du bas (labelle)</u> très différent des autres.
Inflorescence	<u>Epi cylindr</u> acé-conique (5).
Fruit	-

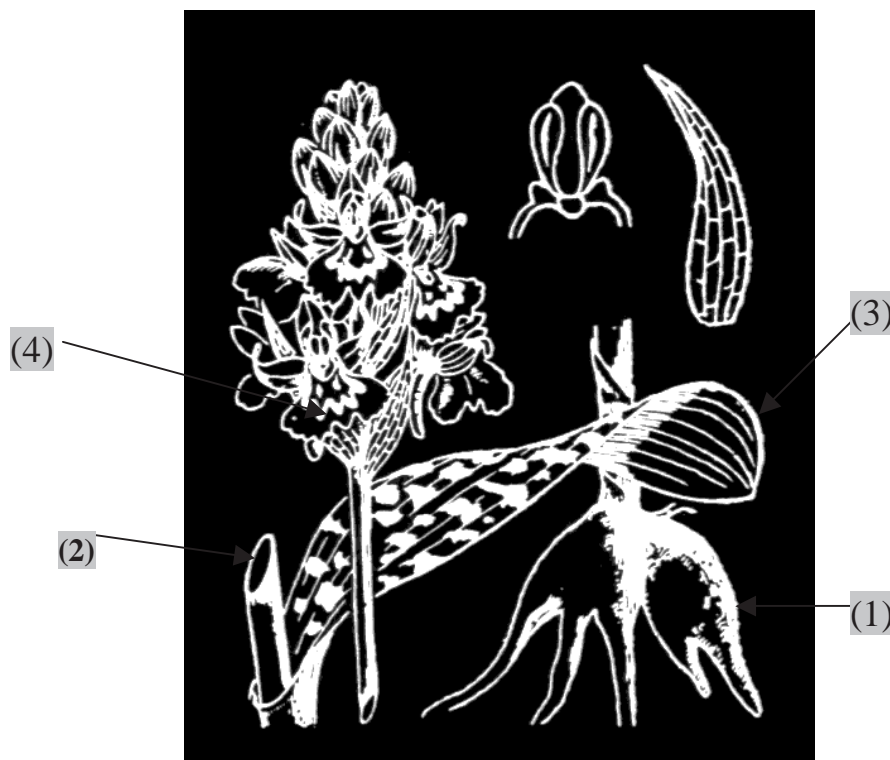


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante herbacée, vivace, à feuilles ovales à oblongues ou lancéolées, portant souvent des tâches foncées sur le dessus. Fleurs roses pâle, pourpres pâle ou blanchâtres, réunies en épis denses dépassant les feuilles.

Identification : difficile à reconnaître.

Risques de confusion : risques de confusion importants avec les autres genres et espèces de la famille.

Période d'observation : la floraison se déroule entre juin et août.

Types de milieux : cette plante croit dans les prairies et les landes humides, les tourbières et les bois frais.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

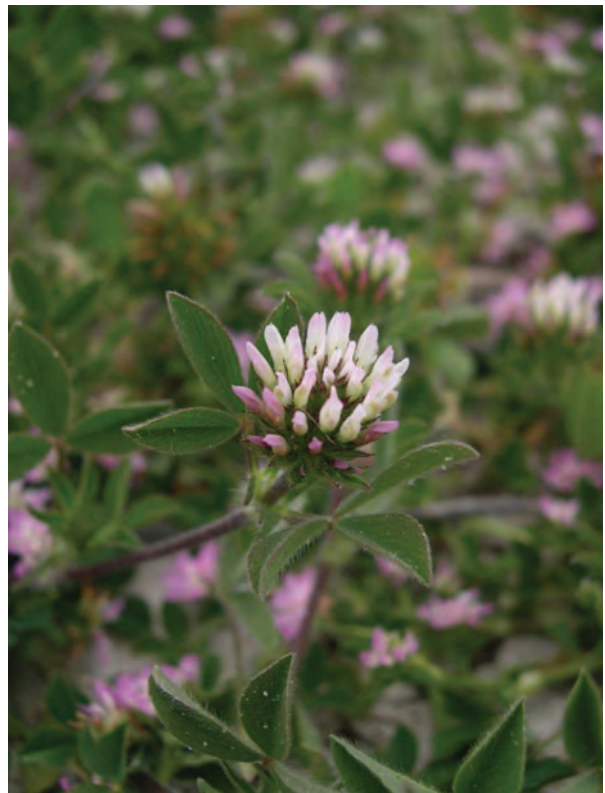
Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Commun	Assez rare	Commun	Commun	Assez commun

Plantes herbacées à fleurs roses, violettes ou liliacées à blanches



trèfle maritime
(*Trifolium squamosum* L.)

Fiche n° 34



Trifolium squamosum L.

Famille : Fabacées (Légumineuses)

Noms communs : trèfle squameux, trèfle maritime

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante dressée ou ascendante de 10 à 40 cm
Souche/racine	-
Tige	Tige <i>herbacée</i> , <u>pubescente</u> .
Feuille	Feuilles (1) <i>trifoliées</i> (à trois <u>folioles</u> (2)), les inférieures longuement pétiolées, feuilles supérieures <u>opposées</u> . <u>Stipules</u> (3) <i>petites</i> , étroites, à partie libre linéaire, plus longue que la partie soudée à la tige.
Fleur	<i>Flours papilionacées</i> , <u>calice non divisé jusqu'à la base</u> . <i>Flours blanc-rosé, blanches ou roses</i> .
Inflorescence	Flours nombreuses, <i>regroupées en têtes</i> (4) ovoïdes assez petites (10 à 15 mm) de large, solitaires, terminales.
Fruit	<u>Gousse droite, incluse dans le calice fructifère</u> (5) <u>glabrescent</u> , à 10 nervures (6) n'atteignant pas le sommet évasé du tube, à 5 dents (7) <u>herbacées, lancéolées-acuminées, étalées à maturité</u> , à 3 nervures, <i>inégaes, l'inférieure plus longue égalant le tube</i> .

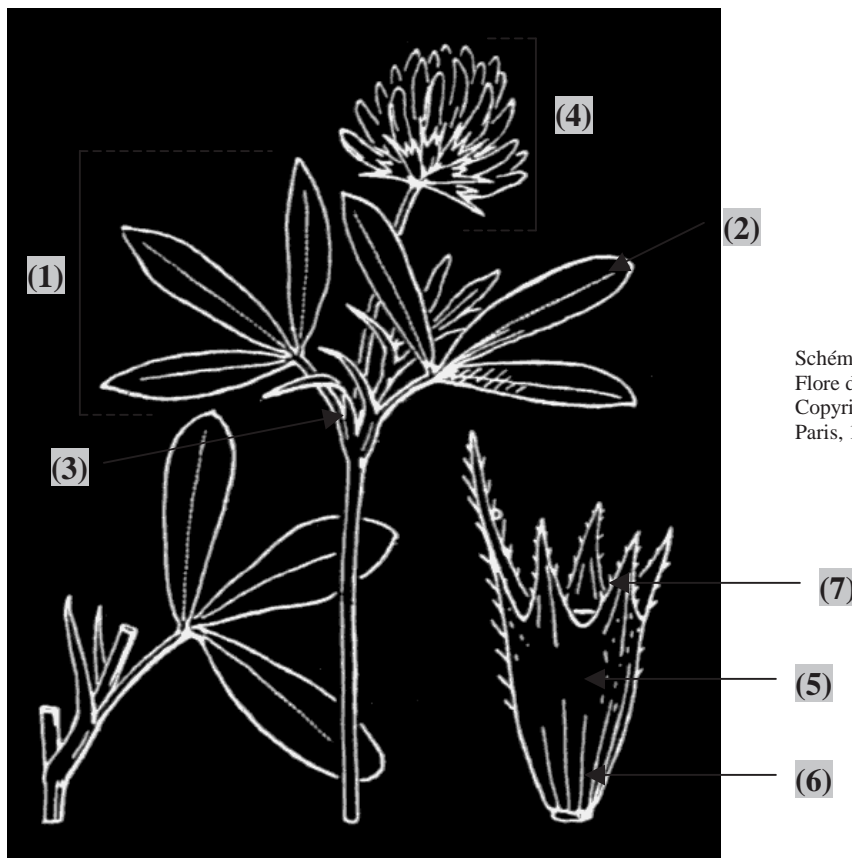


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : petite plante herbacée annuelle, pubescente. Feuilles trifoliées, les inférieures longuement pétiolées, les supérieures plus courtement, opposées. Folioles obovales ou oblongues, à peine denticulées. Fleurs blanc-rosé, en têtes ovoïdes, larges de 1 à 1,5 cm, solitaires, terminales, le plus souvent pédunculées. Calice glabrescent à 5 dents étalées à maturité. Corolle une fois plus longue que le calice. Gousse incluse à une graine jaune, lisse.

Identification : le genre *Trifolium* est difficile. L'identification est impossible en dehors de la période de floraison et de fructification.

Risques de confusion : le risque de confusion avec d'autres trèfles, notamment avec les trèfles à fleurs roses ou blanchâtres est très important. La présence de la plante en fruits est indispensable pour une détermination certaine.

Période d'observation : plante annuelle dont la détermination est possible durant la période de floraison qui se déroule en mai et juin.

Types de milieux : plante des prairies humides saumâtres ou non, des marais littoraux, des estuaires et des vallées alluviales.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Peu commun	Assez commun	Rare	Absent	Absent	Assez commun

Plantes herbacées à fleurs blanches



ache nodiflore
(*Apium nodiflorum* (L.) Lag)

Fiche n° 35



Apium nodiflorum (L.) Lag.

Famille : Apiacées (Ombellifères)

Noms communs : ache nodiflore, ache faux-cresson.

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Taille et port variables.
Souche/racine	Plante herbacée, vivace.
Tige	Tige couchée ou <u>ascendante</u> , striée, creuse à la fin, rameuse, les <u>florifères radicales aux nœuds</u> (1).
Feuilles	Feuilles (2) toutes aériennes, 1 fois <u>pennées</u> , à <u>folioles</u> ovales-lancéolées, dentées, la terminale à trois lobes.
Fleur	Petites <u>fleurs d'un blanc un peu verdâtre</u> (3)
Inflorescence	<u>Flours réunies en ombelles</u> (4), <u>sessiles</u> , ou <u>subsessiles</u> , opposées aux feuilles à 4-12 <u>rayons</u> , <u>inégaux</u> , à <u>involucre nul ou rarement à 1 ou 2 bractées</u> .
Fruit	Fruit ovoïde (5).

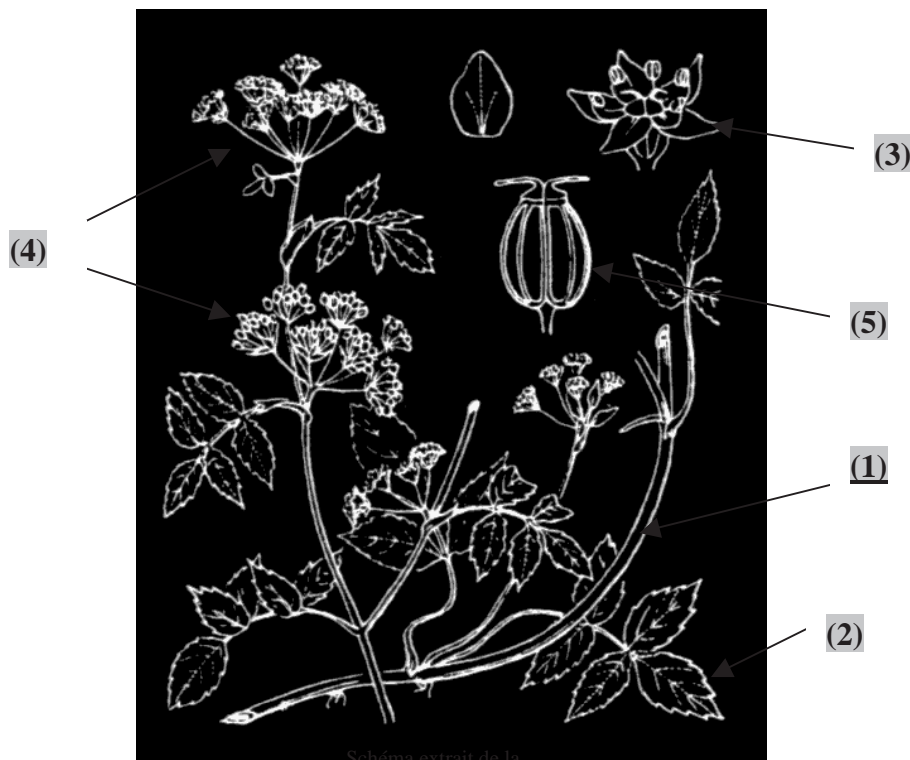


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante vivace, aquatique ou amphibie, assez petite (20 à 80 cm), couchée à dressée, à tiges finement cannelées, enracinées aux nœuds inférieurs, portant des feuilles composées (pennées), à 5 à 13 segments ovales à lancéolés, dentés. Minuscules fleurs blanches réunies en ombelles (inflorescences), de 3 à 12 rayons, opposées aux feuilles,.

Identification : assez difficile à reconnaître.

Risques de confusion : risques de confusion avec toutes les espèces de la famille des ombellifères.

Période d'observation : plante observable du printemps à l'automne, la floraison se déroule entre juin et septembre.

Types de milieux : plante des fossés, des bords de mares, d'étangs ou des petits cours d'eau (ruisseaux), peu courants.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Assez commun	Très commun	Très commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs blanches



angélique sauvage
(*Angelica sylvestris* L.)

Fiche n° 36



Angelica sylvestris L.

Famille : Apiacées (Ombellifères)

Noms communs : angélique sauvage, angélique des bois

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Grande plante <u>herbacée</u> .
Souche/racine	Plante <u>vivace robuste</u> à <u>souche épaisse</u> .
Tige	Tige dressée, <u>glauque</u> ou rougeâtre, striée, creuse, rameuse dans le haut.
Feuille	<i>Feuilles inférieures grandes longuement <u>pétiolées</u>, 2 à 3 fois <u>pennées</u>, à <u>folioles larges ovales-aigües</u>, <u>dentées en scie</u> (1), les latérales inégales à la base. Feuilles supérieures à <u>pétiole longuement dilaté en gaine membraneuse</u>.</i>
Fleur	Petites fleurs blanches ou rosées à <u>pétales à pointes redressées</u> (2).
Inflorescence	<i>Flours réunies en <u>ombelles</u>, terminales et <u>axillaires</u></i> (3).
Fruit	<i>Fruit ovale, à <u>ailes marginales ondulées</u>, très larges</i> (4).

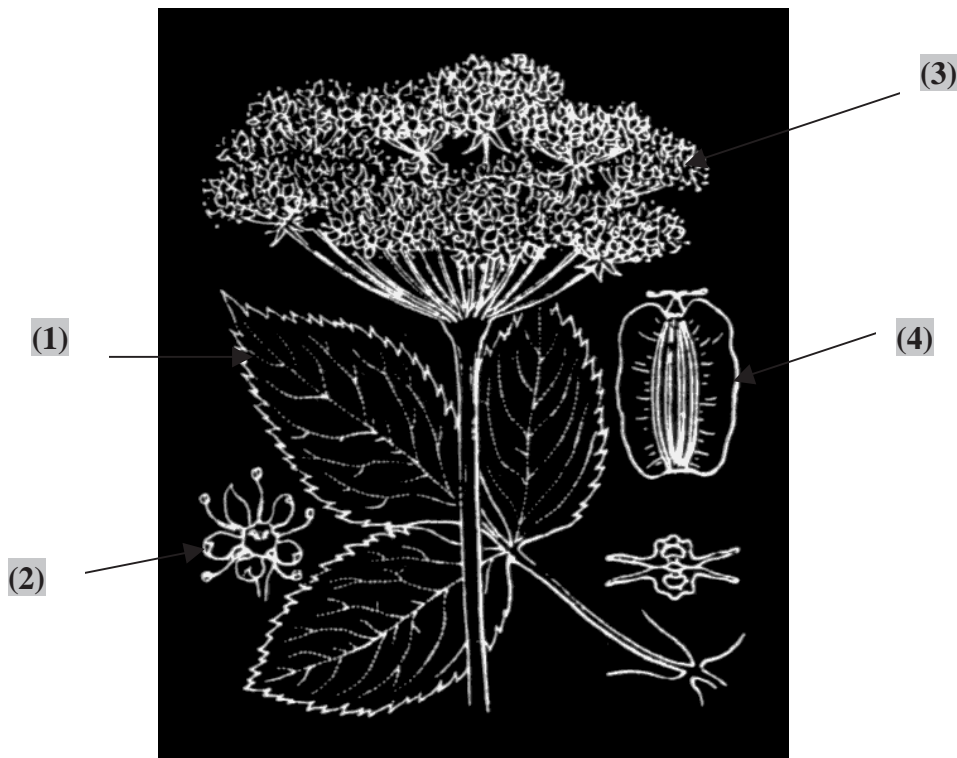


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : grande plante vivace (jusqu'à 150 cm), à tiges creuses, ridées, vertes, parfois teintés de pourpre, portant des feuilles composées, deux à trois fois divisées, à segments oblongs, profondément dentés. Les feuilles supérieures sont munies à leur base de gaines réduites, très renflées, entourant partiellement les inflorescences en développement. Nombreuses petites fleurs blanches ou rosâtres réunies en ombelles, formées de nombreux rayons, à l'extrémité des rameaux.

Identification : assez difficile à reconnaître

Risques de confusion : *Angelica sylvestris* ressemble à de nombreuses autres espèces de la famille des Ombellifères.

Période d'observation : la plante s'observe du printemps à l'automne et fleurit entre juillet et septembre.

Types de milieux : plante des prairies et bois humides, fossés, bords des cours d'eau.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Commun	Assez commun	Très commun	Très commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs blanches



cresson de fontaine
(*Nasturtium officinale* R.Br.)

Fiche n° 37



Nasturtium officinale R. Br.

Famille : Brassicacées (Crucifères)

Nom commun : cresson de fontaine.

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <u>herbacée</u> ayant en général les pieds dans l'eau, haute de 10 à 60 cm (parfois jusqu' 2 m en eau profonde).
Souche/racine	Plante <u>vivace</u> à souche rampante.
Tige	Tige couchée radicante à la base, ascendante, épaisse, creuse et rameuse.
Feuille	<u>Feuilles (1)</u> <u>composées pennées</u> .
Fleur	<u>Fleurs (2)</u> à 4 <u>pétales blancs</u> , <u>libres</u> (non soudés), <u>disposés en croix</u> , et 4 <u>sépales</u> .
Inflorescence	<u>Grappe</u> .
Fruit	Les fruits sont des <u>siliques (3)</u> , de 10 à 20 mm de longueur, un peu arquées, étalées à angle droit par rapport à l'axe de la tige. <u>Pédicelle fructifère (4)</u> généralement < à 10 mm.

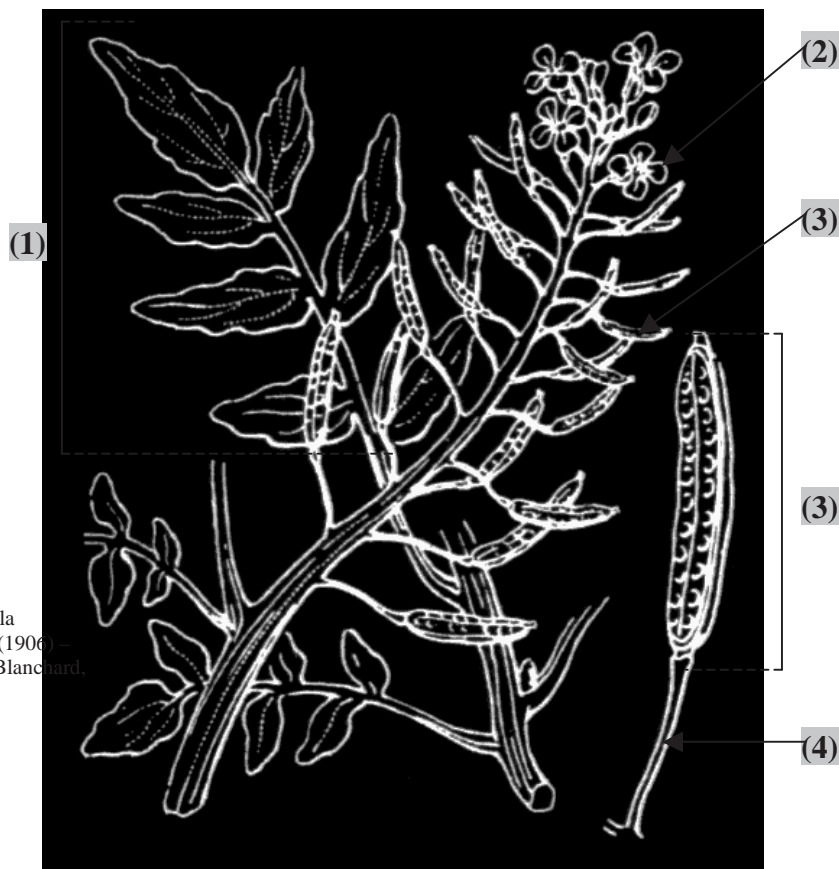


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906)
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante aquatique, vivace, à tiges couchées, épaisses, creuses, portant des feuilles composées, pennées, à folioles, plus ou moins entières, arrondies, ou largement elliptiques, les inférieures à 1-3 folioles et les supérieures à 5-9 folioles. Fleurs petites, blanches, à pétales deux fois plus longs que les sépales. Pédicelle fructifère plus court que la silique.

Identification : plante assez facile à reconnaître pendant la période de floraison et de fructification.

Risques de confusion : il y a peu de risques de confusion lorsque les fleurs et fruits sont présents. A l'état végétatif, cette espèce peut-être confondue avec de nombreuses autres espèces, notamment les *Rorripa* (qui ont des fleurs jaunes).

Période d'observation : la floraison se déroule entre juin et août, la plante est observable entre mai et septembre.

Types de milieux : plante des sources, des ruisseaux, et des fossés.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Commun	Peu commun	Très commun	Très commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs blanches



linaigrette à feuilles étroites
(*Eriophorum angustifolium* Honck.)

Fiche n° 38

Ne pas prélever
(espèce rare et menacée)



Eriophorum angustifolium Honck.

Famille : Cypéracées

Noms communs : linaigrette à feuilles étroites

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <u>herbacée</u> à port de graminée.
Souche/racine	Plante <u>vivace</u> à <u>souche rampante stolonifère</u> (1).
Tige	<u>Chaume, dressé, subcylindrique, lisse, feuillé</u> (2).
Feuille	<u>Feuilles linéaires, à nervation parallèle, allongées, en gouttière, trigone dans le haut à bords peu rudes</u> (3).
Fleur	Fleurs insignifiantes.
Inflorescence	2 à 6 épillets inégalement pédicellés et penchés, à <u>pédicelles lisses et glabres</u> (4).
Fruit	<u>Akène entouré de nombreuses soies s'accroissant après la floraison, formant une houppe cotonneuse</u> (5).

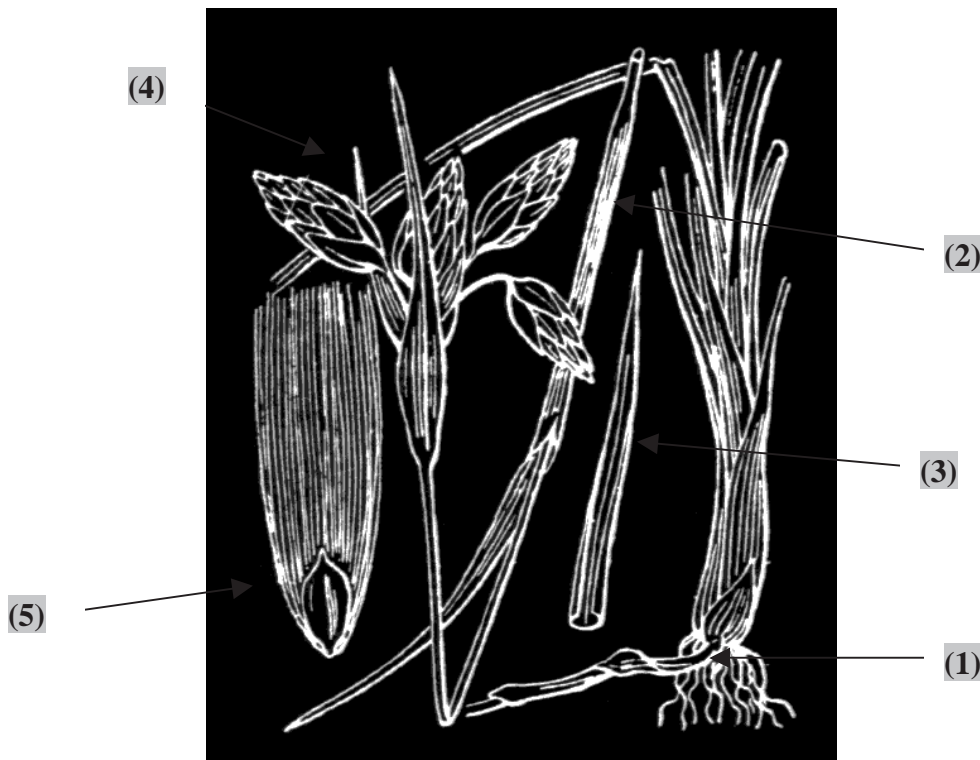


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante herbacée, vivace, à souche rampante, à chaumes cylindriques, lisses, portant des feuilles linéaires, allongées large de 2 à 5 mm, en gouttière, à trois angles (trigones) dans le haut, à bords un peu rude au touché. Inflorescence formée de 2 à 6 épillets, plus ou moins longuement pédicellés, et penchés, ayant l'aspect d'une houppe cotonneuse, à la fin de la floraison.

Identification : assez facile à reconnaître en fin de floraison, très difficile en dehors de cette période.

Risques de confusion : au stade végétatif, nombreux risques de confusion avec les autres espèces de la famille des cypéracées et certaines graminées.

Période d'observation : la plante s'observe du printemps à l'automne et plus particulièrement au moment de la fructification, à partir d'avril-mai.

Types de milieux : c'est une plante des tourbières, des landes humides et des prairies tourbeuses.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Peu commun	Peu commun	Très rare	Peu commun	Peu commun	Rare

Plantes herbacées à fleurs blanches



reine des prés
(*Filipendula ulmaria* (L.) Maxim.)

Fiche n° 39



***Filipendula ulmaria* (L.) Maxim.**

Famille : Rosacées

Noms communs : filipendule ulmaire, fausse spirée, reine des prés, spirée ulmaire

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Grande plante herbacée atteignant 1,2 m de haut.
Souche/racine	Plante vivace, à racines <u>non tuberculisées</u> .
Tige	Tige dressée.
Feuille	Feuilles grandes, longuement pétiolées, à 5-9 paires de <u>folioles</u> larges, inégales, <u>sessiles</u> , écartées, bidentées, les trois folioles supérieures, confluentes en un segment <u>trilobé</u> (1).
Fleur	Fleur blanche à 5-6 pétales (2).
Inflorescence	Panicule terminale, très rameuse (3).
Fruit	Akènes glabres, contournées ensemble en spirale (4).

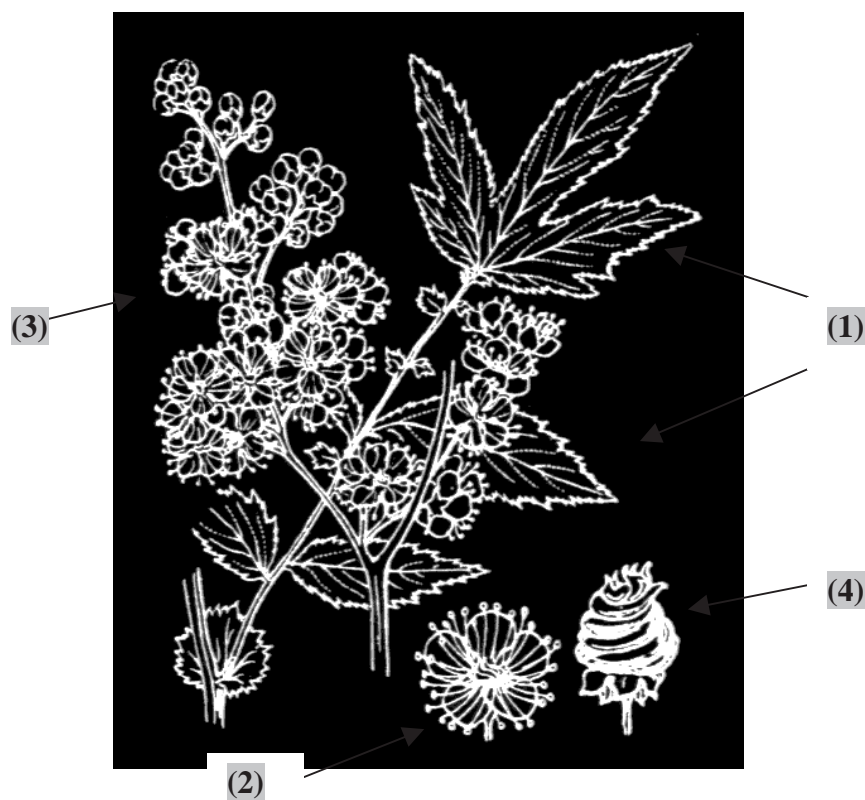


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante vivace, assez grande (jusqu'à 120 cm), à feuilles composées-pennées portant jusqu'à 5 paires de folioles, larges, dentées. Fleurs petites, de couleur crème, réunies en inflorescences assez denses au sommet des tiges.

Identification : facile à reconnaître.

Risques de confusion : *Filipendula ulmaria* ressemble beaucoup à la filipendule vulgaire (*Filipendula vulgaris* Moench), qui est une plante des milieux secs et possède des folioles incisés pennatifides rapprochés.

Période d'observation : plante observable du printemps à l'automne et dont la période de floraison se déroule de juin à août.

Types de milieux : plante des prairies humides, des clairières et chemins forestiers humides, du bords des eaux et des fossés.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Commun	Assez commun	Très commun	Très commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs blanches

rossolis
(*Drosera sp.*)

Fiche n° 40

**Ne pas prélever
(espèces protégées)**



Genre *Drosera* L.

(*Drosera intermedia* Hayne, *D. rotundifolia* L.)

Famille : Droseracées

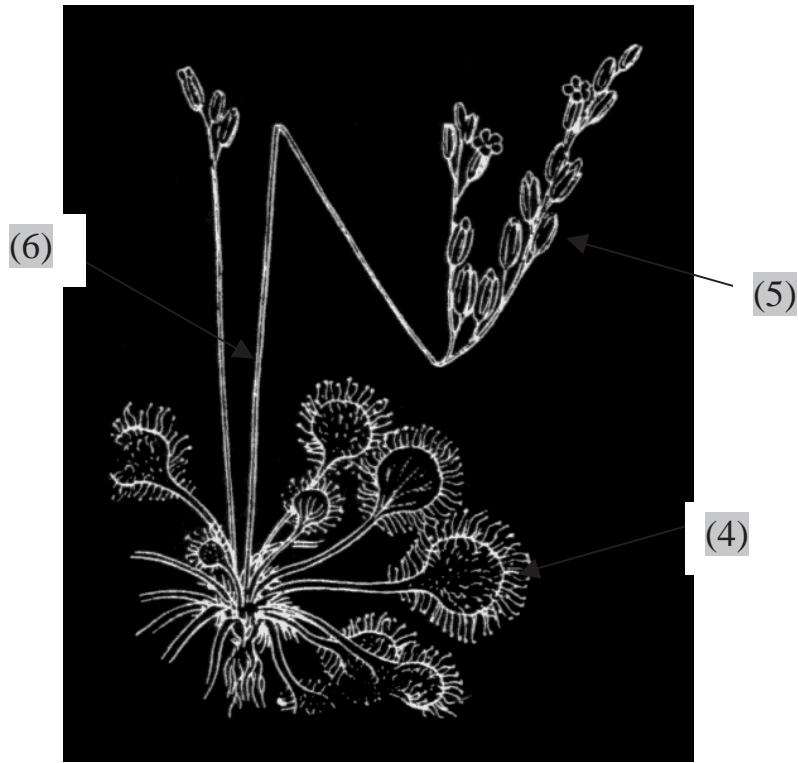
Noms communs : rossolis, droséra
(rossolis intermédiaire, rossolis à feuilles rondes)

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèces :

	Descriptif
Port/taille	Petites plantes <u>herbacées</u> , <i>carnivores des milieux tourbeux</i> .
Souche/racine	Plantes <u>vivaces</u> .
Tige	-
Feuille	<i>Feuilles longuement <u>pétiolées</u>, toutes en <u>rosette</u> basale. <u>Limbe</u> des feuilles garni sur la face supérieure de longs appendices <u>glanduleux</u>, rougeâtres.</i>
Fleur	<i>Fleurs blanches à 5 <u>pétales</u> et 5 <u>sépales</u> unis à leur base.</i>
Inflorescence	<i>Fleurs réunies en <u>épis</u> longuement <u>pédunculés</u>.</i>
Fruit	<i><u>Capsule</u> s'ouvrant par 3 à 5 <u>valves</u>.</i>

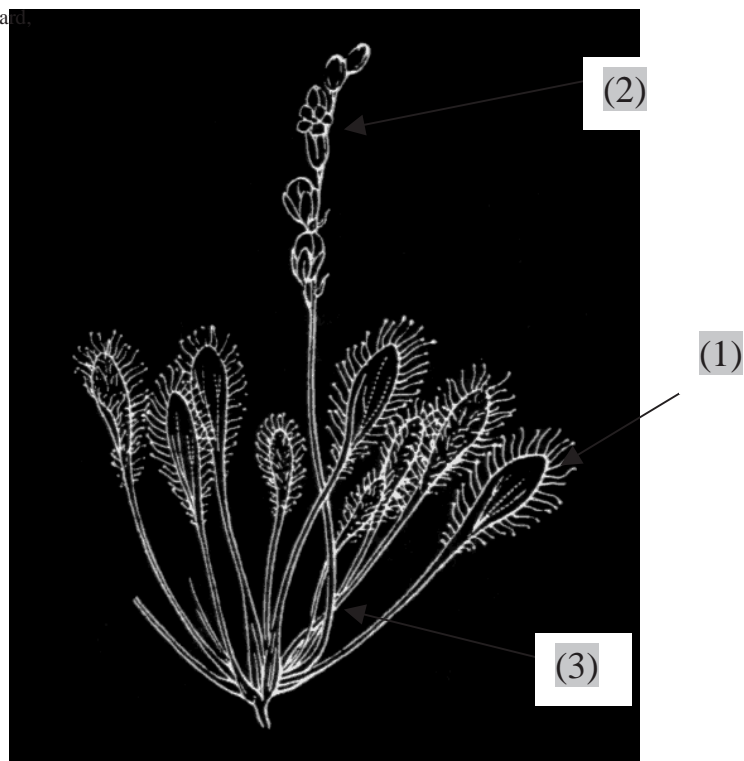
Caractères diagnostiques des espèces :

	Descriptif	
	<i>Drosera intermedia</i>	<i>Drosera rotundifolia</i>
Port/taille		
Souche/racine		
Tige		
Feuilles	Feuilles dressées à <u>limbe obovale</u> ou oblong, 2 à 3 fois aussi long que large (1)	Feuilles appliquées horizontalement, à <u>limbe orbiculaire</u> (4)
Fleur	3 à 7 fleurs blanches (2)	6 à 10 fleurs blanches (5)
Inflorescence	<u>Hampe florale</u> courbée à la base, devenant <u>ascendante-dressée</u> , naissant <u>latéralement</u> sous la <u>rosette</u> de feuilles (3)	<u>Hampe florale</u> dressée à la base, naissant au milieu de la rosette (6)
Fruit		



Drosera rotundifolia

Schémas extraits de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard
Paris, 1998.



Drosera intermedia

Description : petites plantes herbacées, à feuilles réunies en rosettes basales et dont le limbe est recouvert de poils translucides, rougeâtres, collants. Petites fleurs blanches, réunies en épis lâches au dessus des feuilles.

Identification : plantes faciles à reconnaître.

Risques de confusion : aucun risque de confusion, même à l'état végétatif.

Période d'observation : plantes observables du printemps à l'automne, la floraison se déroule entre juin et août.

Types de milieux : ces petites plantes insectivores, caractéristiques des tourbières et des landes humides et tourbeuses bénéficient du statut d'espèces protégées au niveau national.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
<i>Drosera intermedia</i>	Assez rare	Assez rare	Très rare	Assez rare	Peu commun	Très rare
<i>Drosera rotundifolia</i>	Assez rare	Assez rare	Rare	Peu commun	Peu commun	Rare

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes



baldingère faux-roseau
(*Phalaris arundinacea* L.)

Fiche n° 41



Phalaris arundinacea L.

Famille : Poacées (Graminées)

Nom commun : baldingère faux-roseau, alpiste

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Grande plante <u>herbacée</u> (0,5 à 1,5 m), de la famille des <u>Graminées</u> . Elle peut former des colonies très denses et hautes : les roselières.
Souche/racine	Plante <u>vivace</u> à souche <u>rhizomateuse</u> longuement rampante.
Tige	-
Feuille	Feuilles à <u>nervation parallèles</u> , <u>engainantes</u> , à <u>limbe linéaire</u> , large d'environ 1 cm. <u>Ligule</u> (1) membraneuse allongée.
Fleur	<u>Fleurs très réduites</u> , sans <u>pétales</u> ni <u>sépales</u> .
Inflorescence	Inflorescence (2) en <u>panicule diffuse d'épillets</u> . <u>Epillets</u> (3) à 1 seule fleur, apparemment à 4 <u>glumes</u> : 2 normales (4), externes, égales, <u>glabres</u> , <u>aigües</u> , et 2 internes (5), situées à la base de la fleur fertile (6), très petites, en languettes longuement <u>ciliées</u> .
Fruit	-

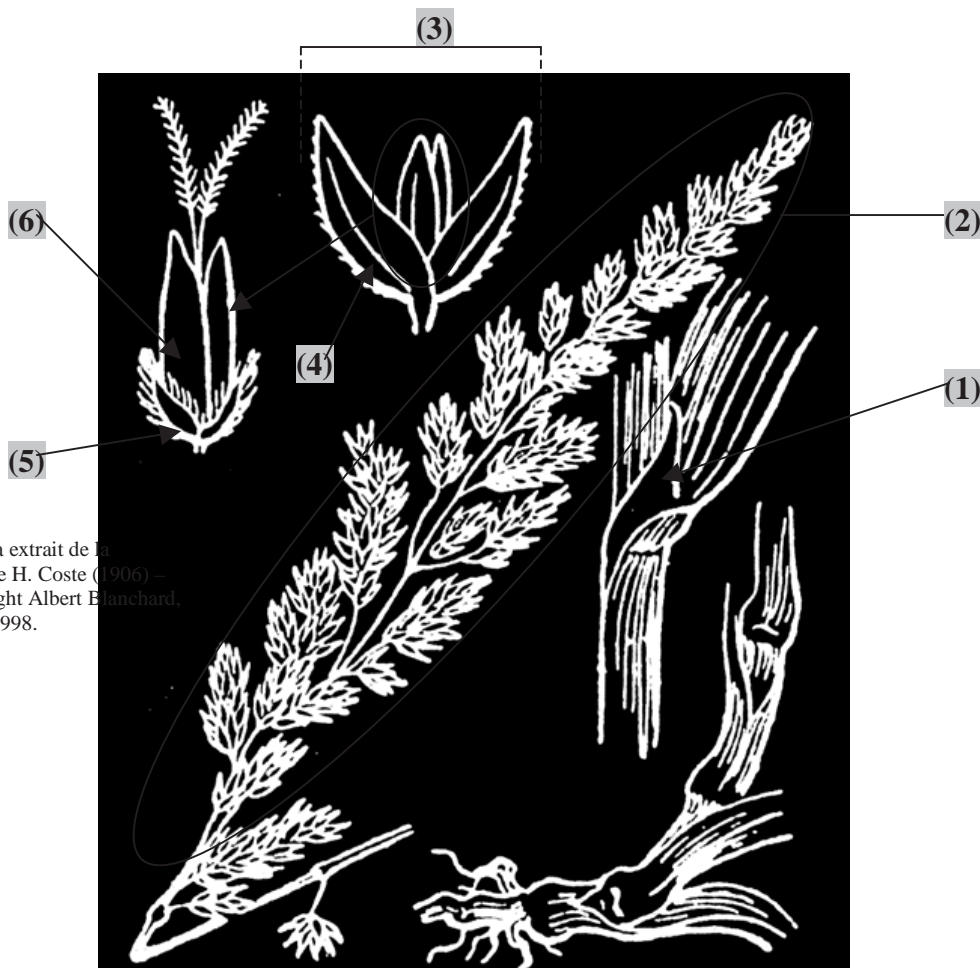


Schéma extrait de
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante herbacée, vivace de la famille des Graminées, assez grande (jusqu'à 1,5 m), à feuilles rudes, planes, large d'environ 1 cm, persistant sur la tige morte pendant l'hiver. Fleurs réunies en panicule, longue de 10 à 18 cm, verdâtres ou panachées de violet, étalées seulement pendant la floraison.

Identification : plante caractéristique, assez aisée à reconnaître lorsqu'elle est typique.

Risques de confusion : risques de confusion potentiels avec les autres espèces de Graminées, mais surtout avec le roseau (*Phragmites australis* (Cav.) Steud.) qui forme également des colonies importantes (roselières). La baldingère se distingue cependant assez bien du roseau, par sa ligule qui est membraneuse contrairement à celle du roseau qui est poilue (critère observable à l'état végétatif).

Période d'observation : floraison durant les mois de juillet et août, observable de la fin du printemps à l'automne.

Types de milieux : plante des prairies humides, des roselières, des fossés et des bords de plans d'eau.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes



glycère maritime
(*Puccinellia maritima* (Huds.) Parl.)

Fiche n° 42



Fiche 42

Puccinellia maritima (Huds.) Parl.

Famille : Poacées (Graminées)

Nom commun : glycérie maritime

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <u>herbacée vivace</u> , de la famille des Graminées, des milieux plus ou moins salés.
Souche/racine	Plante <u>cespiteuse</u> émettant de longs <u>stolons feuillés</u> radicans.
Tige	Tiges de 20 à 60 cm de long.
Feuille	Feuilles (1) à <u>nervation parallèle</u> , <u>engainantes</u> , à <u>limbe linéaire</u> , un peu épais, généralement <u>plié-enroulé</u> . <u>Ligule</u> (2) <u>membraneuse</u> , longue de 1 mm.
Fleur	Fleurs très réduites, sans <u>pétales</u> ni <u>sépales</u> . <u>Anthères</u> longues de 1,5 à 2,2 mm. <u>Lemme</u> (3) <u>arrondie</u> sur le dos même au sommet (non comprimée latéralement), longue de 3-5 mm, <u>entière</u> (non échancrée), <u>mutique</u> , <u>obtus</u> e, à 3-5 <u>nervures faibles</u> , pas d' <u>arête</u> .
Inflorescence	<u>Inflorescence</u> (4) en <u>panicule d'épillets</u> (5). Epillets de 4 à 8 fleurs, tous <u>pédunculés</u> , à <u>rachis glabre</u> , dressés, allongés. 2 <u>glumes</u> (6).
Fruit	-

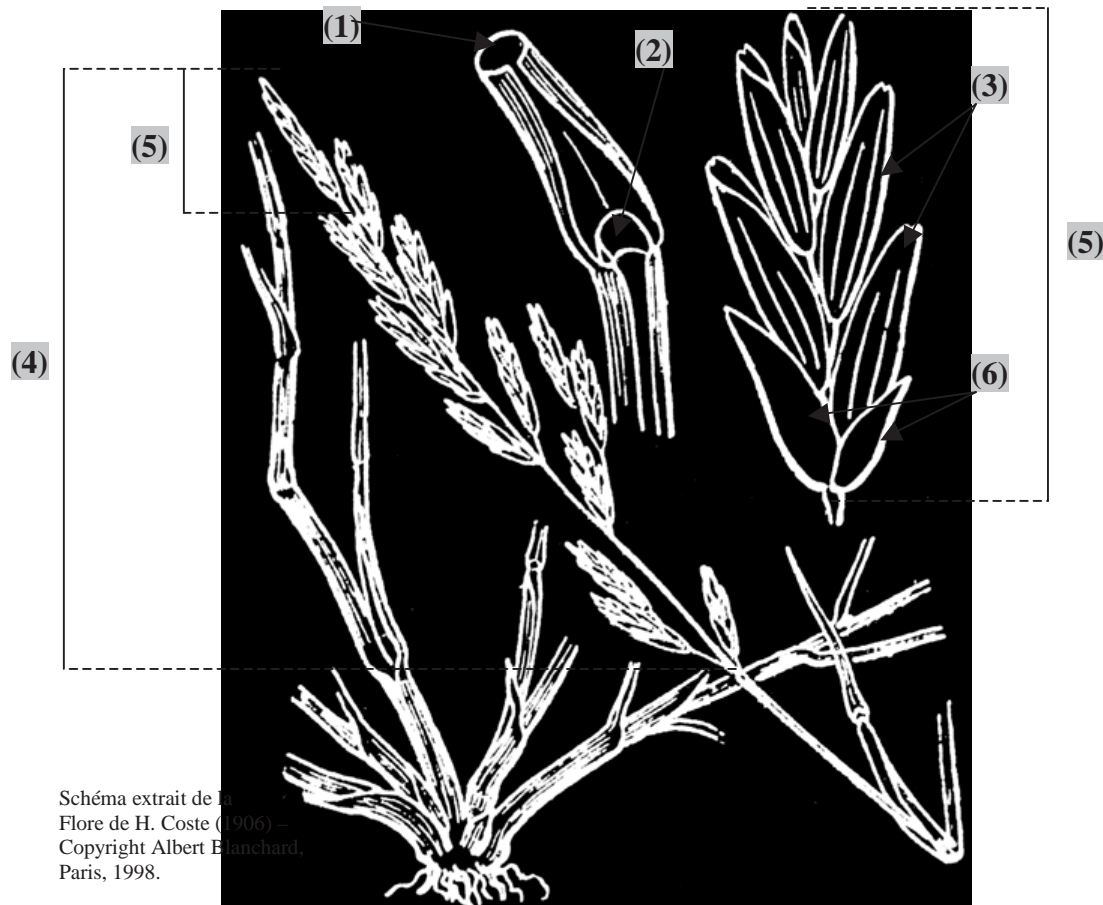


Schéma extrait de
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : herbe vivace d'apparence rampante. Chaumes de 20 à 60 cm, courbés à la base, les fertiles genouillés à la base, puis redressés. Feuilles vertes ou glauques, étroites, pliées, puis enroulées, nombreuses dans le bas. Ligule ovale-obtuse, d'environ 1 mm. Panicule allongée-effilée, lâche, raide, à rameaux inégaux, très étalés pendant la floraison, puis ordinairement rapprochés de l'axe, les plus longs nus à la base. Epillets de 4 à 8 fleurs, verdâtres souvent colorés de violet. Lemme longue de 3-4 mm, à sommet arrondi ou légèrement apiculé. Anthère d'environ 2 mm.

Identification : difficile.

Risques de confusion : risque de confusion important avec de nombreuses autres Graminées.

Période d'observation : floraison en juin et juillet. Observable plus tard dans la saison.

Types de milieux : plante littorale, des prés salés, des marais salants, et des falaises maritimes.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez rare	Peu commun	Absent	Absent	Absent	Peu commun

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes



houblon lupulin
(*Humulus lupulus* L.)

Fiche n° 43



Humulus lupulus L.

Famille : Cannabinacées (Cannabacées)

Nom commun : houblon lupulin

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port	Plante <u>herbacée</u> , <u>grimpante</u> .
Souche	Plante <u>vivace</u> .
Tige	<u>Tige longuement grimpante</u> , <u>volubile</u> (1), <u>rude au toucher</u> .
Feuilles	<u>Feuilles opposées</u> , <u>palmatilobées</u> , <u>en coeur</u> , à 3-5 lobes <u>ovales-acuminés</u> , <u>dentés</u> (2).
Fleur	Fleurs vert jaunâtre.
Inflorescence	Fleurs mâles en <u>grappes</u> rameuses, pendantes, <u>fleurs femelles en cônes</u> <u>ovales</u> , <u>pédonculés</u> , <u>pendants</u> (3).
Fruit	<u>Akène</u> (4) ovoïde aromatique, <u>couvert de glandes jaunes</u> .

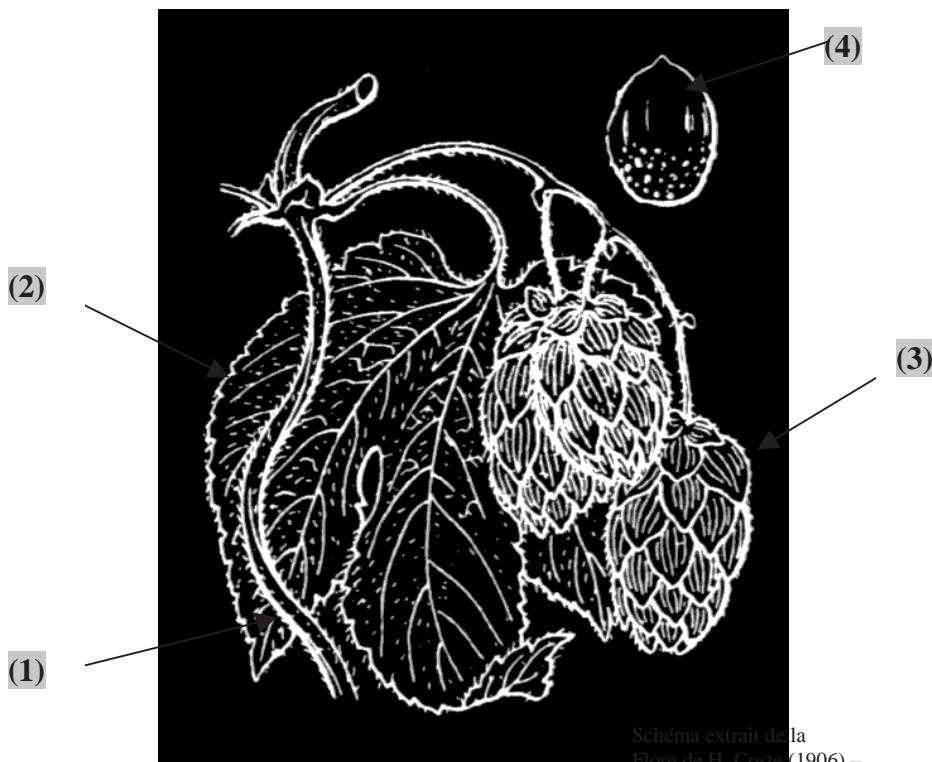


Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plante herbacée grimpante, pouvant atteindre jusqu'à 6 m, à feuilles opposées, palmées à trois ou cinq lobes, irrégulièrement dentées. Fleurs mâles vertes en inflorescences latérales lâches, fleurs femelles vert pâle en grappes arrondies sur des sujets distincts.

Identification : facile à reconnaître.

Risques de confusion : peu de risque de confusion en période de floraison et de fructification.

Période de floraison : plante observable du printemps à l'automne, dont la floraison se produit entre juillet et août.

Types de milieux : plante des berges des cours d'eau, des bois humides et des haies fraîches.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Très commun	Très commun	Commun	Très commun	Très commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes



juncs
(*Juncus sp.*)

Fiche n° 44

Ne pas prélever sans identification préalable de l'espèce (2 espèces protégées – plusieurs espèces rares et menacées)











Genre *Juncus* L.

(*Juncus acutiflorus* Ehrh. Ex Hoffm., *J. acutus* L., *J. ambiguus* Guss., *J. anceps* Laharpe, *J. articulatus* L., *J. bufonius* L., *J. bulbosus* L., *J. capitatus* Weigel, *J. compressus* Jacq., *J. conglomeratus* L., *J. effusus* L., *J. foliosus* Desf., *J. gerardii* Loisel., *J. heterophyllus* Dufour, *J. hybridus* Brot., *J. inflexus* L., *J. maritimus* Lam., *J. pygmaeus* Rich. ex Thuill., *J. squarosus* L., *J. subnodulosus* Schrank, *J. tenageia* Ehrh. Ex L.f.)

Famille : Joncacées

Noms communs : jonc

(jonc noueux ou jonc à tépales aigus, jonc piquant, jonc ambigu ou jonc des grenouilles, jonc articulé ou jonc à fruits luisants, jonc des crapauds, jonc bulbeux, jonc capité, jonc à tiges comprimées, jonc aggloméré, jonc diffus, jonc feuillé, jonc de Gérard, jonc à feuilles variables, jonc hybride, jonc arqué ou jonc glauque, jonc maritime, jonc nain, jonc raide, jonc à tépales obtus, jonc des marécages).

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèces :

	Descriptif
Port/taille	Plantes herbacées, ressemblant à des graminées, vivaces ou annuelles.
Souche/racine	Plantes vivaces ou annuelles, souvent en touffes ou pourvues de rhizomes (1).
Tige	-
Feuilles	Feuilles (2) à nervures parallèles, longues et étroites, lisses, planes, plus ou moins cylindriques ou en gouttière, engainantes, parfois réduites aux gaines.
Fleur	Fleurs (3) insignifiantes, à 6 tépales (4), vertes, brunâtres ou fauves, actinomorphes, hermaphrodites.
Inflorescence	Cyme ou corymbe (5), munie à la base de bractées scarieuses.
Fruit	Capsule (6) s'ouvrant par trois valves.

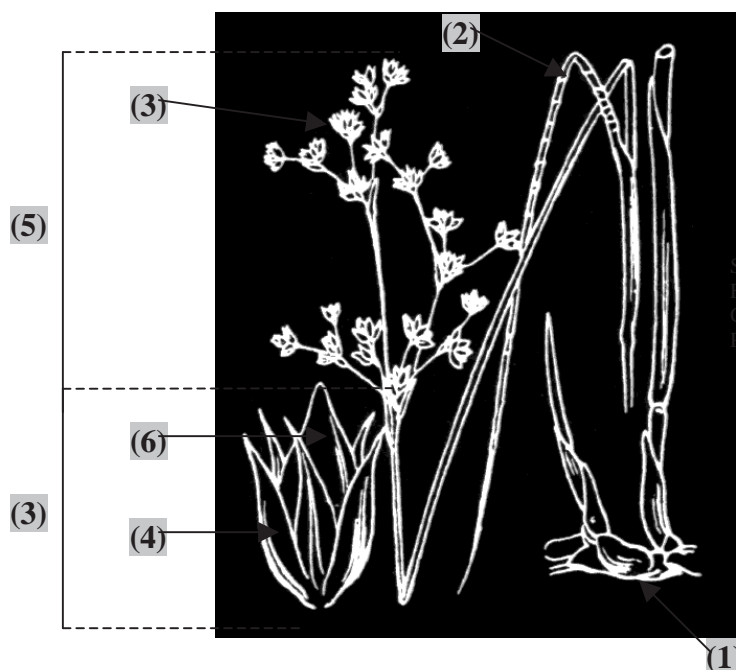


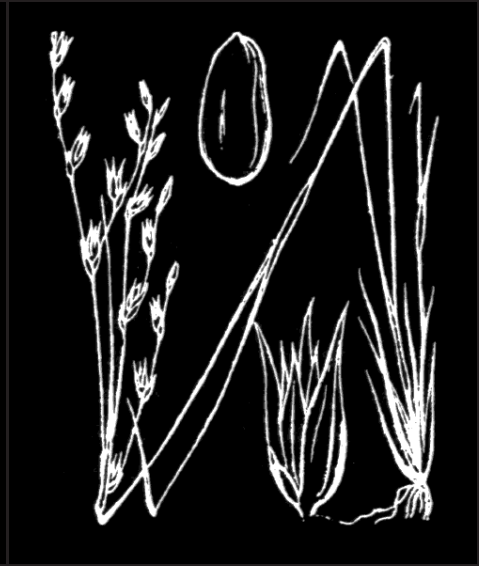
Schéma extrait de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.



Juncus capitatus



Juncus pygmaeus



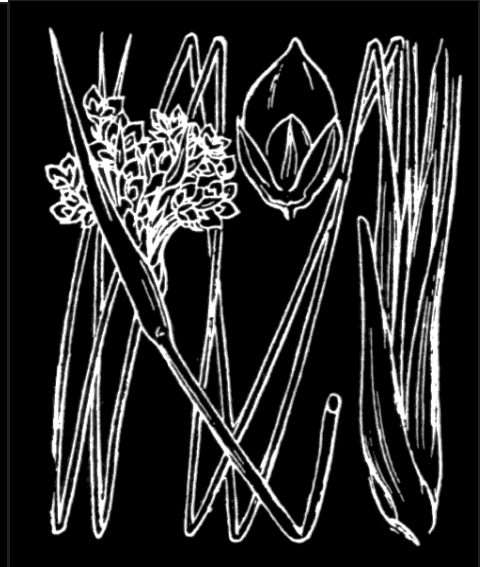
Juncus bufonius



Juncus tenageia



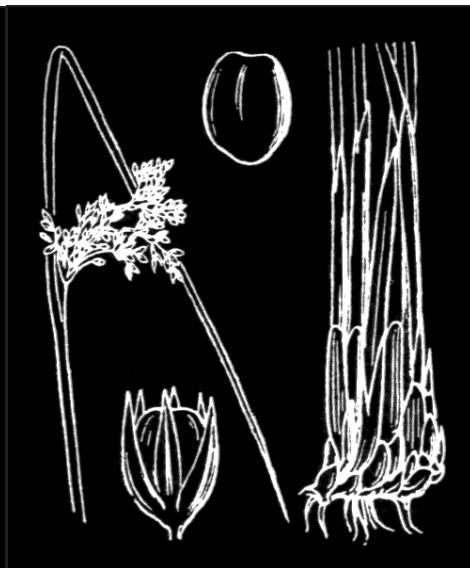
Juncus maritimus



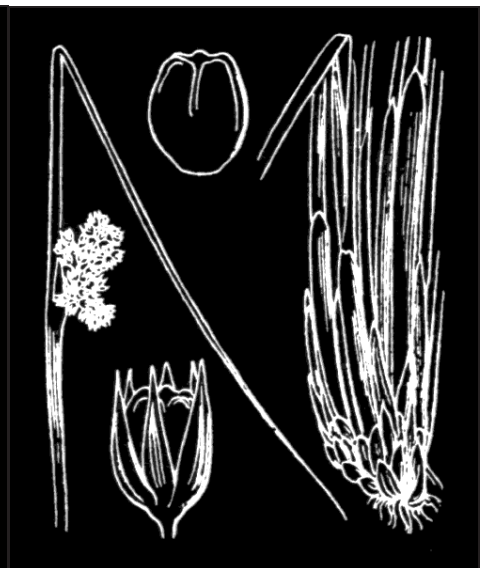
Juncus acutus



Juncus inflexus



Juncus effusus



Juncus conglomeratus



Juncus compressus



Juncus gerardii



Juncus bulbosus



Juncus heterophyllus



Juncus obtusiflorus



Juncus articulatus



Juncus anceps



Juncus acutiflorus

Schémas extraits de la
Flore de H. Coste (1906) –
Copyright Albert Blanchard,
Paris, 1998.

Description : plantes herbacées vivaces ou annuelles, de taille variable suivant les espèces, souvent en touffes ou bien pourvues de rhizomes traçants. Feuilles longues et étroites, lisses, planes ou plus ou moins cylindriques, à moelle cloisonnée ou non. Fleurs plus ou moins nombreuses, petites, réunies en inflorescences (cymes ou corymbes), munies à leur base de bractées scarieuses.

Identification : plantes plus ou moins difficile à reconnaître.

Risques de confusion : nombreux risques de confusion avec d'autres espèces ressemblant à des graminées, comme les Cypéracées, certaines Graminées et les autres espèces des Juncacées.

Période d'observation : plantes observables presque toute l'année pour certaines espèces vivaces, et du printemps à l'automne pour les annuelles. La floraison se produit entre juin et septembre.

Types de milieu : plantes poussant dans des milieux humides divers et variés (prairies humides, tourbières, landes humides, bords des mares et des étangs, fossés, chemins forestiers humides, dépressions arrières dunaires humides, suintements de falaises maritimes, etc.).

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
<i>Juncus acutiflorus</i>	Commun	Très commun	Assez commun	Très commun	Commun	Commun
<i>Juncus acutus</i>	Rare	Très rare	Absent	Absent	Absent	Peu commun
<i>Juncus ambiguus</i>	Rare	Assez rare	Absent	Absent	Très rare	Rare
<i>Juncus anceps</i>	Très rare	Absent	Très rare	Absent	Assez rare	Rare
<i>Juncus articulatus</i>	Commun	Très commun	Assez commun	Assez commun	Commun	Très commun
<i>Juncus bufonius</i>	Très commun	Très commun	Commun	Très commun	Très commun	Très commun
<i>Juncus bulbosus</i>	Commun	Commun	Assez commun	Commun	Commun	Assez commun
<i>Juncus capitatus</i>	Assez rare	Assez rare	Très rare	Absent	Assez rare	Assez rare
<i>Juncus compressus</i>	Peu commun	Peu commun	Peu commun	Assez rare	Peu commun	Peu commun
<i>Juncus conglomeratus</i>	Très commun	Très commun	Commun	Très commun	Très commun	Commun
<i>Juncus effusus</i>	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun	Très commun
<i>Juncus foliosus</i>	Assez rare	Peu commun	Très rare	Assez rare	Très rare	Assez rare
<i>Juncus gerardii</i>	Peu commun	Assez commun	Absent	Absent	Absent	Assez commun

<i>Juncus heterophyllus</i>	Peu commun	Assez commun	Rare	Absent	Rare	Peu commun
<i>Juncus hybridus</i>	Très rare	Absent	Absent	Absent	Absent	Rare
<i>Juncus inflexus</i>	Très commun	Très commun	Assez commun	Assez commun	Très commun	Très commun
<i>Juncus maritimus</i>	Assez rare	Peu commun	Absent	Absent	Absent	Peu commun
<i>Juncus pygmaeus</i>	Assez rare	Peu commun	Très rare	Absent	Rare	Assez rare
<i>Juncus squarossus</i>	Assez rare	Absent	Très rare	Assez rare	Peu commun	Absent
<i>Juncus subnodulosus</i>	Assez rare	Rare	Très rare	Très rare	Peu commun	Peu commun
<i>Juncus tenageia</i>	Peu commun	Peu commun	Assez rare	Assez rare	Peu commun	Assez rare

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes

laïche penchée
(*Carex pendula* Huds.)

Fiche n° 45



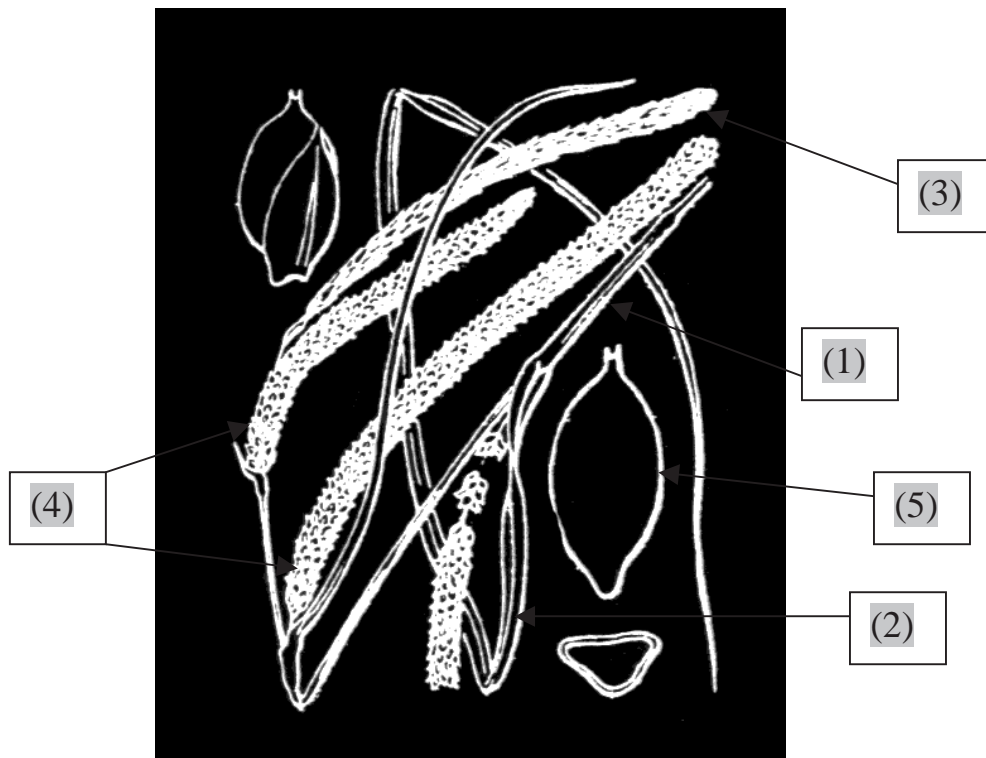
Carex pendula Huds.

Famille : Cypéracées

Noms communs : laîche pendante, grande laîche

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port	
Souche	Souche <u>fibreuse</u> très <u>gazonnante</u>
Tige	<u>Chaume robuste, trigone, rude</u> seulement entre les <u>épillets</u> (1)
Feuilles	Feuilles larges, jusqu'à 1.5 cm, à 3 plis longitudinaux, verte jaunâtre en dessus, glaucescentes en dessous (2)
Fleur	
Inflorescence	Epillet male solitaire (rarement 2), long jusqu'à 10 cm (3), fauve. Epillets femelles (5-8), très longs (jusqu'à 15 cm), cylindrique, à la fin courbés – pendants (4)
Fruit	Utricule glabre, oblong-trigone, non strié, pale luisant, ponctué de pourpre, à bec court (5)



Description : Plante herbacée, vivace, formant de grosse touffe , appelées touradons, de 70 à 150 cm, à feuilles assez large (jusqu'à 1.5 cm). Fleurs minuscules réunies en épillets à l'extrémité des chaumes, au dessus des feuilles. L'épillet male de couleur fauve, au sommet de l'inflorescence, généralement solitaire, les épillets femelles par 3 à 8, très longs (jusqu'à 15 cm), cylindriques, courbés et pendants à la fin.

Identification : difficile à reconnaître en raison des risques de confusions avec d'autres espèces de laïches.

Risques de confusion : avec beaucoup d'autres espèces de la famille des Cypéracées. L'observation d'une plante en fleurs avec ses épis très longs, courbés-pendants constitue cependant un critère distinctif fiable.

Période d'observation : floraison en mai-juin.

Types de milieux : Plante des bois frais à humides, des bordures de fossés ombragés, et des bords de ruisseaux, assez commune dans notre région.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez commun	Assez commun	Peu commun	Assez commun	Assez commun	Assez commun

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes



massettes
(*Typha sp.*)

Fiche n° 46



Genre *Typha* L.

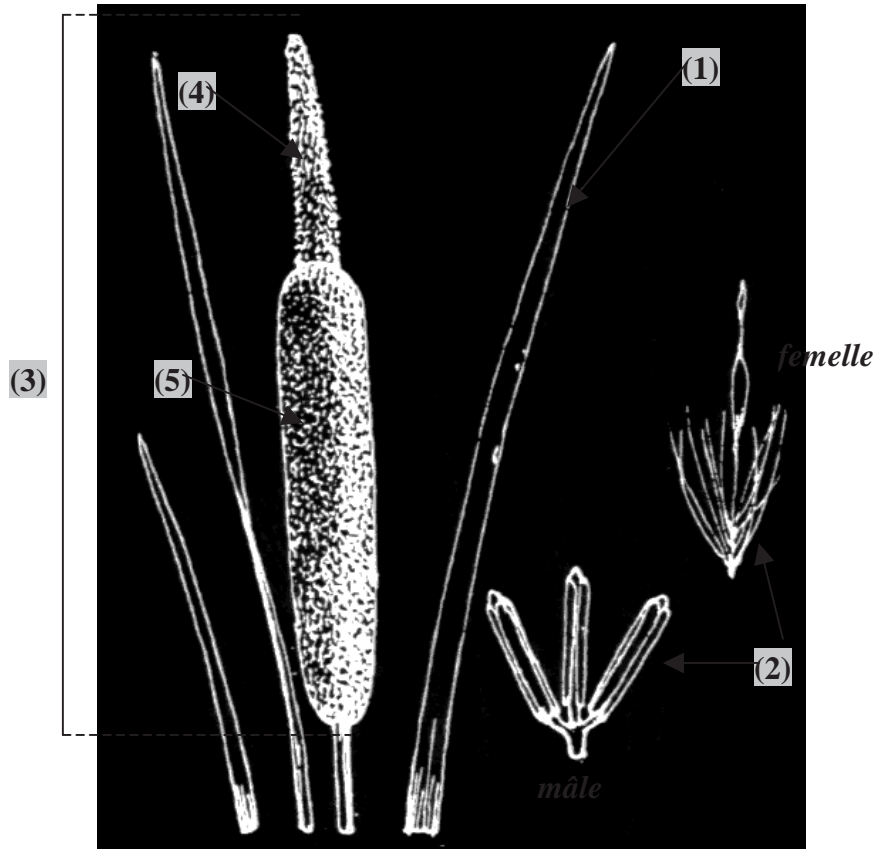
(*Typha angustifolia* L., *Typha latifolia* L.)

Famille : Typhacées

Noms communs : massettes, quenouilles
(massette à feuilles étroites, massette à feuilles larges)

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèces :

	Descriptif
Port/taille	Grandes plantes <u>herbacées</u> , mesurant jusqu'à 2 m de hauteur
Souche/racine	Plantes <u>vivaces</u> , <u>stolonifères</u> .
Tige	Tige robuste, raide ;
Feuille	Feuilles (1) longuement <u>linéaires</u> , à <u>nervures parallèles</u> , <u>engainantes</u> , toutes <u>radicales</u> , larges de 4 à 20 mm, planes ou un peu en gouttière dans le bas
Fleur	Fleurs (2) très discrètes, <u>unisexuées</u> .
Inflorescence	Inflorescence (3) en gros <u>épis</u> cylindriques brunâtres terminant la tige. La partie mâle (4) au dessus de la partie femelle (5).
Fruit	-



Description : grandes plantes herbacées, atteignant 2 m, vivaces, amphibies, à tiges simples robustes, raides. Feuilles longuement linéaires, engainantes. Inflorescences terminales en épis cylindriques, bruns, noir.

Identification : les deux espèces sont faciles à reconnaître pendant la période de floraison ; le genre est également reconnaissable toute l'année grâce au x reste des fructifications.

Risques de confusion : pas de risque de confusion possible pour ce genre, quand l'inflorescence est visible.

Période d'observation : plantes vivaces dont le feuillage est observable toute l'année ; floraison de mai à juillet. Les inflorescences sont souvent encore visibles à l'automne et en hiver.

Types de milieux : Plantes du bords des eaux stagnantes ou légèrement courantes, des fossés et des roselières, étangs, marais.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
<i>Typha angustifolia</i>	Commun	Très commun	Peu commun	Peu commun	Assez commun	Très commun
<i>Typha latifolia</i>	Très commun	Très commun	Assez commun	Commun	Commun	Très commun

Remarque : les deux espèces se distinguent par leur inflorescence dont la partie mâle de l'épi est continue avec la partie femelle pour *T. latifolia*, alors qu'elle est séparée pour *T. angustifolia*. De plus, la première possède des feuilles larges de 10-20 mm, alors qu'elles ne dépassent pas 4 à 6 mm pour *T. angustifolia*.

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes



salicornes
(*Salicornia sp.*)

Fiche n° 50

**Ne pas prélever sans
identification préalable de
l'espèce (1 espèce protégée –
plusieurs espèces rares et
menacées)**



Genre *Salicornia* L.

(*Salicornia dolichostachya* Moss, *S. emerici* Duval-Jouve, *S. fragilis* P. W. Ball 1 Tutin, *S. obscura* P. W. Ball 1 Tutin, *S. pusilla* J. Woods, *S. ramosissima* J. Woods)

Famille : Chénopodiacées

Nom commun : salicorne

(salicorne à longs épis, salicorne d'Emeric, salicorne fragile, salicorne obscure, salicorne naine, salicorne rameuse).

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèce :

	Descriptif
Port/taille	Plantes herbacées basses (10 à 40 cm), <u>nettement crassulescentes</u> , constituées d'articles charnus semblant empilés (1), croissant exclusivement sur les vases salées.
Souche/racine	Plantes annuelles s'arrachant facilement.
Tige	
Feuille	Plantes semblant dépourvues de feuilles, feuilles indistinctes de la tige.
Fleur	De 1 à 3 fleurs (2) formant un épis, <u>périanthe</u> charnu formant une sorte d'écusson.
Inflorescence	-
Fruit	-



Description : herbes annuelles plus ou moins ligneuses à la base, hautes de 10 à 40 cm, crassulescentes-salées, très glabres. Tiges habituellement très ramifiées, cylindriques, comme articulées, paraissant dépourvues de feuilles. Feuilles en réalité, opposées et soudées 2 à 2 par leurs bords, formant une gaine entourant chaque entre-nœud (segment). Fleurs très petites, sessiles, disposées aux nœuds des segments supérieurs, en cymes opposées de 3 fleurs, parfois réduites à 1 fleur.

Identification : le genre *Salicornia* est très facile à reconnaître. L'identification des espèces est en revanche très difficile.

Risques de confusion : il est possible de confondre les espèces du genre *Salicornia* avec celles du genre *Arthrocnemum*, qui sont des salicornes vivaces (donc qui ne s'arrachent pas facilement) poussant également dans des vases salées, mais buissonnantes, hautes de 30 à 80 cm. Le genre *Arthrocnemum* caractérise les mêmes habitats que le genre *Salicornia*. Les deux espèces présentes sur les côtes des Pays de la Loire (*Arthrocnemum fruticosum* (L.) Moq. et *Arthrocnemum perenne* (Mill.) Moss) figurent également sur la liste des plantes indicatrices de zones humides.

Période d'observation : été et automne. Plantes non visibles en hiver et au début du printemps.

Types de milieux : vases et prés salés littoraux (schorres, slikkes), marais salants.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Salicornia dolichostachya	Rare	Assez rare	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Assez rare
<i>Salicornia emerici</i>	Rare	Assez rare	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Assez rare
<i>Salicornia fragilis</i>	Rare	Rare	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Assez rare
<i>Salicornia obscura</i>	Rare	Assez rare	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Peu commun
<i>Salicornia pusilla</i>	Très rare	Très rare	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Très rare
<i>Salicornia ramosissima</i>	Assez rare	Peu commun	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Peu commun

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes



molinie bleue
(*Molinia coerulea* (L.) Moench)

Fiche n° 47



Fiche 47

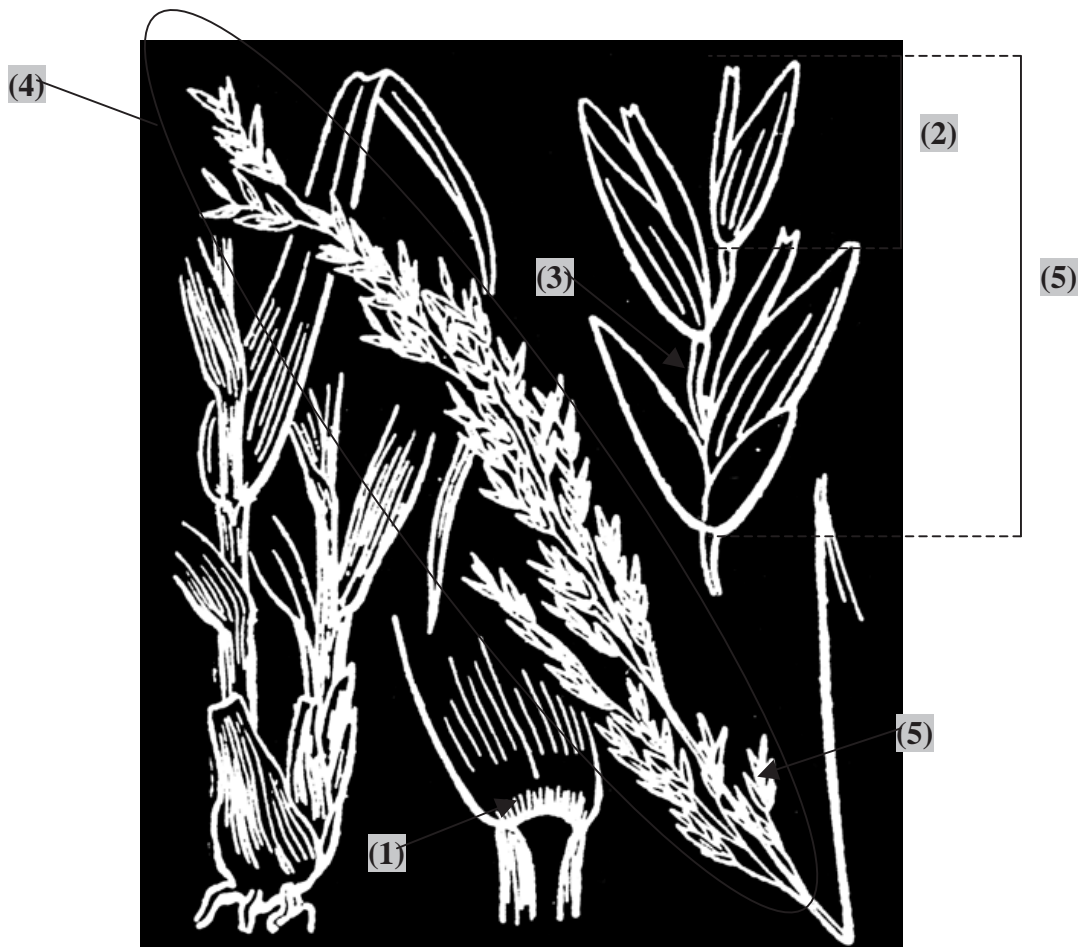
Molinia caerulea (L.) Moench

Famille : Poacées (Graminées)

Noms communs : molinie bleue, canche bleue

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <u>herbacée</u> , de la famille des <u>Graminées</u> .
Souche/racine	-
Tige	-
Feuille	Feuilles à <u>nervation parallèles</u> , à <u>limbe linéaire</u> . <u>Ligule</u> (1) <u>formée de poils</u> .
Fleur	Fleurs (2) <u>très réduites</u> , sans <u>pétales</u> ni <u>sépales</u> , <u>pédonculées</u> (3), à <u>rachis glabre</u> , pas d' <u>arête</u> , violacées.
Inflorescence	<u>Inflorescence</u> (4) en <u>panicule diffuse</u> d' <u>épillets</u> (5). <u>Épillets</u> à 2-4 fleurs.
Fruit	-



Description : plante herbacée, vivace, de la famille des Graminées, formant souvent de fortes touffes, parfois assez hautes, dans les lieux inondés (touradons). Tiges dressées, hautes de 0,3 à 1,5 m, longuement nues, à un seul nœud situé près de la base. Feuilles planes, vertes glauques, munies de poils à la base. Espèce à morphologie très variable.

Identification : assez difficile, du fait de la complexité de la détermination des espèces de la famille des Graminées.

Risques de confusion : avec beaucoup des autres espèces de la famille. L'ensemble des critères énoncés dans le tableau des caractères diagnostiques doivent être réunis pour être certain de la détermination.

Période d'observation : la floraison a lieu entre les mois d'août et de septembre, la plante est reconnaissable plus tard en saison.

Types de milieux : plantes des landes et des bois humides, des tourbières, des prés tourbeux et des bas marais.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Très commun	Commun	Commun	Commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes



osmonde royale
(*Osmunda regalis* L.)

Fiche n° 48

Ne pas prélever
(espèce bénéficiant
d'une réglementation de cueillette)



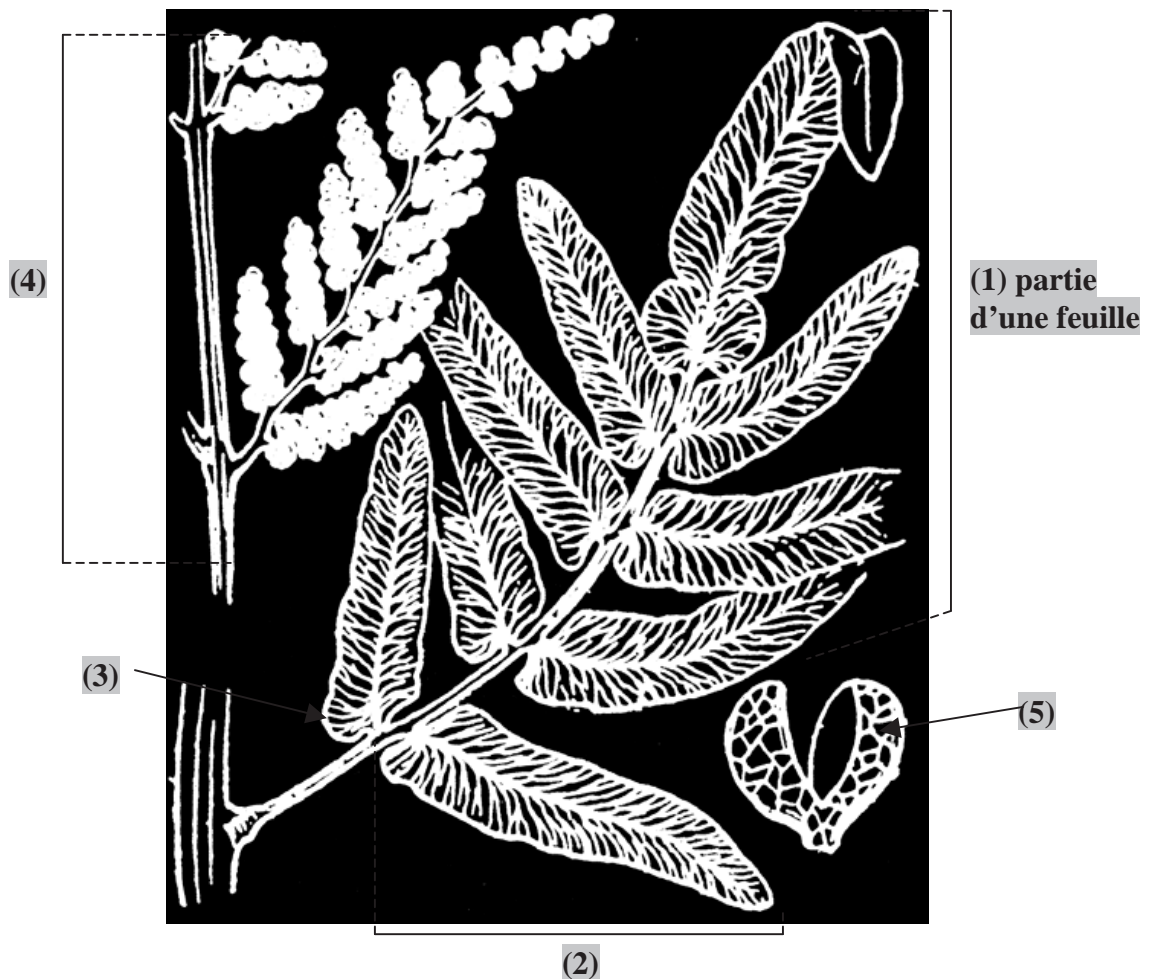
Osmunda regalis L.

Famille: Osmundacées (embranchement des fougères)

Nom commun : osmonde royale

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante terrestre sans fleurs, produisant des <u>spores</u> (fougère).
Souche/racine	Plante formant des touffes.
Tige	-
Feuille	Feuilles (= frondes) (1) grandes, enroulées en crosse au départ, à limbe 2 fois divisés, généralement de plus de 30 cm de long. Foliole (2) dilatée en oreillette du côté inférieur (3).
Fleur	Pas de fleurs.
Inflorescence	-
Partie sporifère	Partie fertile de la feuille (4) en forme de <u>panicule</u> , brune, prolongeant la partie supérieure de la feuille, portant des <u>sporanges</u> (5) (qui contiennent les <u>spores</u>).



Description : Plante vivace, herbacée, à rhizome massif, garni de la base desséchée des anciens pétioles. Feuilles nombreuses, grandes jusqu'à 3 m, longuement pétiolées, amples à la base, allant en s'atténuant vers le sommet, composées bipennées. Folioles oblongues, obtus, obliquement tronquées à la base dilatée en oreillette du côté inférieur. Sporanges sur les folioles supérieures, dépourvues de limbe, formant une panicule brune.

Identification : facile.

Risques de confusion : peu de risques de confusion, pour cette fougère aux frondes très caractéristiques.

Période d'observation : floraison de mai à octobre.

Types de milieux : plante des marais et bois tourbeux, des bords de fossés et de ruisseaux.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Assez commun	Commun	Peu commun	Assez commun	Assez commun	Peu commun

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes.



phragmite
(*Phragmites australis* (Cav.)
Steud.)

Fiche n° 49



Phragmites australis (Cav.) Steud.

Famille : Poacées (Graminées)

Nom commun : roseau.

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Grande <u>plante herbacée</u> très polymorphe, de la famille des Graminées mesurant jusqu'à 4 m. Elle peut former des colonies très denses et hautes : les roselières.
Souche/racine	Plante <u>vivace à long rhizome</u> .
Tige	Tige cassante.
Feuille	Feuilles à <u>nervation parallèles, engainantes</u> , à limbe linéaire, large de 1 à 3 cm à bords <u>scabres</u> et coupants. <u>Ligule</u> (1) très courte, longuement et finement ciliée.
Fleur	<u>Fleurs très réduites, sans pétales ni sépales</u> .
Inflorescence	<u>Inflorescence</u> (2) en <u>panicule diffuse d'épillets</u> de 10 à 30 cm. <u>Epillets</u> (3) à plus de 2 fleurs (3 à 7 fleurs), longs de 10-15 mm, à <u>rachis garni de longs poils blancs</u> (4) entourant les fleurs.
Fruit	-



Description : grande plante herbacée, vivace de la famille des Graminées mesurant de 1 à 4 m, à longs rhizomes, portant des feuilles larges, planes, longuement et densément ciliées à la base. Chaume cassant. Feuilles larges de 1 à 3 cm, à bords scabres, coupants. Fleurs regroupées en panicule diffuse, très rameuse, plus ou moins dense, presque unilatérale, dressée ou légèrement penchée à la fin, mesurant de 10 à 30 cm. Épillets généralement brun violacé.

Identification : plante caractéristique, assez aisée à reconnaître lorsqu'elle est typique.

Risques de confusion : risques de confusion potentiels avec les autres espèces de Graminées, mais surtout avec la baldingère (*Phalaris arundinacea* L.) qui forme également des colonies importantes (roselières). Le roseau se distingue cependant assez bien de la baldingère par la présence de poils blancs dans les épillets et par sa ligule poilue (critère observable à l'état végétatif).

Période d'observation : floraison de juillet à septembre, mais la plante est reconnaissable dès juin et plus tard dans l'année.

Types de milieux : plante des bordures de plans d'eau, des prairies humides, vasières, milieux doux et saumâtres, falaises maritimes suintantes.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Commun	Très commun	Assez commun	Assez commun	Très commun	Commun

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes



salicornes
(*Salicornia sp.*)

Fiche n° 50

**Ne pas prélever sans
identification préalable de
l'espèce (1 espèce protégée –
plusieurs espèces rares et
menacées)**



Genre *Salicornia* L.

(*Salicornia dolichostachya* Moss, *S. emerici* Duval-Jouve, *S. fragilis* P. W. Ball 1 Tutin, *S. obscura* P. W. Ball 1 Tutin, *S. pusilla* J. Woods, *S. ramosissima* J. Woods)

Famille : Chénopodiacées

Nom commun : salicorne

(salicorne à longs épis, salicorne d'Emeric, salicorne fragile, salicorne obscure, salicorne naine, salicorne rameuse).

Caractères diagnostiques du genre, valables pour toutes les espèce :

	Descriptif
Port/taille	Plantes herbacées basses (10 à 40 cm), <u>nettement crassulescentes</u> , constituées d'articles charnus semblant empilés (1), croissant exclusivement sur les vases salées.
Souche/racine	Plantes annuelles s'arrachant facilement.
Tige	
Feuille	Plantes semblant dépourvues de feuilles, feuilles indistinctes de la tige.
Fleur	De 1 à 3 fleurs (2) formant un épis, <u>périanthe</u> charnu formant une sorte d'écusson.
Inflorescence	-
Fruit	-



Description : herbes annuelles plus ou moins ligneuses à la base, hautes de 10 à 40 cm, crassulescentes-salées, très glabres. Tiges habituellement très ramifiées, cylindriques, comme articulées, paraissant dépourvues de feuilles. Feuilles en réalité, opposées et soudées 2 à 2 par leurs bords, formant une gaine entourant chaque entre-nœud (segment). Fleurs très petites, sessiles, disposées aux nœuds des segments supérieurs, en cymes opposées de 3 fleurs, parfois réduites à 1 fleur.

Identification : le genre *Salicornia* est très facile à reconnaître. L'identification des espèces est en revanche très difficile.

Risques de confusion : il est possible de confondre les espèces du genre *Salicornia* avec celles du genre *Arthrocnemum*, qui sont des salicornes vivaces (donc qui ne s'arrachent pas facilement) poussant également dans des vases salées, mais buissonnantes, hautes de 30 à 80 cm. Le genre *Arthrocnemum* caractérise les mêmes habitats que le genre *Salicornia*. Les deux espèces présentes sur les côtes des Pays de la Loire (*Arthrocnemum fruticosum* (L.) Moq. et *Arthrocnemum perenne* (Mill.) Moss) figurent également sur la liste des plantes indicatrices de zones humides.

Période d'observation : été et automne. Plantes non visibles en hiver et au début du printemps.

Types de milieux : vases et prés salés littoraux (schorres, slikkes), marais salants.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

	Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Salicornia dolichostachya	Rare	Assez rare	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Assez rare
<i>Salicornia emerici</i>	Rare	Assez rare	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Assez rare
<i>Salicornia fragilis</i>	Rare	Rare	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Assez rare
<i>Salicornia obscura</i>	Rare	Assez rare	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Peu commun
<i>Salicornia pusilla</i>	Très rare	Très rare	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Très rare
<i>Salicornia ramosissima</i>	Assez rare	Peu commun	Non signalée	Non signalée	Non signalée	Peu commun

Plantes herbacées à fleurs vertes, jaunâtres, marrons ou insignifiantes



scirpe maritime
(*Scirpus maritimus* L.)

Fiche n° 51



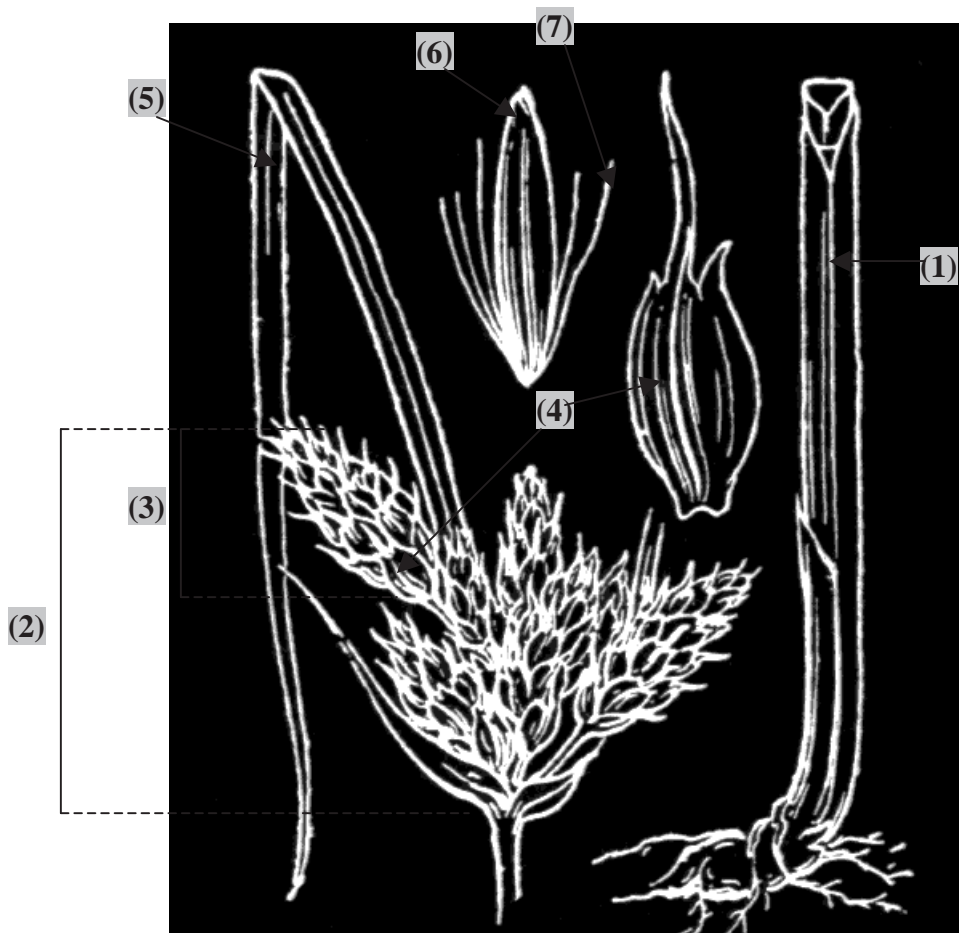
Scirpus maritimus L.

Famille : Cypéracées

Nom commun : scirpe maritime

Caractères diagnostiques :

	Descriptif
Port/taille	Plante <u>herbacée</u> dressée de 0,5 à 1 m.
Souche/racine	-
Tige	Tige (1) <u>pleine</u> , à trois faces planes, feuillée, non ramifiée.
Feuille	Feuillage <u>tristique</u> , non <u>verticillé</u> . Feuilles à nervation parallèle, linéaires, longues, larges de 3 à 8 mm.
Fleur	Fleurs <u>3-mères</u> , à <u>périanthe réduit</u> à 3-6 <u>écailles</u> .
Inflorescence	Inflorescence (2) <u>composée</u> de 3 à 20 (rarement 1) <u>épis</u> (3) <u>terminaux</u> (situés au sommet de la tige), mesurant de 1 à 4 cm, non cotonneux et comprenant de nombreuses fleurs fertiles. <u>Écailles</u> (4) des <u>épis</u> non disposées sur 2 rangs, épis eux-mêmes non disposés sur deux rangs le long de la tige. L'inflorescence est longuement dépassée par 2 à 4 <u>bractées</u> (5) <u>inégaes</u> , ressemblant à des feuilles.
Fruit	<u>Akène</u> (6) <u>mucroné</u> , mesurant environ 3 mm, non ou à peine dépassé par 6 <u>soies</u> (7).



Description : plante herbacée, vivace, à souche rampante. Tiges (chaumes) fasciculées, à trois faces planes, lisses, portant des feuilles linéaires, longues, larges jusqu'à 1 cm, presque planes, rudes au bords et sur la carène. Fleurs petites réunies en épillets, bruns-roussâtres, ovales, plus rarement allongés cylindriques, ordinairement assez nombreux, agglomérés en inflorescences (cymes), terminales, sessiles ou pédonculées, longuement dépassées par 2 à 4 bractées semblables à des feuilles, inégales. Ecailles ovales, tridentées, la dent intermédiaire plus allongée.

Identification : impossible durant la phase végétative, difficile en période de floraison et de fructification.

Risques de confusion : les risques de confusion sont très nombreux, notamment avec la plupart des autres espèces de la famille. L'ensemble des critères diagnostiques doivent être réunis pour être certains de l'identification.

Période d'observation : la période de floraison s'échelonne entre juin et août.

Types de milieux : plante du bords des eaux saumâtres ou douces, et des prairies humides. Dans la région, surtout présent sur le littoral et les grandes vallées alluviales.

Répartition et fréquence en Pays de la Loire :

Pays de la Loire	44	49	53	72	85
Peu commun	Assez commun	Assez rare	Très rare	Très rare	Assez commun